EDUCATION POUR COMBATTRE LE TRAVAIL ABUSIF DES ENFANTS

GUIDE D'INTRODUCTION AUX POLITIQUES ET PRATIQUES

Juin 2001

Préparé par :

William E. Myers, Consultant
L. Diane Mull, Associée principale/Coordinatrice

Creative Associates International, Inc.
5301 Wisconsin Avenue, NW, Suite 700
Washington, DC 20015

Préparé pour :
Education pour combattre le travail abusif des enfants (ECACL)
Politiques de soutien à l'éducation de base
Agence des États-Unis pour le Développement International
(US Agency for International Development)
Contract N°. HNE-I-00-00-00038-00
Task Order No. 09

AVANT-PROPOS

« Aujourd'hui, le travail des enfants est la principale source d'exploitation et de mauvais traitements de l'enfant dans le monde. »

-Rapport de la Conférence de l'Organisation internationale du Travail, 1996

Les enfants continuent d'être les éléments les plus vulnérables de nos sociétés. Alors que nous vivons à une époque d'intégration économique mondiale sans précédent, les pressions de la concurrence poussent à rechercher une main-d'œuvre de moins en moins coûteuse et le travail des enfants est sans conteste la meilleure marché de toutes. Dans certains pays, le travail des enfants s'apparente bien souvent à l'esclavage, au servage pour dettes et à la servitude. De nos jours, les cas d'enfants faisant l'objet d'un trafic pour travailler dans des plantations, se prostituer, être forcés à exécuter des activités illégales font trop souvent les gros titres de l'actualité. Cependant, les consommateurs sont de plus en plus conscients et de mieux en mieux informés de ce problème. Leur exigence d'une production de biens et de produits socialement responsable a aidé à la mise au jour de pratiques de travail insidieuses restées très longtemps cachées. Cette prise de conscience a également permis de révéler d'autres pratiques dangereuses qui mettent en danger la santé, la sécurité et la moralité des enfants. Si la mondialisation est en partie responsable du problème, elle pourrait également être la clé pour lutter contre ces pratiques. S'attaquer à ce problème représente un défi pour les droits de l'enfant et les droits de l'Homme, ainsi que pour les groupes travaillant dans les secteurs de l'économie et du développement à travers le monde.

Il est important de peser très précisément, et de manière critique, les contributions que pourrait apporter l'USAID, impliquée depuis peu dans la lutte contre le travail abusif des enfants, un domaine où de nombreuses organisations nationales et internationales sont déjà actives. Des décennies d'efforts et d'actions pour s'attaquer à ce problème ont donné des résultats mitigés. Si le travail des enfants diminue dans certains secteurs, il persiste et augmente dans d'autres. Afin de continuer à progresser et être plus efficace encore, il est crucial que, à tous les niveaux, les agences de développement et autres agences adoptent une approche coordonnée et holistique afin de découvrir les racines du problème du travail abusif des enfants et de trouver les solutions adaptées. Pour réaliser des progrès, il est primordial de mener une politique de développement économique durable qui aborde le problème de la pauvreté au sein des communautés et des familles et qui offre une éducation de base de qualité, gratuite et accessible à tous les enfants.

Il est très souvent noté par des experts de différents horizons que le bien-être des enfants est un indicateur très sensible pour déterminer si le développement économique atteint les pauvres et leur profite. La présence et l'ampleur du travail des enfants est un important indicateur de ce type et peut dès lors être utilisé par l'USAID pour définir ses objectifs de développement et ses programmes de lutte contre la pauvreté. En comprenant mieux les causes et les effets du travail abusif des enfants, et en indiquant clairement comment elle peut avoir l'impact le plus efficace et à moindre coût pour corriger les problèmes liés au travail des enfants, l'USAID peut également parvenir à réaliser ses objectifs stratégiques de développement économique global dans chaque pays bénéficiaire.

Pour les années budgétaires 1999 et 2000 , l'USAID a utilisé une partie de ses fonds pour le lancement d'initiatives destinées à la mise en place de programmes et d'activités d'éducation destinés à réduire le travail abusif des enfants à travers le monde. L'USAID a ainsi la possibilité d'entreprendre une initiative d'intégration et de coordination des activités sur le travail des enfants au sein de la composante éducative de ses programmes actuels et en projet dans les domaines suivants : enseignement; la femme dans le développement ; démocratie et gouvernement ; droits de l'Homme ; santé et de nutrition ; gestion de l'environnement ; croissance économique ; agriculture ; VIH/Sida ; autres secteurs de développement socio-économique. Bien que nouvelle venue dans le monde de la prévention du travail des enfants, l'USAID, de par sa présence dans 85 pays et plus de deux décennies d'expérience en matière d'enseignement de base, peut compléter à merveille d'autres initiatives en matière de travail des enfants entreprises par la Direction des affaires internationales du ministère du Travail des États-Unis, l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque Mondiale, les Nations Unies.

L'une des facettes de cette nouvelle initiative de l'USAID en matière de travail des enfants est l'Education pour combattre le travail abusif des enfants (ECACL), un effort de trois ans mené sous la tutelle de la Politique de soutien à l'éducation de base (BEPS). Celle-ci a été conçue pour apporter un soutien aux missions de l'USAID, aux bureaux régionaux, et, le cas échéant, aux pays où l'USAID n'est pas présente, en vue d'améliorer l'éducation de base en fournissant une assistance en matière de réforme de la politique d'éducation, de travail des enfants, de situations de crise et d'éducation de base. Creative Associates International, Inc. (CAII) chapeaute l'activité de la BEPS et de l'ECACL.

Le programme de recherche appliquée qu'ECACL met en place devait commencer par un document de synthèse reprenant des comptes-rendus et analyses des connaissances acquises, ainsi que les meilleures savoir-faire et les leçons retenues en matière de réduction du travail abusif des enfants, tout spécialement via l'éducation. Au cours de l'élaboration de ce document, et après concertation approfondie avec des responsables de l'USAID, il a été décidé que, vu l'engagement récent de l'USAID dans le domaine du travail des enfants, un guide d'introduction aux politiques et aux programmes serait utile. Ce document aborde des problèmes spécifiques particulièrement importants pour l'USAID lorsqu'elle mène un programme éducatif pour combattre le travail abusif des enfants et ne doit nullement être considéré comme une référence sur la problématique du travail des enfants en général.

Ce document, « Éducation pour combattre le travail abusif des enfants: guide d'introduction à la politique générale et à la pratique », est considéré comme le premier d'une série. Il sera suivi par un « résumé des meilleures pratiques » rassemblant les résultats de recherches et de programmes concernant l'éducation de base et le travail des enfants. Le troisième document passera en revue les bourses et autres programmes d'incitation, ainsi que leur contribution à la lutte contre le travail abusif des enfants et à l'amélioration de l'assiduité scolaire. Ces documents sont conçus pour servir de guide à l'USAID et aux autres organisations pour planifier des actions de lutte contre le travail des enfants et pour venir en aide aux pays hôtes, aux missions de l'USAID, aux Bureaux régionaux et au Bureau mondial dans la planification et la mise en œuvre d'activités éducatives innovantes pour combattre le travail abusif des enfants.

Ce document propose une vue d'ensemble des éléments permettant d'identifier et d'examiner les problèmes techniques majeurs rencontrés lors de la planification des programmes éducatifs de l'USAID pour lutter contre le travail abusif des enfants. Ce programme est expérimental à plusieurs égards, dans le sens où l'éducation n'a pas été utilisée dans le seul but de traiter « des pires formes de travail des enfants ». Un programme de ce type implique une démarche pour que l'éducation normale réponde mieux aux besoins et aux situations des enfants qui travaillent, en particulier ceux qui travaillent dans des conditions abusives. Mais il comprend également des actions spécifiques au secteur ou type d'exploitation visé. Étant donné la complexité du sujet et la méconnaissance générale des éducateurs en la matière, son contenu porte principalement sur certains problèmes critiques qui doivent être abordés dès les premières étapes de planification des interventions éducatives. Pour cette raison, il s'agit réellement d'une introduction, ou d'une première étape, en vue de la réalisation d'un cadre de planification plutôt que d'une structure à proprement dit.

Ce document pourrait par ailleurs être qualifié de « recueil de connaissances » reprenant un nombre relativement important de documentations et d'expériences, ainsi qu'un nombre restreint de supports d'évaluation formels. Ces dernières années, diverses organisations ont parrainé des études qui recueillent, passent en revue et analysent les informations existantes, émanant à la fois d'expériences et de recherches en matière de travail des enfants et d'éducation, pour en tirer des conclusions et formuler des recommandations. Étant donné le manque d'évaluations réelles, ce document repose principalement sur ce type de support de réflexion secondaire et tente de résumer les courants de pensée centraux qui en découlent. La liste de ces sources de référence figure en annexe. Ce document tente par conséquent de puiser dans les principaux éléments d'informations et opinions disponibles actuellement pour en dégager une idée dominante, en mettant l'accent sur les informations les plus récentes et l'évolution des pensées.

Le Chapitre I cerne la question du travail des enfants dans le monde d'aujourd'hui, avant d'identifier plusieurs aspects majeurs de l'environnement politique, social et économique mondial dans lequel une activité parrainée par l'USAID devra oeuvrer. Le Chapitre II présente et analyse différents modes de pensée actuels en matière de travail des enfants, qui servent de structures pour une politique d'actions visant à décourager le travail abusif des enfants. Les conclusions qui s'imposent indiquent qu'il n'existe pas de structure politique « correcte » pour aborder la problématique du travail des enfants et ses formes les plus abusives, et que les différentes structures actuellement en place ont tendance à avoir des implications différentes en matière d'éducation. Ce document, à dessein, n'essaie pas de recommander ce qui conviendrait le mieux à l'USAID ou à tout autre organisme donateur. Cela doit rester ouvert à discussion et toute décision dépendra probablement de facteurs aussi bien politiques que techniques. Le Chapitre III aborde la relation entre l'éducation et le travail des enfants, ainsi que les quatre principales raisons qui poussent les enfants à travailler. Le Chapitre IV passe ensuite en revue différentes approches éducatives. Le Chapitre V présente certaines méthodes clés que les planificateurs doivent garder à l'esprit.

L'un des projets les plus remarquables destinés à utiliser l'éducation dans le but d'éliminer ou de réduire les pires formes de travail des enfants mis sur pied jusqu'à présent est le Projet d'éducation de base pour les enfants difficilement accessibles dans les villes, au Bangladesh. Le dernier chapitre, enfin, comprend une description de ce programme dans la mesure où il propose

un grand nombre d'actions et offre un aperçu d'initiatives possibles dans d'autres endroits. Toute action visant à utiliser l'éducation pour éliminer le travail abusif des enfants ne peut être qu'expérimentale à ce stade et doit être planifiée et évaluée en conséquence.

L. Diane Mull
Éducation pour combattre le travail abusif des enfants
Associée principale/Coordinatrice de l'activité

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ii
TABLE DES MATIÈRES vi
INDEX DES PRINCIPAUX TERMES viii
RAPPORT DE SYNTHÈSE x
RESUME DES RECOMMANDATIONS xv

I. CONTEXTE 1
Le travail des enfants dans le monde d'aujourd'hui : définition du problème 1
Le contexte pour une planification 4
Renouveau de l'intérêt international pour le travail des enfants *4*
Nouvelle convention internationale sur le travail des enfants *5*
Nouvel intérêt croissant pour les droits de l'enfant *6*
Nouvelles idées sur les enfants, l'enfance et le développement des enfants *8*
Evolution des attentes du gouvernement, de la société civile et du secteur privé *8*
Crises économique et de l'éducation dans les pays en voie de développement *9*
Questions quant á l'apport d'une aide multilatérale et bilatérale pour réduire de travail des enfants *9*

II. CADRES POLITIQUES POUR COMBATTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS 11
Angle du marché du travail 12
Angle du capital humain 14
Angle de la responsabilité sociale 17
Approche centrée sur l'enfant 19

III. RELATION ENTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET L'ÉDUCATION 22
Pourquoi les enfants travaillent-ils? Principales motivations 234
1ère raison : Les enfants travaillent pour atténuer les effets de la pauvreté. *25*
2ème raison : Les enfants travaillent afin de pouvoir aller à l'école. *26*
3ème raison : Les enfants considèrent le travail comme une alternative productive lorsque les écoles ne sont pas disponibles ou ne répondent pas à leurs besoins *29*
4ème raison : Les enfants travaillent pour apprendre. *32*
Études récentes sur la relation entre école et travail 35

IV. ACTIONS AU TRAVERS DE L'ÉDUCATION 36
Actions de prévention : garder les enfants à l'école et à l'abri du travail abusif 36
1. Revoir l'enseignement pour qu'il ne fasse pas partie du problème. *36*
2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'école. *37*
3. Atteindre les enfants au travail ayant des besoins spécifiques. *37*
Action de protection*:* protéger les enfants au travail contre tout abus 38
1. Surveiller l'état de santé des enfants au travail *38*
2. Permettre aux enfants de mieux se protéger. *39*
3. Aider les enfants grâce à la formation des familles, des employeurs et des communautés *39*
Actions de progrès: offrir des opportunités aux enfants 39

V. PHASES ESSENTIELLES POUR LA PLANIFICATION 41
Analyse de la situation 41
Informations essentielles *41*
Compréhension de la relation entre l'éducation et le travail des enfants *42*
Mise en place d'une analyse de situation réussie *44*
Implication des intéressés 45
Estimation de l'impact : quel résultat est acceptable en matière de travail des enfants ? 47

VI. LE RÔLE DE l'ÉDUCATION DANS LA RÉDUCTION DU TRAVAIL ABUSIF DES ENFANTS : L'EXEMPLE DU BANGLADESH 49
Leçons 50

L'AUTEUR 52

SOURCES DE RÉFÉRENCE SUGGÉRÉES 54

INDEX DES PRINCIPAUX TERMES

ACRONYMES

ACILS	Centre américain pour la solidarité entre tous les travailleurs
AXẸ	Mot en Yoruba signifiant « Force de vie » (Prononcer « ah SHAY »)
BEPS	Poitique de soutien à l'éducation de base
BRAC	Bangladesh Rural Advancement Committee (Comité d'avancement rural du Bangladesh)
BM	Banque Mondiale
CAII	Creative Associates International, Inc.
Convention no 138	Convention de l'Organisation internationale du Travail concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (date d'adoption : 26/06/1973)
Convention no 182	Convention de l'Organisation internationale du Travail concernant l'interdiction des pires formes du travail des enfants, et l'action immédiate en vue de leur élimination (date d'adoption :17/06/1999)
CDE	Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
CWC	Concern for Working Children (Préoccupation pour les enfants au travail)
DEP	Programme de développement et d'éducation pour les filles et les communautés
ECACL	Education pour combattre le travail abusif des enfants
GNP	Gross National Product (Produit national brut)
GW	GroundWork
ILAB-ICLP	Ministère du Travail des États-Unis - Direction des affaires internationales - Programme international sur le travail des enfants
IPEC	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
LSMS	Enquêtes sur les ménages
MOU	Memorandum of Understanding (Protocole d'accord)
MVF	Fondation M. Venkatarangaiya
NCLP	Programme national d'action par le biais des programmes nationaux contre le travail des enfants

OIT	Organisation internationale du Travail
OBC	Organisations basées dans la communauté
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
RUGMARK	RUGMARK
SIMPOC	International Labor Organization's Statistical Information and Monitoring Programme on Child Labour (Programme de renseignements statistiques et de contrôle sur le travail des enfants de l'OIT)
UNDB	Banque de développement des Nations Unies
UNICEF	Le Fond des Nations Unies pour l'enfance
USA	États-Unis d'Amérique
USAID	Agence américaine pour le développement international
USDOL	United States Department of Labor (ministère du Travail des États-Unis d'Amérique)
VF	Visayan

RAPPORT DE SYNTHÈSE

L'USAID, au cours des années budgétaires 1999 et 2000, a utilisé une partie de son budget pour lancer une initiative destinée à mettre en place des programmes et des activités à but éducatif en vue de réduire le travail abusif des enfants à travers le monde. Cette nouvelle initiative donne à l'USAID la possibilité de combiner et de coordonner les activités ayant trait au travail des enfants avec ses programmes actuels et en projet en matière de démocratie, de gouvernement, de droits de l'Homme, de santé et de nutrition, d'éducation, de gestion de l'environnement, de croissance économique, d'agriculture, de lutte contre le VIH/Sida et d'autres secteurs de développement socio-économique. Bien que nouvelle venue dans le monde de la prévention du travail des enfants, la présence importante de l'USAID sur le terrain dans 85 pays et plus de deux décennies d'expérience en matière d'enseignement de base est un atout supplémentaire. Elle complète à merveille d'autres initiatives en matière de travail des enfants entreprises actuellement par la Direction des affaires internationales du ministère du Travail des États-Unis, l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque Mondiale, les Nations Unies.

En tant que partie intégrante de la Politique de soutien à l'éducation de base (BEPS), l'Education pour combattre le travail abusif des enfants (ECACL) est un effort portant sur trois ans et ayant pour objectif de s'attaquer à la question du travail des enfants. À travers la BEPS, l'USAID accorde son soutien à ses propres missions, ses bureaux régionaux et, le cas échéant, aux pays où l'USAID n'est pas présente, pour améliorer l'éducation de base en fournissant une assistance en matière de réforme de la politique d'éducation, du travail des enfants, de situations de crise et de l'éducation de base. Creative Associates International, Inc. (CAII) chapeaute l'activité de la BEPS et de l'ECACL.

Chargée de la recherche et de l'analyse au sein de cette activité, CAII a commandé un document: « Education pour combattre le travail abusif des enfants : guide d'introduction à la politique générale et à la pratique ». Ce document aborde les raisons du travail des enfants dans le monde aujourd'hui, ainsi que le contexte dans lequel ces programmes sont actuellement nécessaires. Il comprend également un résumé de différentes options de politiques pouvant résoudre ce problème, des éléments sur les rapports entre l'éducation et le travail des enfants, des approches d'interventions éducatives, des méthodes de planification indispensables ainsi qu'un résumé des recommandations pour l'USAID. Ce guide est le premier d'une série. Il est suivi d'un « résumé des leçons apprises » rassemblant les résultats des recherches et du programme concernant l'éducation de base et le travail des enfants, et d'un passage en revue des bourses ou autres programmes d'incitation et leur contribution à la lutte contre le travail abusif des enfants et à l'amélioration de l'assiduité scolaire.

Contexte

Le travail des enfants dans le monde aujourd'hui : définition du problème

Accords internationaux

Deux principales définitions du travail des enfants sont employées aujourd'hui. La première, qui a pour origine la convention n° 138 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, définit le travail des enfants en termes d'activités liées économiquement au Produit national brut selon le système de l'Onu sur les Comptes nationaux. Cette école de pensée considère que le travail des enfants, ce sont des enfants devenant économiquement actifs trop jeunes. Le second point de vue se focalise sur le danger du travail pour les enfants, quel que soit leur âge. Ce point de vue considère que le problème du travail des enfants réside dans le fait qu'ils sont impliqués dans des activités ou qu'ils travaillent dans des conditions à risque pour leur santé physique et morale, et leur sécurité. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et la Convention de 1999 de l'OIT sur les Pires formes du travail des enfants (n° 182) sont à l'origine de cette idée. Le fait de savoir combien d'enfants travaillent n'aide pas les décideurs ou les concepteurs de programmes à comprendre quels enfants sont en danger, ou pourquoi ils travaillent et ne vont pas à l'école. Pour déterminer une stratégie, ce document définit « le travail abusif des enfants » comme un travail qui nuit aux enfants et correspond aux pires formes de travail telles que définies dans l'Article 3 de la Convention de l'OIT n° 182 et l'Article 32 de la CDE (Convention relative aux droits de l'enfant). En résumé, les enfants, et tout particulièrement les jeunes enfants, ne devraient pas être impliqués dans le travail abusif, ou dans ses pires formes.

La Convention n° 182 (1999) s'applique à toutes les personnes de moins de 18 ans et prévoit que chaque État l'ayant ratifiée prendra des mesures immédiates et efficaces pour garantir l'interdiction et l'abolition des pires formes du travail des enfants. On entend par « pires formes »:

(a) toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail abusif et obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;
(b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ;
(c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, telles que les définissent les conventions internationales pertinentes ;
(d) les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

L'Article 32 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) garantit aux enfants le droit d'être protégés contre toute forme d'exploitation économique ou de « n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou suceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social. ». Il

contraint également les gouvernements à réguler et à faire respecter l'âge minimum, les heures et les conditions de travail. L'Article 28 garantit le droit de l'enfant à un enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous.

Aperçu mondial

Les estimations au niveau mondial font état d'un chiffre de 250 millions d'enfants de moins de 18 ans au travail. Bien qu'une très grande quantité de données soit disponible sur la participation des enfants à la vie économique, les résultats qui en découlent ne permettent bien souvent pas de déterminer ce qui est dangereux pour les enfants. Les secteurs où les « pires formes » de travail sont constatées restent encore largement inexplorés en raison des difficultés et du coût pour obtenir des informations. Dans la plupart des cas, le travail des enfants est rural, agricole. Plus des deux tiers des enfants qui travaillent sont dans des zones rurales, principalement dans des petites exploitations agricoles. Le groupe le plus important d'enfants au travail est ensuite dans le secteur de la domesticité, des enfants travaillant la plupart du temps dans des foyers autres que les leurs. Il s'agit le plus souvent de filles. Celles-ci partagent dans la majorité des cas leur travail entre les tâches ménagères et les tâches agricoles.

Un grand nombre d'enfants au travail se trouvent dans les secteurs informels du commerce et de l'industrie, où ils travaillent soit dans l'entreprise familiale, soit comme employés dans des entreprises non familiales. Moins de huit pour cent de tous les enfants au travail sont impliqués dans la production de produits et de biens destinés à l'exportation. Les enfants les plus actifs au niveau économique travaillent généralement pour ou avec les membres de leur famille et ne reçoivent aucune compensation financière.

Les enfants plus âgés travaillent davantage que leurs cadets. Si les tâches ménagères lourdes étaient prises en compte dans la définition du travail, la majorité des enfants au travail serait constituée de filles. En revanche, si l'on ne tient compte que de la participation économique, il apparaît que les garçons sont plus nombreux à travailler que les filles. La plupart des enfants qui travaillent ont un emploi à temps partiel. Un grand nombre d'enfants combinent un emploi à temps partiel avec l'école. La plupart sont employés à plein temps au plus fort de la saison agricole et travaillent très peu le reste du temps.

Le contexte pour une planification

Le travail des enfants et l'activité scolaire varient selon les situations. Aujourd'hui, voici les facteurs à prendre en compte:

- *Renouveau de l'intérêt international pour le travail des enfants,* avec l'OIT, L'UNICEF, la Banque Mondiale et diverses organisations non gouvernementales impliquées activement.

- *Nouvelle convention internationale sur le travail des enfants,* Convention de l'OIT n° 182 sur les pires formes du travail des enfants, qui a été adoptée à l'unanimité par l'OIT en 1999 (pays industrialisés et en voie de développement confondus) et ratifiée par près de 70 pays, dont les États-Unis.

- *Nouvel intérêt croissant pour les droits de l'enfant*, dont le fer de lance est la Convention des Nations Unies de 1989 relative aux droits de l'enfant (CDE), qui définit les droits s'appliquant à toutes les politiques et tous les programmes concernant les enfants.

- *Nouvelles idées sur les enfants, l'enfance et le développement de l'enfant*, qui reconnaissent le rôle de la culture dans le développement de l'enfant et l'importance de la participation individuelle et collective des enfants au travail dans le choix et la mise en œuvre de mesures destinées à les protéger de l'exploitation et des abus.

- *Evolution des attentes du gouvernement, de la société civile et du secteur privé*, qui se traduit par de nouvelles préoccupations quant aux efforts réalisés en collaboration entre les gouvernements, les donateurs extérieurs, le secteur privé et les organisations à but non lucratif.

- *Crises économique et de l'éducation, ainsi que troubles civils dans les pays en voie de développement,* qui conduisent au travail des enfants et limitent les possibilités de le combattre.

- *Questions quant à l'apport d'une aide multilatérale et bilatérale pour réduire le travail des enfants* lorsque les pays les plus pauvres sont confrontés aux retombées sociales de la mondialisation économique.

Cadres politiques pour combattre le travail des enfants

Aujourd'hui, le travail des enfants est vu sous divers angles. Il est important de comprendre ces approches politiques et leur origine historique car les choix de politiques en dépendent.

- *Angle du marché du travail.* Le travail des enfants est considéré comme une participation à l'économie qui handicape le développement de l'enfant (en particulier en ce qui concerne son éducation) et qui l'expose à des risques inacceptables. En vertu de cette approche, la meilleure protection est d'éviter aux enfants d'être exposés aux risques considérés comme inhérents au travail.

- *Angle du capital humain.* Le travail des enfants est considéré comme une conséquence du sous-développement. Dans cette perspective, le principal remède est l'élimination de la pauvreté et des causes qui poussent les enfants à travailler jeunes.

- *Angle de la responsabilité sociale.* Le travail des enfants s'insère dans un système qui exclut les groupes désavantagés de la protection, des avantages et des opportunités qu'offre la société. Si le problème est vu sous cet angle, la solution consiste à renforcer les liens familiaux, à mettre en place des programmes qui visent les enfants au travail et leurs familles, à améliorer les services les plus essentiels, à instaurer des organes de surveillance des lieux de travail afin de découvrir et de corriger les abus, à ce que les enfants s'organisent pour défendre leurs propres intérêts et à favoriser l'action politique pour rendre les gouvernements plus sensibles à la question.

- *Approche centrée sur l'enfant.* Le travail des enfants est tout d'abord considéré en fonction des intérêts et du bien-être de l'enfant lui-même, sans tenir compte de la vision adulte de la situation. Cette approche a été mise en avantavec l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE).

Chaque approche fournit un cadre politique général cohérent en ce qui concerne les préoccupations, les objectifs, les priorités du groupe ciblé, les stratégies et les actions. De plus, chacune donne une vision particulière des enfants, du travail, du rôle de l'éducation, ainsi que de la manière d'éduquer. Ces perspectives différentes sur le travail des enfants ont parfois été considérées comme contradictoires ou s'excluant l'une l'autre. En réalité, il est de plus en plus évident qu'elles peuvent également être complémentaires. On tend de plus en plus à un éclectisme pragmatique qui reconnaît les avantages et les limites de chaque approche, pour en retenir une seule ou une combinaison de plusieurs d'entre elles en fonction de leur intérêt dans une situation particulière.

Relations entre le travail des enfants et l'éducation

Au fil des ans, plusieurs approches ont été adoptées pour lutter contre le travail des enfants. Petit à petit, l'éducation s'est révélée comme la stratégie la plus efficace pour combattre l'exploitation des enfants par le travail. Pour que les efforts visant à fournir une éducation aux enfants au travail portent leurs fruits, il convient de connaître les raisons qui les poussent à travailler. Quatre raisons doivent tout particulièrement être prises en considération par les éducateurs pour examiner et remettre en question les systèmes éducatifs pour répondre à la situation de manière non formelle:

- *Les enfants travaillent pour atténuer les effets de la pauvreté.* Le système éducatif doit prendre en compte et s'attaquer au facteur pauvreté qui pousse les enfants à travailler, en leur laissant la possibilité de continuer à travailler tout en étudiant.

- *Les enfants travaillent afin de pouvoir aller à l'école.* Les systèmes scolaires doivent alléger le fardeau que représente l'enseignement pour les familles les plus pauvres, tout en s'attaquant de manière satisfaisante aux problèmes liés à un mauvais usage des fonds, des fournitures scolaires et du temps.

- *Les enfants considèrent le travail comme une alternative productive lorsqu'il n'y a pas d'écoles ou qu'elles ne sont pas satisfaisantes.* Si l'on veut pouvoir toucher les enfants au travail en âge d'aller à l'école, il convient de rendre l'enseignement accessible et attractif.

- *Les enfants travaillent pour apprendre.* Les éducateurs devraient prévoir des activités permettant aux enfants d'acquérir un savoir qui réponde à leurs besoins très variés.

Actions au travers de l'éducation

Trois types d'actions découlent des cadres de politique générale et des raisons pour lesquelles les enfants travaillent. Chaque type d'action induit certaines étapes à suivre.

Actions de prévention : garder les enfants à l'école et à l'abri du travail abusif

Revoir l'enseignement pour qu'il ne fasse pas partie du problème.
Améliorer la qualité et la pertinence de l'école.
Atteindre les enfants au travail ayant des besoins spécifiques.

Actions de protection: protéger les enfants au travail contre tout abus

Surveiller l'état de santé des enfants au travail.
Permettre aux enfants de mieux se protéger.
Aider les enfants grâce à la formation des familles, des employeurs et des communautés.

Actions de progrès: offrir des opportunités aux enfants

Répondre à ce que font les enfants en dehors du cadre scolaire, y compris au travail.
Créer des opportunités d'emploi pour les adultes afin que les enfants n'aient pas à travailler.
Mettre en place d'autres possibilités de travail pour les enfants ayant besoin d'un revenu.
Concevoir des programmes de micro-crédits ou des ateliers protégés.

Phases essentielles pour une planification

La planification comprend trois phases ou étapes essentielles: analyse de la situation, ou évaluation des besoins; participation des personnes concernées à la planification du programme, sa mise en œuvre et son contrôle; contrôle et évaluation.

L'exemple du Bangladesh : leçons à retenir

Du peu d'expérience que l'on a de l'utilisation de l'éducation comme outil spécifiquement conçu pour éradiquer ou réduire les pires formes de travail des enfants, l'effort le plus significatif de ce type est un projet au Bangladesh (le Projet d'éducation de base pour les enfants urbains « difficilement accessibles »), qui s'est concentré sur les enfants confrontés aux formes « dangereuses » du travail. Ce projet, parrainé par le ministère de l'Éducation des États-Unis en collaboration avec L'UNICEF, vient en aide à quelque 350 000 enfants parmi les plus pauvres et les plus défavorisés des zones urbaines. Il est destiné à ouvrir la voie à une éducation de masse pour les enfants au travail issus des familles les plus pauvres. L'exemple du Bangladesh offre des informations particulièrement intéressantes en matière d'insertion, de discipline scolaire et d'enseignement.

Résumé des recommandations à l'attention de l'USAID

Questions de politique générale

1. L'USAID devrait évaluer de manière critique son avantage relatif à participer à une approche holistique de la lutte contre le travail des enfants.

2. L'USAID devrait venir en aide aux pays qui ont ratifié la CDE et/ou qui sont en passe de ratifier la Convention 182 de l'OIT, pour mettre en place les changements qui leur permettront de satisfaire aux exigences inscrites dans leurs plans d'action concernant le travail abusif des enfants.

3. L'USAID devrait décider quelle définition adopter pour la notion de « travail abusif des enfants ». La distinction réside dans l'amplitude et la spécificité du groupe ciblé:

   - La définition de l'âge minimum pour être considéré comme enfant, tel que défini dans la Convention de l'OIT n° 138 ; ou
   - Un travail qui, par sa nature, comporte des risques pour la santé, la sécurité ou la moralité d'un enfant, tel que défini dans l'Article 3 de la Convention de l'OIT n° 182 et plus généralement dans l'Article 32 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) ; ou
   - Les formes les plus dangereuses et cachées de travail des enfants – comme l'esclavage, le trafic d'enfants, la prostitution enfantine et les enfants soldats – telles qu'identifiées par une analyse de situation ou une autre méthode d'évaluation participative.

4. Le fait de se concentrer sur le travail abusif des enfants finira par soulever d'autres questions que l'USAID doit prendre en compte dans la définition de ses priorités :

   - Les programmes devraient-ils exclure les enfants qui ne travaillent pas dans des conditions dangereuses des nouvelles possibilités de recevoir une éducation?
   - Quels critères doivent être utilisés dans le choix des enfants pouvant bénéficier des programmes ?
   - Si les enfants arrêtent de travailler pour aller à l'école, cela les rend-ils inéligibles pour les programmes ?

5. L'USAID devrait concevoir des stratégies de programmes et définir des priorités en fonction du genre de travail que les enfants exercent dans des secteurs particuliers.

   - La grande majorité des enfants travaillent en zones rurales et accomplissent des tâches agricoles.
   - Les programmes de prévention peuvent se concentrer sur les zones urbaines où le travail des enfants se développe le plus vite (tels les travaux de domesticité, en particulier chez les filles).

6. Des approches multisectorielles sont nécessaires pour compenser les faiblesses du secteur public. Elles doivent s'appuyer sur la société civile et impliquer tous les secteurs de l'USAID dans la planification de programmes visant à éradiquer le problème du travail des enfants.

7. L'USAID doit être au fait du contexte historique dans lequel les programmes devront s'insérer. Dès la planification des programmes et des activités, l'USAID doit procéder à un examen complet des précédentes actions internationales en matière de travail des enfants (pas nécessairement les programmes financés par les Etats-Unis) et de leurs résultats dans l'environnement global du pays.

8. Les programmes de l'USAID devraient prendre en compte les motivations économiques du travail des enfants et envisager l'introduction d'outils générateurs de revenus comme les micro-crédits pour les familles et la mise en place de liens entre l'éducation et l'économie. Ce point de vue, qui reflète l'approche développement par le capital humain soutenue par la Banque Mondiale, préconise l'étude de programmes travail-étude, des subventions pour les frais scolaires, l'amélioration de la qualité des écoles et le renforcement des services de santé et d'éducation pour les pauvres.

9. Dans certaines situations, l'USAID pourrait envisager le recours à une structure de responsabilité sociale qui ferait partie intégrante d'un programme global multidisciplinaire. Cette structure, destinée à faciliter l'accès des enfants aux institutions de protection de la société, comprend le renforcement des familles, la mise en place de programmes particulièrement adaptés aux familles des enfants au travail et l'amélioration des services de base (santé, éducation non conventionnelle, micro-crédits, contrôle par la communauté des lieux de travail afin de déceler les abus et d'y mettre fin, organisation des enfants pour qu'ils défendent leur propres intérêts et mobilisation politique afin de responsabiliser et sensibiliser davantage les gouvernements au problème).

10. L'accent devra clairement être mis sur une meilleure compréhension de l'impact du travail abusif des enfants afin de promouvoir plus d'attention de la part de la société et plus de solidarité. Il ne suffit pas d'améliorer l'éducation et autres services publics; les sociétés doivent être sensibilisées à la question du travail des enfants.

11. L'USAID pourrait envisager d'adopter une attitude favorable à l'enfant qui place ses intérêts les plus précieux au cœur des priorités et s'applique à garantir les droits des enfants, leur bien-être et leur développement dans le sens large du terme. L'une des manières d'y parvenir consiste à mettre en place des programmes pour les enfants au travail qui tiennent davantage compte des enfants qu'ils sont tenus d'aider. Dans cette optique, les enfants sont considérés comme des agents de leur propre développement et des partenaires de leur propre protection.

Aspects de la programmation

12. L'USAID devrait envisager de se servir de la présence et de l'ampleur du travail des enfants comme indicateur clé permettant de déterminer si ses programmes de développement économique et de lutte contre la pauvreté atteignent les pauvres et leur profitent.

13. L'USAID devrait envisager de rechercher les moyens de recueillir ses propres données à l'aide de ses modules d'enquête sur les ménages en matière d'éducation et de travail des enfants.

14. L'USAID devrait trouver les moyens d'impliquer à la fois les enfants et leurs parents dans la planification et les stades d'évaluation d'un programme afin de s'assurer de sa réussite et de sa durabilité. Les plus récentes expériences de programmes vont dans le sens d'une plus grande implication des enfants au travail eux-mêmes (individuellement et collectivement) en mettant en place des mesures visant à les éloigner de toute situation d'exploitation et d'abus.

15. L'USAID devrait tenir compte, lors de la mise en œuvre de programmes éducatifs, du fait que, souvent, les enfants sont fiers de contribuer aux revenus de la famille. De plus, pour qu'ils aient intérêt à abandonner le travail au profit de l'école, les avantages auxquels ils peuvent s'attendre doivent dépasser l'ensemble dépenses engendrées par la fréquentation scolaire et manque à gagner dû à l'absence de rémunération pour un travail. Dans un souci d'efficacité accrue, les programmes doivent se concentrer sur les raisons qui poussent les enfants à travailler, à savoir:

    - pour surmonter la pauvreté ou suite à des situations d'urgence (catastrophes naturelles, perte d'emploi pour les parents, handicap de l'un d'entre eux, problèmes économiques de la famille, etc.)
    - pour couvrir les frais scolaires
    - parce qu'il n'y a pas d'autre possibilité
    - pour apprendre un métier pour survivre (l'école n'est pas le seul moyen d'apprendre).

16. L'USAID devrait définir des barêmes pour mesurer le succès. Les critères d'évaluation des résultats peuvent dépendre de la perspective envisagée. Dans un contexte donné, les responsables doivent se poser les questions suivantes:

    - Un programme dont on ne peut vérifier s'il apporte un véritable mieux-être aux enfants peut-il être considéré comme une réussite ?
    - Un programme qui soustrait les enfants de moins de quinze ans, soit l'âge minimum fixé, de l'activité économique pour les scolariser peut-il être considéré comme meilleur qu'un programme prévoyant un projet éducatif à leur intention, qui reconnaît leur besoin de travailler et le respecte?
    - Un programme qui protège les enfants contre les conditions de travail abusives tout en fournissant une alternative économique et la possibilité de suivre un enseignement peut-il être considéré comme une réussite plus importante ?

17. L'USAID devrait considérer les analyses de situation ou les évaluations rapides comme essentielles dans la planification et le développement des programmes. L'USAID devrait consulter les parties concernées traitant du travail des enfants (OIT, BM, Unicef, ONG, gouvernements, enfants au travail, familles, employeurs, syndicats locaux, organisations de travailleurs et institutions communautaires) lorsqu'elle réalise une analyse de situation ou une évaluation rapide. Leurs apports constitueront une aide précieuse lors de la prise de décision et du processus de mise en oeuvre dès la préparation du programme. L'OIT et L'UNICEF mettent actuellement au point des modèles d'évaluation rapide, que l'USAID pourrait intégrer à sa propre démarche. Il s'agit là d'une première étape importante pour fournir les informations suivantes aux responsables des programmes:

    - Caractéristiques démographiques des enfants au travail, de leurs familles et des communautés dans lesquelles ils vivent.
    - But des organisations, conditions et contexte social du travail des enfants (à savoir les principaux types de travaux effectués par des enfants et les plus dangereux).

- Relation existant entre le travail des enfants, leurs familles et les liens sociaux ainsi tissés. Il s'agit ainsi d'examiner ce travail tant du point de vue de l'activité économique proprement dite que de celui d'instrument fondamental de la solidarité familiale et communautaire.
- Effets positifs et négatifs du travail sur les enfants et sur leur famille (pas uniquement les aspects dangereux ou inappropriés, mais également les avantages en termes de revenus, d'amour-propre, d'acquisition de compétences, etc.).
- Interventions dans l'environnement de travail des enfants (contrôle des lieux de travail, violences policières…).
- Disponibilité et qualité de l'éducation pour les enfants désavantagés et au travail, ainsi que discrimination à l'encontre de ces enfants.
- Comparaison entre la participation et la réussite des enfants au travail dans le cadre d'une éducation formelle ou non, et celles des enfants qui ne travaillent pas (alphabétisation, aptitude au calcul et autres compétences plutôt que les diplômes obtenus).
- Comment l'enfant et sa famille perçoivent et évaluent l'éducation dispensée sur place.
- Avantages comparatifs et économiques entre des enfants uniquement scolarisés et ceux qui suivent des programmes travail-étude.

18. L'USAID pourrait envisager des échanges d'évaluations et d'informations sur les projets d'éducation destinés aux enfants travaillant dans des conditions dangereuses.

19. Les éducateurs impliqués dans les programmes de lutte contre l'exploitation des enfants par le travail doivent être formés et sensibilisés au problème de manière à collaborer avec les enfants et répondre à leurs besoins, et surtout de les intégrer au milieu scolaire sans aucune discrimination à leur égard.

20. Des décisions doivent être prises quant aux matières à enseigner, à leur pertinence et aux possibilités de les appliquer dans le cadre de l'expérience réelle de l'enfant dans sa vie quotidienne. Les cours d'alphabétisation risquent par exemple de prendre un temps qui pourrait être mis à profit pour l'apprentissage de compétences utiles à la vie quotidienne, ce qui est tout aussi profitable aux enfants.

21. Les programmes doivent être contrôlés pour s'assurer que l'enseignement et les matières enseignées sont adaptés.

I. CONTEXTE

Le travail des enfants dans le monde d'aujourd'hui : définition du problème

Plusieurs définitions du travail des enfants sont communément utilisées et la façon dont est évaluée la situation dans le monde actuel est fonction de la définition choisie. L'Organisation internationale du Travail (OIT), par exemple, a longtemps défini le travail des enfants comme une participation économique (activités contribuant au Produit National Brut selon le Système des Comptes Nationaux de l'ONU) et comme un travail effectué en infraction avec les lois nationales sur le travail des enfants et avec les normes internationales. Ces dernières fixent avant tout un âge minimum universel de 15 ans, avec certaines exceptions pour des enfants plus jeunes, précisées dans la convention sur l'âge minimum de l'OIT n° 138, 1973. Dans ce cas-là, le problème du travail des enfants réside principalement dans le fait que des enfants deviennent économiquement actifs trop jeunes. D'un autre côté, de nombreuses autres organisations considèrent qu'il y a problème si le travail est dangereux pour les enfants, l'âge ne représentant pas le problème majeur. Il semblerait que cette position tende à devenir la plus répandue. Le nœud du problème constitué par le travail des enfants, de ce point de vue, n'est pas que les enfants travaillent, mais plutôt que ce travail les place dans des activités ou des conditions dans lesquelles ils sont exposés à des dangers sérieux. La Convention de l'ONU sur les Droits de l'enfant et la Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (n° 182) reflètent cette tendance. Ces importantes conventions seront évoquées ultérieurement dans ce dossier. Les deux concepts sous-entendent des politiques et des applications pratiques assez différentes. Une évaluation de la situation internationale du travail des enfants en termes d'enfants au travail serait différente d'une estimation basée sur les enfants effectuant un travail dangereux ou dans de mauvaises conditions.

Il est important de comprendre que ces problèmes de définition ont d'importantes conséquences pour les éducateurs et les preneurs de décisions. Tout d'abord, les études contemporaines en sciences sociales et historiques ont démontré que « l'enfance » est un concept particulièrement vague, une fois passé le stade de la petite enfance. L'âge réel ne constitue que l'un des facteurs à prendre en compte et il se peut que, dans la majeure partie du monde, il ne revête pas une importance aussi grande que le comportement personnel, le rôle social, le début de la puberté et d'autres critères. Les concepts de « travail » et de « main-d'œuvre » sont tout aussi imprécis. Étant donné les différences acceptions dans les diverses langues et d'autres facteurs, il n'existe pas de norme *universellement reconnue* permettant de définir le « travail des enfants ».

Dans la pratique, il apparaît que nous disposons de beaucoup plus de données statistiques et qualitatives concernant la participation des enfants à la vie économique que sur les tâches dangereuses pour eux. Une récente étude de l'OIT, très souvent citée et estimant à 250 millions le nombre d'enfants au travail, paraît une bonne approximation, pour autant qu'elle puisse l'être étant donné les chiffres très erronés fournis par certains pays. Mais ce chiffre est insuffisamment documenté pour être utilisé à des fins de planification sérieuse. La plupart des services statistiques nationaux recueillent au moins quelques informations concernant la participation des enfants au marché du travail, mais peu d'entre eux en fournissent plus précisément sur les enfants impliqués dans des formes de travail qui leur sont préjudiciables. Cela signifie donc que

si l'on s'intéresse tout particulièrement, dans un but de régulation, au travail dangereux pour les enfants (généralement désigné sous le nom de « travail abusif des enfants »), la majorité des données disponibles ne sont que modérément pertinentes. Les données actuelles traitant du travail des enfants décrivent un ensemble vague d'enfants, mais n'incluent pas nécessairement tous les enfants les plus exposés (par exemple ceux dont le travail n'est pas qualifié « d'économique »). Même cette information s'est souvent révélée d'une valeur moyenne puisque les statistiques nationales officielles sur les enfants au travail sont, dans la majorité des pays, souvent trop incomplètes et pas assez fiables pour être utilisées dans la planification de politiques et de programmes. Ces problèmes se compliquent lorsqu'ils se retrouvent traités au niveau international. L'OIT en est pleinement consciente et prend des mesures afin d'améliorer la validité des statistiques concernant les enfants au travail, tant au niveau national qu'international. Il faudra néanmoins encore des années avant que les résultats de ces efforts soient perceptibles. Étant donné qu'il existe davantage de données statistiques et qualitatives sur la participation des enfants à la vie économique que sur les types de travaux dangereux pour eux, il se pourrait que l'une des meilleures sources de données sur le travail abusif des enfants soient les propres informations de l'USAID, obtenues grâce aux enquêtes réalisées auprès des ménages et portant sur l'éducation et le travail des enfants.

Même ainsi, le simple fait de savoir combien d'enfants travaillent n'aide pas les responsables à comprendre quels enfants sont exposés à des risques. *Pour des raisons de prise de décision sur une politique, donc, il est de plus en plus accepté que « le travail des enfants » soit défini comme un travail préjudiciable aux enfants. Ce document se basera donc sur cette définition et l'adoptera comme l'équivalent de ce que l'USAID nomme « travail abusif des enfants ».* Les termes « préjudice » et « abusif » sont peu précis et doivent être traduits en termes concrets, spécifiques pour être appliqués dans des situations particulières. Ils portent sur ce qui est nocif pour les enfants, mais il existe de nombreux niveaux et types différents de préjudices qui peuvent être liés au travail. Même la définition du mot préjudice peut, dans certaines circonstances, varier en fonction de la culture. Le problème consiste à définir des critères utiles lorsque l'on travaille au niveau international. Une façon de le faire est de se référer aux conventions internationales, considérant comme préjudiciables ou abusifs les types de travaux ou les conditions de travail que leurs articles désignent comme étant inacceptables. Dans ce document, ces termes doivent être entendus selon les critères établis dans l'Article 3 de la convention n° 182 de l'OIT et dans le premier paragraphe de l'Article 32 de la CDE (Convention relative aux droits de l'enfant). Les définitions des « pires formes de travail des enfants » de la Convention n° 182 constituent une mesure un peu plus étroite et plus stricte du préjudice subi par les enfants que celles de la CDE. Même les conventions internationales restent très générales. C'est la raison pour laquelle la majorité des experts suggèrent que la spécification de ces termes soit nationale ou même locale.

L'inévitable ambiguïté de concepts tels que « abusif » et « préjudiciable », si on les prend sous leur acception internationale très générale, contribue à générer un autre problème que le lecteur rencontrera au fil de ce document: une ligne de démarcation peu claire entre « emploi des enfants », comprenant tous les travaux effectués par des enfants et « travail des enfants », ne recouvrant que la partie de ces travaux qui représente un danger pour eux. Ce manque de clarté est exacerbé par le fait que certains des facteurs les plus importants du travail des enfants sont liés tout d'abord à la raison pour laquelle les enfants travaillent et pas avec le fait qu'ils sont confrontés à des formes ou des conditions de travail inacceptables. Aussi, cette étude évoluera

entre les notions plus générales de travail des enfants et le concept plus précis de « travail abusif des enfants » utilisé par l'USAID. Nous tenterons de rester aussi explicite que possible pour le lecteur tout au long de l'analyse.

En dépit de l'état déplorable des statistiques nationales et internationales, il existe suffisamment de preuves permettant d'établir la distribution globale des enfants au travail dans des ordres de grandeur très larges. La grande majorité des enfants au travail se trouve dans les pays en voie de développement, et nettement plus de la moitié d'entre eux est concentrée en Asie. Globalement, le travail des enfants est surtout rural et agricole. Bien qu'environ la moitié de la population mondiale soit urbaine, plus des deux tiers des enfants au travail se trouvent dans des zones rurales, et principalement dans de petites exploitations agricoles. Étant donné que les enfants au travail sont de loin plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain, leur travail restera principalement rural pour longtemps encore, même si la population mondiale connaît un phénomène d'urbanisation rapide.

Néanmoins, le nombre d'enfants travaillant en milieu urbain augmente. La majorité des experts estiment qu'après le travail des enfants dans l'agriculture, le second groupe le plus important d'enfants au travail est celui constitué par les domestiques, en général dans des foyers autres que le leur. Si l'on étend la catégorie assistance ménagère aux tâches effectuées par les enfants dans le ménage et la garde d'autres enfants dans leur propre foyer, les tâches ménagères concurrencent l'agriculture en importance et les enfants qui y sont impliqués sont très largement en majorité des filles.

Dans de nombreux pays, les filles élevées en milieu rural partagent généralement leur temps de travail entre l'entretien de la maison et les travaux de la ferme. Elles peuvent dès lors être considérées comme appartenant aux deux groupes. Il existe également un grand nombre d'enfants travaillant dans le secteur officieux[1] du commerce et de l'industrie, où ils peuvent travailler soit dans l'entreprise familiale, soit comme salariés dans des sociétés non familiales. La proportion d'enfants employés par des entreprises du secteur formel a diminué et le nombre d'enfants travaillant pour le secteur des produits et services destinés à l'exportation est en général considéré comme étant bien inférieur encore - moins de 8% de l'ensemble des enfants au travail. Il apparaît que la plupart des enfants actifs économiquement travaillent pour, ou avec, des membres de leur famille et ne reçoivent, évidemment, aucune compensation financière. Parmi tous les enfants qui travaillent, ceux le faisant en tant que salariés pour des employeurs n'appartenant pas à la famille constituent une remarquable minorité. Cependant, les habitudes sont très variables et, dans certains endroits, les enfants travaillant pour des employeurs autres que la famille peuvent être la règle. Presque partout, les enfants les plus âgés travaillent davantage que les plus jeunes.

En ce qui concerne la répartition par sexe, si l'on prend uniquement comme critère de travail la participation à l'économie, les garçons sont plus nombreux à travailler que les filles. Cependant,

[1] Par la suite, nous parlerons à l'occasion de « secteurs », un terme qui peut se référer à différentes notions : des catégories en économie ou en politique d'interêt général (« secteur agricole », « secteur de l'éducation »…), des domaines pour ce qui est de la production économique et de la commercialisation (secteurs « formel » et « informel », « secteur de l'exportation ») ou la distinction entre le gouvernement et la société civile (secteur public », « secteur privé »….). Nous tenterons de nous assurer que sa signification sera claire chaque fois que le terme sera utilisé.

l'OIT et d'autres estiment que c'est faire une grande injustice aux filles que d'adopter une définition aussi étroite qui ne prenne pas en compte les lourdes tâches ménagères auxquelles elles sont astreintes. La plupart des experts pensent que si ces tâches entraient en ligne de compte, la majorité des enfants au travail seraient des filles.

Les enfants sont également moins liés au marché du travail que les adultes. La grande majorité des enfants qui travaillent ne le font qu'à temps partiel ou par intermittence. Nombre d'entre eux travaillent à plein temps au plus fort des saisons agricoles et très peu le reste de l'année. Dans certains endroits, il apparaît que presque tous les enfants ne travaillent qu'à temps partiel, combinant souvent le travail et l'école, alors qu'ailleurs les enfants ne travaillent pas du tout (et vont à l'école) ou alors travaillent à plein temps (et ne suivent pas de cours).

Le contexte pour une planification

Les développements importants intervenus ces dernières années influencent fortement le contexte social et culturel du travail des enfants, engendrant à la fois de nouvelles possibilités et de nouvelles limites d'action. Le contexte social et politique doit être sérieusement pris en compte lors de l'approche du problème. Parmi les éléments les plus importants de ce contexte figurent:

Renouveau de l'intérêt international pour le travail des enfants

L'intérêt pour le travail des enfants augmente dans le monde et les débats et la mobilisation sur le sujet sont plus intenses qu'à tout autre moment du siècle écoulé. Cependant, la nature de cet intérêt est très diverse. Au cours de la dernière décennie, l'intérêt du « Nord » industrialisé s'est principalement concentré sur le travail des enfants impliqués dans la fabrication de biens exportés par des pays en voie de développement vers les pays riches, où ces biens sont consommés. Toutefois, cette approche, bien que très séduisante, ne concerne directement qu'une très faible partie des enfants au travail et peut-être une portion encore moindre de ceux qui effectuent un travail à risques dans des conditions dangereuses. L'intérêt porté au travail des enfants a également tendance à être lié à d'autres préoccupations relatives à la mondialisation de l'économie, surtout s'ils concernent les pays industrialisés en question. En revanche, dans le « Sud », plus pauvre, l'attention a été accordée en priorité à des groupes différents et nettement plus importants d'enfants au travail qui sont particulièrement en vue (les enfants des rues par exemple), ou dont le travail est considéré comme dangereux, pénible ou répréhensible (domesticité, cuisson de briques, prostitution ou encore travail avec des pesticides…). Les pays pauvres ont tendance à s'inquiéter davantage des enfants les plus mal lotis et de lier leurs problèmes à la question plus vaste de la pauvreté, de l'inégalité sociale, du chômage et au manque de services de base, notamment des infrastructures pour l'éducation. Ces différents points de vue ont donné lieu à de très importants débats, tant nationaux qu'internationaux, sur les buts, les priorités, les objectifs et les stratégies de l'action internationale contre le travail des enfants.

Le problème est également affecté par des acteurs, anciens ou plus récents, jouant un rôle nouveau, ou renforcé. Jusqu'à il y a moins de dix ans, l'OIT et L'UNICEF étaient les seules organisations multilatérales sérieusement engagées dans la lutte contre le travail des enfants.

Même alors, le sujet ne revêtait qu'une importance secondaire pour ces deux organisations. Les deux ont toutefois aujourd'hui de vastes programmes internationaux. L'OIT gère dans quelque 40 pays un important programme d'action très connu, le Programme pour l'abolition du travail des enfants (connu sous l'acronyme anglais IPEC). Quant à L'UNICEF, elle gère un programme spécial d'éducation dans une trentaine de pays, visant spécialement la réduction du travail des enfants. La Banque Mondiale s'est révélée comme étant un acteur majeur dans le domaine, tant intellectuellement qu'en matière de programmes. Les organisations non gouvernementales ont renforcé certains de leurs efforts. Par exemple, une ONG pour la lutte contre le travail des enfants, la Marche mondiale contre le travail des enfants, a été à l'origine d'actions qui ont abouti à l'adoption de la récente Convention n° 182 de l'OIT (voir ci-après). Save the Children a récemment renforcé sa fédération internationale (la Save the Children Alliance), en menant à travers elle la plupart de ses activités contre le travail des enfants. Elle représente probablement l'une des voix non gouvernementales les plus influentes actuellement. Les voix des enfants au travail ont été de plus en plus relayées par les ONG dans les discusssions sur le travail des enfants au niveau international. Le monde universitaire est bien plus actif qu'il y a quelques années. En effet, il n'y a pas si longtemps, les milieux universitaires ne prêtaient que rarement attention au travail des enfants alors qu'aujourd'hui on ne peut échapper à un déluge de nouveaux dossiers et de conférences sur ce sujet.

Ce brusque regain d'intérêt et d'activité autour du travail des enfants entraîne dans son sillage une énorme augmentation d'informations et d'opinions, certaines d'entre elles allant à l'encontre des anciennes notions traditionnelles de ce qu'est le travail des enfants et de la manière de le traiter. Certaines questions, que l'on pensait réglées depuis longtemps, font l'objet d'un nouveau débat, les idées reçues ayant été bousculées par de nouvelles expériences, de nouvelles recherches. Et les théories de remplacement proposées sont toujours en discussion. Les organisations dont les activités et l'influence sont liées à l'une de ces théories ont intérêt à voir triompher leurs idées. Par conséquent, les débats provoqués par les changements de perspective sont souvent houleux et les discussions dégénèrent parfois en échanges de propos désagréables.

Il en résulte un fossé toujours plus important entre le concept de travail des enfants et les politiques nationales et internationales le concernant. Le délai naturel entre l'apparition d'un nouveau concept et le moment où il influe sur les politiques est encore parfois augmenté par la mauvaise communication entre d'une part les personnes étudiant le problème et travaillant sur le terrain et d'autre part les politiciens et les groupes d'intérêts qui influencent le plus la politique aux niveaux national et international. Le besoin de développer de nouveaux canaux de communication entre tous ces groupes est réel.

Nouvelle convention internationale sur le travail des enfants

Ces dernières années, l'OIT et d'autres organisations concernées ont œuvré à l'élaboration d'une approche commune qui serait plus largement soutenue tant par les pays du Nord que par ceux du Sud. Ces efforts ont abouti à une nouvelle convention de l'OIT qui met l'accent sur une priorité commune: les enfants soumis aux «pires formes de travail des enfants ». Cette convention (Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, 1999), tente de recentrer l'attention du monde entier et la coopération internationale sur la lutte contre les formes les plus abusives du travail des enfants telles que l'esclavage ou des conditions similaires à l'esclavage,

le trafic d'enfants, la prostitution et autres activités illégales, ainsi que les travaux très dangereux, menaçant leur « santé, leur sécurité ou leur moralité ». Le soutien public et politique pour cet accord est extrêmement large. Il s'agit de la première convention jamais adoptée à l'unanimité par l'OIT. Elle est devenue le centre de gravité naturel de la coopération et des efforts internationaux contre le travail des enfants. Il est à espérer que les ratifications (près de 70 à ce jour) seront également unanimes. Tous les pays ratifiant cette convention sont obligés de mettre au point des plans d'action nationaux permettant de mettre au jour les situations de travail des enfants et les conditions dans lesquelles il se produit, et d'établir des plans pour son éradication urgente. Grâce à l'assistance de l'IPEC, une émanation de l'OIT, un certain nombre de pays sont bien avancés dans la préparation de ces plans d'action.

Nouvel intérêt croissant pour les droits de l'enfant

Les réunions internationales sur le travail des enfants le traitent de plus en plus souvent en termes de droits de l'enfant. Les droits généralement invoqués sont ceux établis par l'Onu en 1989 dans sa Convention relative aux droits de l'enfant (*CDE), laquelle a été ratifiée par tous les pays, sauf les États-Unis et la Somalie*. Elle est à l'heure actuelle la convention sur les droits de la personne la plus largement ratifiée. Pour l'instant, il s'agit de l'instrument international le plus puissant et le plus influent portant sur le traitement réservé aux enfants, et ses articles s'appliquent à toutes les politiques et à tous les programmes concernant les enfants, y compris les programmes et politiques sectoriels sur le travail des enfants et leur éducation. L'introduction de la Convention dans les législations nationales et sa mise en œuvre sont fortement poussées par L'UNICEF (qui assume la principale responsabilité au sein de l'Onu pour la mise en œuvre de la Convention) et par un large éventail d'organisations nationales et internationales de défense de l'enfant. Il existe dans de nombreux pays en voie de développement des groupes actifs de surveillance, de défense et de formation qui attirent l'attention de leur propre gouvernement et de la société civile sur la CDE, principale structure pour ce qui est de la politique vis-à-vis de l'enfant. De nombreux gouvernements ont modifié leur législation à l'égard des enfants afin de l'adapter aux dispositions de la CDE.

Bien qu'en théorie il soit clair que la mise en œuvre de la Convention n° 182 doit respecter les principes établis par la CDE, de nombreux problèmes fonctionnels et politiques de base doivent encore être résolus. La Convention n° 182 de l'OIT reconnaît explicitement la CDE comme un préalable dont les dispositions doivent être prises en considération. Dans les faits, la mise en œuvre de la Convention n° 182 de l'OIT, en accord avec la CDE, exige que les enfants et leur situation soient considérés de façon holistique. Elle requiert également que les actions concernant les enfants de tout secteur tiennent compte de tous les droits qui leur sont accordés par la CDE. Dans la pratique, cela signifie que l'action concernant le travail des enfants ne peut être entreprise de façon trop restrictive, doit également traiter différents aspects importants. Il convient non seulement de respecter l'Article 32 de la CDE sur le travail des enfants mais également plus d'une douzaine d'articles complémentaires tout à fait pertinents. Cela a permis de soulever d'intéressantes questions. En effet, en raison de l'incompatibilité existant parfois entre les normes de la CDE et certaines législations ou usages nationaux en vigueur concernant le travail des enfants et les enfants au travail, des tensions sous-jacentes entre les principes de la CDE et les normes établies par la Convention de 1973 de l'OIT sur l'âge minimum ont été difficiles à concilier. En outre, quelques ministères du travail et organisations de la société civile

n'ont guère apprécié certaines décisions prônées par des groupements défendant les droits de l'enfant, ou par les enfants au travail eux-mêmes, pour mettre en œuvre des droits de la CDE portant sur le travail des enfants.

Un problème particulier se pose ici pour les États-Unis, seul grand pays à ne pas avoir ratifié la CDE. La question a été posée de savoir si les États-Unis devaient observer cette convention dans ses programmes d'aide au développement, surtout en matière de travail des enfants. La réponse tourne autour du fait qu'à la seule exception de la Somalie, tous les pays que les États-Unis sont susceptibles d'aider sont signataires de la CDE et ont assumé les obligations qu'elle implique. Il est vraisemblable qu'ils ne désirent pas encourager les pays bénéficiaires à négliger ou à violer la convention relative aux droits de l'Homme la plus largement ratifiée. De plus, les programmes d'aide bilatérale de L'UNICEF, du Canada et de l'Europe, ainsi que les principales ONG, fournissent une assistance technique et financière à de nombreux pays en voie de développement pour que leurs politiques et leurs programmes soient en accord avec les exigences de la CDE. Une aide américaine qui ne respecterait pas ces engagements et relations serait de peu d'utilité pour le pays bénéficiaire et l'on peut s'attendre à ce qu'elle fasse l'objet de critiques nationales et internationales au sein de la communauté de défense des droits de l'enfant.

Contexte pour une planification : évolutions importantes et récentes au niveau international pour combattre le travail des enfants

Organisation	Activité
OIT, Organisation Internationale du Travail	International Programme for the Elimination of Child Labor (ILO, Programme international pour l'abolition du travail des enfants) Convention internationale sur les pires formes de travail des enfants, 1999
UNICEF	Programmes spéciaux d'éducation visant à réduire le travail des enfants Assistance dans la mise en œuvre de la Convention n° 182 de l'OIT
Banque Mondiale	Actions de promotion du développement macro et micro-économique et de l'éducation
Global March Against Child Labor	Actions visant à encourager l'adoption de la Convention n° 182 de l'OIT
Save the Children	Fédération internationale renforcée, défense renforcée des droits de l'enfant
Nations Unies	Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE). Sommet de 2001 pour faire le bilan des 10 années suivant le sommet de l'enfant de 1990

Nouvelles idées sur les enfants, l'enfance et le développement des enfants

La plupart des politiques nationales et internationales concernant les enfants sont fondées sur l'idée que ces derniers sont plus ou moins semblables et traversent partout certaines étapes et processus de développement déterminés biologiquement, sans tenir compte de leur culture et de leur environnement socio-économique. L'enfance est prise comme un phénomène universel unique, ayant seulement de nombreuses expressions culturelles différentes, et cela aide à justifier la mise en place de règles internationales pour l'éducation et la protection des enfants. Si certains fondements biologiques de l'enfance sont évidents et acceptés, de récentes recherches en sciences sociales ont révélé que la culture joue un rôle plus important qu'on ne le pensait auparavant. Les enfants tendent également à se développer selon des schémas différents selon les environnements. *Pour des raisons pratiques, en matière de travail de l'enfant, il est plus utile de penser en termes de « nombreux types d'enfances » plutôt que de penser en modèle universel d'enfance avec de nombreuses variations culturelles.*

Les enfants ne sont pas simplement des acteurs passifs. Ce sont des agents actifs et qualifiés en ce qui concerne leur propre développement, capables de traiter avec leur environnement et de le modifier. En fait, les enfants sont des personnes très résistantes et pleines de ressources, disposant de différents types d'intelligence qu'ils combinent afin d'acquérir les multiples capacités dont ils ont besoin pour survivre et se développer. S'il ne fait aucun doute que les enfants peuvent être persécutés et qu'ils ont besoin d'une protection adéquate, il est de plus en plus admis qu'il ne faut pas les considérer comme des victimes sans défense qui doivent être protégés par les adultes contre tout danger. Des concepts plus nuancés commencent à se faire jour, qui permettent aux enfants d'apprendre à faire face aux situations menaçantes et à collaborer de façon plus active avec les adultes à leur propre protection. Dans le cas du travail des enfants, par exemple, on insiste bien plus aujourd'hui sur la participation individuelle et collective des enfants au travail à la prise de décision et à la mise en œuvre de mesures visant à les protéger de l'exploitation et des mauvais traitements.

Evolution des attentes du gouvernement, de la société civile et du secteur privé

Nous vivons à une époque où ce que doit être le rôle du gouvernement et sa compétence sont remis en question. Au même moment, les réflexions les plus récentes sur le développement ont renforcé l'attente de certaines formes de structure sociale non gouvernementales, y compris émanant du secteur privé et de la société civile, ainsi que de cette vague forme d'organisation sociale et de cohésion parfois appelée « capital social ». Des expériences et des études récentes sur le travail des enfants n'offrent pas une vision optimiste quant à la volonté et à la capacité des gouvernements de traiter le problème selon les modèles classiques d'intervention. L'OIT, l'UNICF et les ONG ont longtemps réclamé une approche multisectorielle qui, en fait, renforce ou compense la faiblesse du secteur public par les actions et les ressources de la société civile. Les recommandations de la Banque Mondiale, l'un des nouveaux acteurs dans le domaine du travail des enfants, vont dans le même sens. Il ne s'agit pas de dire que le gouvernement ne doive plus jouer son propre rôle, mais plutôt de demander que son action se concentre sur ce qu'il peut réellement apporter. En même temps, le rôle du secteur privé doit être renforcé, y compris en ce qui concerne les organisations à but non lucratif. La question de savoir si des initiatives non

gouvernementales, communautaires ou autres, peuvent se développer et être viables suscite en ce moment un intérêt particulier.

Crises économique et de l'éducation dans les pays en voie de développement

Le renouveau de l'intérêt international pour l'élimination du travail abusif des enfants se produit au moment où les pays les plus pauvres, là où le travail des enfants est concentré, sont particulièrement mal lotis pour traiter ce problème. Nombre d'entre eux sont confrontés à de sévères crises économiques, avec pour conséquences des réductions des services de base, ce qui tend à sérieusement aggraver les problèmes liés au travail des enfants. Bien que celui-ci ne soit pas un phénomène exclusivement lié à la pauvreté, les enfants des pays les plus pauvres travaillent en général davantage que ceux des pays plus riches et ils sont davantage susceptibles d'être confrontés à un travail dangereux ou à tout le moins préjudiciable pour eux. La majorité des enfants travaillent afin d'aider leurs familles à survivre. Lorsque les conditions de vie s'améliorent, les enfants travaillent moins et vont davantage à l'école. Lorsque les conditions de vie se détériorent, les enfants travaillent davantage et vont moins à l'école. Cela ne signifie pas nécessairement, cependant, que le travail est responsable de la diminution de la fréquentation scolaire. L'impossibilité de payer les frais de scolarité en est souvent une cause plus importante.

Des rapports récents de la Banque Mondiale, du PNUD et des milieux académiques indiquent que les conditions économiques de nombreux pays en voie de développement se sont détériorées. Les gens sont plus pauvres qu'il y a vingt ou trente ans et l'on ne peut pas s'attendre à voir leurs conditions de vie s'améliorer de façon significative dans un avenir proche. En Afrique sub-saharienne, la pauvreté s'accentuera presque certainement, à cause du chaos économique et politique, des conflits armés, de l'épidémie de Sida et d'autres facteurs.

On constate un manque de progrès en matière d'éducation. En 2000, les pays les plus pauvres n'approchaient même pas des critères « d'éducation pour tous » de Jomtiem et les prévisions pour le prochain objectif (2015) ne sont guère encourageantes. Ces données permettent de penser que, dans un avenir proche, de vastes populations vivant en milieu rural ou en périphérie urbaine auront peu ou pas accès aux infrastructures publiques d'éducation et que de nombreux enfants seront poussés à travailler.

Les efforts actuels pour réduire le travail des enfants dans une grande partie du monde sont entrepris dans des contextes économiques et sociaux particulièrement défavorables. De nombreuses personnes, y compris les experts de la Banque Mondiale, pensent que le moyen le plus sûr de réduire le travail des enfants et de scolariser ceux-ci est d'augmenter le revenu des familles. Ce résultat pourrait être atteint grâce à des mesures macro et micro-économiques appliquées aux pauvres et en mettant à la disposition de tous les enfants une éducation de base correcte.

Questions quant à l'apport d'une aide multilatérale et bilatérale pour réduire le travail des enfants

Les pays industrialisés sont toujours en pointe dans la communauté internationale pour la lutte contre le travail des enfants et ils fournissent la plus grande partie de l'influx politique et

financier. Cela se produit à un moment où les pays les plus pauvres sont confrontés aux retombées sociales de la mondialisation économique. Beaucoup insistent sur le fait que les effets négatifs de cette dernière aggravent sérieusement les problèmes liés au travail des enfants, et que le Nord est mal venu de condamner le Sud pour des problèmes auxquels il n'est pas étranger. Par conséquent, les initiatives multilatérales et bilatérales prises par le Nord pour lutter contre le travail des enfants sont considérées par beaucoup avec un scepticisme largement répandu.

II. CADRES POLITIQUES POUR COMBATTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

Les actions dépendent autant de leurs bases conceptuelles et institutionnelles que de l'environnement dans lequel elles seront conduites. Dans le cas du travail des enfants, il existe une multitude de possibilités de mise en place de politiques et de programmes. Plusieurs sont couramment utilisées aujourd'hui et reçoivent un important soutien institutionnel et idéologique. On peut en choisir une ou en combiner plusieurs selon l'objectif et le besoin. Lors de la planification de l'éducation pour combattre le travail des enfants, le choix de l'approche est particulièrement important car chacune d'elle a des implications éducatives différentes.

Le travail des enfants est aujourd'hui abordé de différentes perspectives. Chacune d'elle fournit un cadre politique général de préoccupations cohérentes au niveau interne, des objectifs, des priorités du groupe ciblé, des stratégies et des actions, mais également un point de vue spécifique sur les enfants, le travail, le rôle de l'éducation et son processus. Quatre de ces approches se distinguent actuellement, car elles servent de cadres politiques à diverses organisations du secteur public et privé à travers le monde. Les voici :

- Angle du marché du travail
- Angle du capital humain
- Angle de la responsabilité sociale
- Approche centrée sur l'enfant.

Les programmes conçus et fonctionnant selon ces différents cadres existent bien souvent en parallèle au même endroit. Au Bangladesh, par exemple, l'OIT soutient un programme visant à retirer les enfants de l'industrie du vêtement en adoptant une approche en fonction du « marché du travail ». Un très vaste programme d'éducation non formelle fournissant une éducation primaire aux enfants des zones rurales qui travaillent à temps partiel, un vaste programme de formation professionnelle pour les enfants des villes ainsi qu'un programme de soutien éducatif de la Banque Mondiale traduisent quant à eux une politique basée sur « les ressources humaines ». Un ensemble de programmes communautaires pour les enfants des rues, les domestiques, les employés du secteur informel et autres enfants au travail difficilement accessibles repose de son côté sur une philosophie de « responsabilité sociale ». L'UNICEF apporte une structure politique « centrée sur l'enfant » dans le cadre d'un important programme qu'elle soutient pour venir en aide à des enfants des zones urbaines effectuant des travaux dangereux. Tous ces programmes reçoivent des fonds de donateurs bilatéraux qui incarnent leurs propres perspectives politiques.

Les différentes perspectives sur le travail des enfants ont, dans une certaine mesure, été considérées comme opposées les unes aux autres, et chaque camp compte ses défenseurs qui n'hésitent pas à clamer haut et fort que leur approche est la meilleure ou la plus légitime pour s'attaquer au problème du travail des enfants. En réalité, cependant, il est de plus en plus évident que ces différentes perspectives peuvent également se compléter. La tendance qui se dégage va dans le sens d'un éclectisme pragmatique, qui reconnaît les avantages et les limites de chaque approche pour en retenir une ou en combiner plusieurs en fonction de leur efficacité à résoudre

un problème dans la situation particulière traitée. Examinons chacune de ces perspectives - appelons-les des « modèles idéaux » - afin de dégager clairement l'idée qui sous-tend chacune d'entre elles.

Angle du marché du travail

Cet angle, qui est l'angle politique international dominant depuis près d'un siècle, repose sur des idées culturelles euro-américaines partant du postulat que l'enfance est une période de la vie sans travail. En général, on considère que le travail entrave le développement des enfants (notamment leur éducation) et les expose à des risques inacceptables. Ceci est mêlé à la crainte de l'impact potentiel des enfants au travail sur le marché du travail des adultes et sur le niveau de vie de ces derniers. Cette vision de la situation rejette fortement la faute sur l'avidité humaine - en général celle de l'employeur, mais également parfois celle des familles - et estime que les enfants doivent être protégés contre l'exploitation des adultes. Ce concept considère que la meilleure protection consiste à préserver les enfants de tous les dangers inhérents au travail. Le « travail », dans ce cas, est généralement défini officiellement comme une participation à la vie économique (implication dans une activité économiquement productive), bien que la notion de travail des enfants à la base de cette perspective est en fait bien plus restrictive, orientée industriellement et commercialement, considérant le travail comme tout emploi rémunéré hors du cadre familial. Les usines viennent plus vite à l'esprit que les champs familiaux ou les salons de thé.

Le fait d'insister sur un âge minimum officiel pour autoriser la participation des enfants à la vie économique a, entre autres, des origines historiques qui remontent à l'Angleterre de la fin du 18ème siècle et du début du 19ème. À cette époque, on craignait que le travail des enfants ne supplante celui des adultes, qu'il n'engendre une société caractérisée par le chômage des adultes et l'esclavage des enfants, qu'il ne gêne les organisations de travailleurs et qu'il n'appauvrisse encore le prolétariat. De par cette approche, la responsabilité des actions contre le travail des enfants revient aux gouvernements, les Etats devant utiliser leurs pouvoirs de coercition pour éviter que les enfants ne travaillent, en principe jusqu'à la mi-adolescence. Pour mener à bien l'objectif politique de supprimer le travail des enfants, la stratégie centrale sera de mettre les pouvoirs de réglementation de l'Etat au service de cette cause. L'importance de l'objectif visant à ne pas faire entrer les préadolescents dans la vie économique est inscrite dans la politique interne de l'OIT, mise au point pour guider les initiatives de l'IPEC. Elle stipule en effet que les actions dont le but est de rendre le travail sans danger pour les enfants n'ayant pas l'âge minimum requis ne sont acceptables qu'en tant que mesures provisoires pour arriver à plus long terme à l'objectif final, qui est d'interdire le marché du travail aux préadolescents. Une stratégie visant à rendre le travail plus sûr est plus acceptable pour les jeunes au-dessus de l'âge minimum officiel. Les normes internationales régissant l'âge auquel les enfants peuvent être légalement autorisés à travailler sont fixées dans la Convention de l'OIT sur l'âge minimum n° 138, de 1973.

Comme cadre politique, la perspective du marché du travail a des avantages et des inconvénients. Du côté positif, elle jouit d'une longue tradition juridique et institutionnelle. Au cours de ses plus de 150 ans d'histoire, elle a su attirer l'attention, bien nécessaire, sur les abus graves que connaissent un grand nombre d'enfants dans leur travail et elle a galvanisé les efforts de la société pour les combattre. Elle a posé les bases du principal cadre politique grâce auquel les

pays industrialisés ont réduit, sinon éliminé, le travail des enfants comme problème social majeur. Au niveau historique, les sociétés industrialisées d'aujourd'hui lui doivent beaucoup pour leur progrès social. De plus, elle peut compter sur une structure institutionnelle importante pour s'attaquer à la problématique du travail des enfants, étant intégrée aux ministères du Travail et renforcée politiquement par les syndicats et autres organisations engagées dans la protection des enfants contre le travail et les conditions de travail abusifs. Il s'agit notamment d'utiliser les préoccupations et l'action du gouvernement pour protéger les enfants contre le travail abusif grâce aux pouvoirs dont il dispose. Ce sont des atouts sociaux précieux.

Ceci étant dit, les nouvelles théories et les nouvelles données tendent à remettre en cause les hypothèses et les principes sur lesquels repose ce cadre politique. S'il ne fait aucun doute que le travail abusif ou dans des conditions dangereuses, si minime soit-il, a des conséquences sur les enfants, les études actuelles en sciences sociales donnent très peu de raisons, à l'expérience, de croire qu'une quantité modérée de travail en toute sécurité est nuisible aux enfants. Au contraire, tout travail léger et non abusif peut garantir un revenu essentiel, stimuler l'acquisition de savoirs et de compétences indispensables à la vie de tous les jours, développer une résistance et, dans de bonnes conditions, il peut même améliorer les résultats et l'assiduité scolaires. Dans le même ordre d'idées, l'ensemble des données empiriques n'abonde pas dans le sens de ceux qui pensent que, généralement, la participation des enfants à la vie économique menace l'emploi et les salaires des adultes, ou perpétue une situation de pauvreté. Même si cela se produit parfois, le fait est que dans de nombreux autres cas, comme dans les fermes et les commerces familiaux, le travail des enfants aide à créer et à stabiliser les emplois et les revenus des adultes. La contribution économique des enfants peut bien souvent prévenir la pauvreté de la famille ou l'atténuer. De plus, de récentes analyses laissent entendre que la présence des enfants sur le marché du travail est bien plus éphémère et intermittente que celle des adultes, ce qui pourrait réduire les effets de la concurrence. Malheureusement, nous ne disposons pas d'une théorie suffisamment éprouvée démontrant pourquoi la participation économique des enfants pourrait avoir ou non un impact macroéconomique – la question n'est pas aussi simple que l'on pourrait croire. Quelques économistes commencent à peine à développer une théorie qui fasse autorité sur le sujet. De toute manière, nous ne disposons pas actuellement de suffisamment de données permettant de tester une telle théorie, fut-elle disponible.

Plus important que tout, peut-être, il apparaît de plus en plus clair que les causes de base du travail des enfants ne sont nullement liées au marché du travail, mais plutôt profondément ancrées dans un contexte économique et social lourd, comme la pauvreté, la discrimination et l'inégalité. Ceci laisse penser que les stratégies les plus efficaces pour éliminer le travail des enfants devraient s'attaquer à ces causes. Il convient de souligner que les historiens économiques et sociaux modernes attribuent le déclin à long terme du travail des enfants en Occident aux changements des conditions économiques sous-jacentes plutôt qu'aux législations et à l'application forcée des politiques gouvernementales.

Même si certaines études et expériences ont remis en question certains arguments classiques favorables à une approche politique en fonction du marché du travail, le modèle continue de prévaloir grâce à son institutionnalisation généralisée. Elle a été mise à jour grâce aux apports des autres approches. L'OIT recommande par exemple une approche « multi facettes » qui reconnaît le besoin de lier les interventions sur le marché du travail aux réformes, économiques,

éducatives ou autres nécessaires, pour atténuer la pauvreté et les autres raisons socio-économiques à l'origine du travail des enfants. Même si le courant de pensée actuel rejette toujours la responsabilité essentielle sur l'État et souligne la centralisation de la législation et des outils destinés à faire respecter la loi, il reconnaît également les limites du gouvernement et le besoin de mobiliser également d'autres franges de la société. Néanmoins, même ce cadre politique élargi peut encore se révéler trop étroit pour faire face au problème.

Historiquement, le modèle reposant sur le marché du travail a eu des implications cruciales pour l'éducation. Peu d'éducateurs comprennent à quel point il a modelé les méthodes scolaires actuelles et limité les options pour rendre l'école plus souple et efficace. Dans ce cadre reposant sur le marché du travail, outre son rôle classique d'apporter des compétences et des connaissances aux enfants, l'éducation contribue à les maintenir hors du marché du travail jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de pouvoir travailler légalement. En d'autres termes, l'école doit accueillir et occuper tous les enfants jusqu'à un certain âge, quels que soient leurs progrès. Cet élément influe sur pratiquement tous les aspects de l'organisation scolaire. Les enfants ne peuvent pas, par exemple, être exemptés de l'obligation d'aller à l'école parce qu'ils auraient acquis suffisamment de connaissances pour obtenir un diplôme, même si une telle possibilité se révélerait parfois plus efficace et moins rigide en ce qui concerne l'âge.

Ce cadre politique tenant compte du marché du travail tend à considérer le travail des enfants comme incompatible, par nature, avec leur éducation. Mais, bien qu'il aille dans le bon sens pour décourager le travail abusif ou dangereux des enfants, il décourage également le travail à temps partiel en arguant qu'il pourrait distraire les enfants du chemin de l'école. Il considère ceux-ci comme innocents et impuissants contre l'exploitation, voire incapables de reconnaître ce qui est dans leur meilleur intérêt. Ils sont considérés comme des victimes, ou des victimes potentielles, dépendant des adultes pour aide et protection. On part également du principe que ce qui est bon pour les travailleurs adultes l'est également pour les enfants. Cependant, le travail des enfants ne peut se résumer qu'à une question de travail – même s'il y a un peu de cela évidemment. Le problème requiert un concept plus large, et les trois perspectives que nous aborderons ci-après font état de certains éléments qui pourraient figurer dans un cadre politique suffisamment élargi.

Angle du capital humain

Cette approche mesure le travail des enfants à l'aune du développement économique national. Elle considère le travail des enfants comme un produit du sous-développement économique et estime que la solution est l'élimination de la pauvreté et de ses causes. Au niveau macroéconomique, cela correspond à une augmentation du Produit national brut tandis qu'au niveau microéconomique, cela implique l'amélioration des possibilités de revenus pour les pauvres. Le cadre capital humain envisage *le problème du travail des enfants en termes de travail et de conditions de travail qui empêchent toute contribution potentielle des enfants au développement économique national et à leur propre évolution économique quand ils arrivent à l'âge adulte.* Elle ne voit aucune objection au travail des enfants, *en tant que tel*, mais *s'oppose à tout travail empêchant les enfants de recevoir une éducation.* Les économistes et autres chercheurs travaillant sur cette question ont produit une quantité considérable de documents analysant la relation entre le travail des enfants, l'éducation et leurs gains sur toute une vie. Ce cadre accorde une attention toute particulière aux décisions familiales fixant aux enfants le temps

réservé à l'école et au travail. Elle a tendance à considérer le travail des enfants comme une nécessité économique et à mettre en avant les avantages à court et long terme pour le foyer et l'enfant lui-même. Aux termes de cette approche, *sont encouragées les politiques et les actions visant à développer le capital humain des enfants – les compétences, les comportements ainsi que les autres aptitudes nécessaires pour qu'ils contribuent au développement économique et deviennent des adultes prospères. Elle juge le travail des enfants selon qu'il contribue à cet objectif ou les en éloigne, s'opposant par exemple à toute forme de travail qui empêche les enfants de recevoir une éducation, mais approuvant l'apprentissage et toute autre forme de travail permettant d'acquérir des compétences.*

Les défenseurs de l'approche capital humain ont tendance à se méfier d'un État trop interventionniste et à décourager les politiques coercitives telles des règles générales sur l'âge minimum pour le travail des enfants, préférant une approche stratégique qui modifie le comportement social grâce à l'utilisation d'incitations. Une récente variante conçoit le développement comme l'accès à la liberté de choix et l'augmentation du nombre des options, notamment pour les pauvres. Selon ce mode de pensée, interdire aux gens, par une législation, d'effectuer un travail qu'ils considèrent comme nécessaire à leur survie serait un pas en arrière, en réduisant, au lieu de les augmenter, leurs possibilités de travail, déjà minimes. Les défenseurs de la thèse du capital humain recommandent plutôt d'augmenter les opportunités viables pour les enfants et leur famille, dont la mise en place de programmes travail-étude, le subventionnement des frais scolaires pour les enfants pauvres, l'amélioration de la qualité des écoles et l'accroissement du nombre de services de santé et éducatifs pour les pauvres, l'introduction d'outils générateurs de revenus comme les micro-crédits et la mise en place de liens plus directs entre l'éducation et les besoins en compétence de la société. En résumé, selon cette perspective, le travail des enfants est considéré comme un symptôme des problèmes économiques sous-jacents et la manière la plus efficace de lutter contre ce travail consiste à réduire les problèmes qui en sont la cause et d'imaginer des voies plus accessibles. Telle est la principale mission des programmes et d'une politique de développement économique, en utilisant autant que possible le secteur privé. Ce point de vue concerne tout particulièrement la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les ministères nationaux chargés de la planification et du développement économique, les différentes associations d'employeurs et de nombreux économistes et éducateurs.

La perspective du capital humain considère l'enfance comme une préparation à l'âge adulte et les enfants en termes de leur potentiel à devenir des adultes économiquement productifs. A partir de là, le potentiel doit être protégé et entretenu. Si elle met l'accent sur l'alphabétisation et d'autres compétences, cette perspective valorise aussi des comportements, tels que l'initiative et l'esprit d'entreprise, propices à la croissance économique. La perspective du capital humain n'abonde pas énormément dans le sens des droits de l'enfant, mais elle ne transige pas sur le fait que les enfants doivent recevoir une éducation décente. Même si l'« éducation » dans ce contexte ne signifie pas toujours une scolarisation formelle, les défenseurs de la thèse du capital humain sont les champions incontestables d'une plus grande scolarisation. Ils estiment que l'éducation primaire et secondaire est le facteur catalytique pour la prospérité individuelle et nationale dans les pays pauvres, et d'aucuns de déclarer que l'enseignement primaire, surtout chez les filles, génère un retour sur investissement supérieur à toute autre stratégie de développement. Après être resté marginal pendant des années dans le débat sur le travail des enfants, cette façon de

l'aborder est désormais tellement en pointe que certains se demandent si les gouvernements des pays en voie de développement ne pourraient pas, au lieu de s'appuyer sur une perspective marché du travail, adopter des politiques suivant une approche en termes de capital humain. Des initiatives universitaires et de programmes récentes mises en place par la Banque Mondiale et qui abordent la question du travail des enfants sous cet angle, pourraient accélérer ce changement.

Il ne fait aucun doute que la perspective du capital humain a déjà largement contribué au débat international sur le travail des enfants en canalisant l'attention de manière plus constructive sur les enfants au travail en tant que potentiel pas encore mûr pour le développement économique. *Elle souligne les avantages qui peuvent être obtenus par une politique d' « investissement dans les enfants », qui va bien plus loin que de simplement les « protéger ».* Elle a cependant été critiquée pour certains de ses défauts en tant que structure unique pour s'attaquer au problème des enfants. Certains économistes et chercheurs estiment que son credo de l'éducation et ses arguments relatifs au fait que la scolarisation profite à l'économie pourraient être excessifs dans le cas des pauvres, qui souffrent de discrimination ou d'autres barrières qui les empêchent même d'utiliser leur éducation s'ils en ont reçue une. On ne sait toujours pas avec certitude si c'est plutôt le développement de l'éducation qui accélère la croissance économique ou le contraire.

L'idée avancée par des économistes que l'éducation améliore la mobilité économique et sociale des pauvres a été réfutée par certains sociologues. Ceux-ci affirment que les systèmes scolaires, et plus particulièrement dans les pays en voie de développement, sont bien plus susceptibles d'agir en mécanismes de filtrage et de tri subtils, dans le sens où ils maintiennent le *statu quo* entre les classes sociales, en procurant des avantages éducatifs aux élites existantes et en canalisant les diplômés vers des emplois très hiérarchisés en fonction de ces classes. L'expérience montre également que la croissance de la prospérité nationale ou régionale ne réduit pas forcément le nombre d'enfants au travail ou même de ceux travaillant dans des situations nocives. En fait, dans plusieurs parties du monde, les enfants des propriétaires de petites entreprises ou de fermes et les enfants vivant dans des régions prospères ont plus de chances de travailler que ceux des familles et des régions plus pauvres. En général, les enfants travaillent plus souvent lorsqu'ils sont placés dans des situations où ils ont plus d'opportunités, de besoin et de désir de le faire. Aux Etats-Unis, par exemple, les adolescents de la classe moyenne disposant de bons contacts ont plus de chances de trouver un emploi que les enfants des familles plus pauvres. Certains éducateurs et défenseurs des droits de l'enfant soulèvent la question de savoir si l'éducation et le développement des enfants doivent être principalement orientés vers des objectifs de développement économique.

Des incitations économiques sont utilisées depuis longtemps pour pousser les enfants à aller à l'école – les programmes de repas gratuits pour les élèves est un exemple classique – et la Banque Mondiale, comme d'autres, ont tenté de donner des « bourses » modestes en espèces pour encourager l'assiduité scolaire des enfants (surtout des filles) issus de familles pauvres. Les historiens font remarquer que la participation des enfants au travail a chuté là où le retour économique attendu de leur éducation surpasse les avantages du travail à plein temps. La création de marchés du travail qui paient une prime pour aller à l'école a depuis longtemps prouvé sa plus grande efficacité par rapport aux lois sur l'éducation qui rendent la scolarisation obligatoire. Cependant, là où les opportunités d'emploi sont très limitées, de telles incitations

pourraient favoriser les familles les mieux nanties, dont les enfants jouissent d'un meilleur accès à l'enseignement et qui peuvent se permettre d'étudier plus longtemps.

Angle de la responsabilité sociale

Cette perspective aborde le travail des enfants dans le contexte du développement social plutôt que dans celui du développement économique. Elle est motivée par les inégalités sociales, les nombreux types de discrimination, la concentration et l'utilisation injustes des pouvoirs économiques et politiques, l'aliénation culturelle, les dysfonctionnements dans les relations familiales et communautaires, l'irresponsabilité sociale et la détérioration des valeurs et de la fibre morale. *La principale préoccupation est l' « exclusion » des groupes désavantagés d'une pleine participation à la protection, aux avantages et aux opportunités qu'offre la société. Le remède proposé est une insertion sociale plus importante de ceux qui sont exclus et marginalisés. Le problème du travail des enfants est, dans ce contexte, défini comme un travail qui exploite, aliène, oppresse les enfants et les exclut des protections normales de la société.* Cette exclusion est considérée comme le résultat d'une compassion et d'une responsabilité sociale inadéquate, comme en témoigne souvent la négligence du gouvernement envers les pauvres, l'égoïsme répressif des élites, l'absence de solidarité entre les pauvres et les classes laborieuses, et la rupture de la structure de soutien familiale et de ses obligations. Les enfants peuvent également se retrouver prisonniers du travail en raison du manque de souplesse de sociétés traditionnelles incapables d'évoluer dans le temps, en fonction de l'évolution des conditions de vie et des technologies. *Le travail des enfants est considéré comme une situation dans laquelle les enfants sont abandonnés à leur sort et rendus vulnérables à l'avidité et à l'exploitation car ils ne sont pas suffisamment connectés à la société, et notamment avec leurs familles et les communautés.*

Comme dans le cas du cadre politique du capital humain, le simple fait que les enfants travaillent n'est pas forcément considéré comme le nœud du problème, bien que l'on estime que *les enfants devraient n'effectuer que des travaux « sans danger » — soit des emplois acceptables pour l'enfant, la famille et la société.* Suivant la perspective de la responsabilité sociale, *l'élimination du travail abusif des enfants ne consiste pas tant à réduire la pauvreté ou à maintenir les enfants hors du marché du travail qu'à les mettre en contact avec les éléments de protection offerts par la société*. Cette « mobilisation protectrice » de la société passe généralement par le renforcement des familles, des programmes ciblés pour les enfants au travail et leurs familles, l'amélioration des services de base (santé, éducation non formelle et micro-crédits), un contrôle communautaire des lieux de travail afin de déceler les abus et d'y mettre fin, l'organisation des enfants pour qu'ils défendent leur propres intérêts et la mobilisation politique afin de responsabiliser et sensibiliser davantage les gouvernements. Il est particulièrement intéressant de constater que, dans de nombreuses parties du monde, *les interventions basées sur ce modèle ont eu tendance à mettre en avant les initiatives locales, les procédures démocratiques et la participation des enfants*, non seulement pour leur propre bien, mais aussi pour le progrès de leur communauté et de la société. De nombreux gouvernements ont trouvé qu'une telle mobilisation pouvait être utile et l'ont d'ailleurs encouragée, entre autres, par des soutiens financiers.

Cette approche *souligne l'importance stratégique d'un changement de valeurs culturelles* afin de susciter un plus grand intérêt social et plus de solidarité vis-à-vis des groupes exclus dont, dans

le cas présent, les enfants travaillant dans des conditions abusives. Certains groupes qui épousent la thèse de la responsabilité sociale comme moteur du développement ont suscité de vives critiques dans certains pays vu la situation des enfants y vivant dans la pauvreté, dont notamment les enfants au travail et de la rue. De tels groupes considèrent les enfants aussi bien comme un produit social qu'un projet social ; le développement des enfants est en fin de compte tributaire du développement moral de leur société, et une société normale se préoccuperait de *tous* ses enfants. Les recherches en sciences sociales ont depuis longtemps démontré que la confiance, les réseaux et autres formes d'échange au sein de la famille de l'enfant, de l'école, des amis et de la communauté dans son sens le plus large ont des effets bénéfiques sur les opportunités offertes aux enfants et sur leurs choix, et par conséquent sur leur comportement et leur développement. On estime que les enfants à risque sont mieux élevés et protégés par l'élargissement de la responsabilité sociale en ce qui les concerne et une plus grande solidarité entre eux. *Ce courant de pensée soutient le concept de droits des enfants.* Il a tendance à juger la société selon la manière avec laquelle elle répond à ses obligations dans la satisfaction des besoins de base des enfants et intègre ces enfants dans la vie économique, politique et culturelle en tant que citoyens totalement émancipés.

Ce point de vue hautement social et culturel de la société et de la place des enfants dans celle-ci est à l'origine de quelques-uns des *programmes d'éducation non formelle parmi les plus innovants pour les enfants au travail.* Le plus célèbre est « l'éducation de rue », qui a recruté et formé des « éducateurs de rue » pour qu'ils entrent en contact avec détermination avec les enfants dans la rue et au travail afin de les connecter à des réseaux d'aide sociale et sur des questions les concernant personnellement. Lancés de manière systématique en Amérique Latine durant les années 1970 et 1980, pour ensuite se répandre dans le reste du monde, les programmes d'éducation de rue ont fini par devenir la norme pour atteindre toutes sortes d'enfants au travail, tels que ceux engagés dans le commerce de rue, la prostitution, la mendicité et les petits services. Cette démarche volontariste envers les enfants a été jugée nécessaire pour les écarter de tout travail dangereux et pour les inciter à suivre une éducation formelle ou non formelle. D'autres innovations éducatives ont porté leurs fruits, comme les programmes mobilisant et éduquant les enfants au travail pour les amener à prendre leurs propres initiatives, des écoles et des projets gérés par la communauté, des programmes travail-étude, dans lesquels le travail est une forme d'apprentissage, et d'autres formes d'éducation citoyenne.

L'une des plus grandes contributions de la perspective de responsabilité sociale fut de démontrer l'importance de la mobilisation de l'ensemble de la société face au problème du travail abusif des enfants et d'attirer l'attention sur le rôle majeur des valeurs sociales comme facteur déterminant du bien-être des enfants. Elle a su convaincre que les problèmes du travail des enfants ne pouvaient pas être uniquement résolus par des « ajustements technologiques », comme l'amélioration de l'éducation et autres services publics, malgré l'indéniable importance que peuvent avoir ces mesures. Le travail des enfants jouit d'une dimension morale collective qui doit également être prise en compte, et les groupes travaillant selon cette perspective ont dans certains cas considérablement sensibilisé la société dans son ensemble, l'amenant à faire adopter des mesures d'envergure pour le bien des enfants.

Cette approche comporte toutefois quelques problèmes. La primauté des valeurs et des processus sociaux qu'elle met en avant ne correspond pas toujours aux conclusions avancées par les

économistes selon lesquelles les variables économiques expliquent parfois bien plus de choses que les variables sociales. Les études visant à lier le travail des enfants à la structure et à la dynamique de la famille ont donné des résultats ambigus. *Du point de vue pratique, il n'est pas toujours évident de savoir quelles actions praticables peuvent réussir pour résoudre les principaux problèmes, comme le maintien des élites sur leurs positions et la discrimination envers les pauvres qui, selon certains critiques, seraient la cause du travail des enfants.* On pourrait croire qu'il faut changer le monde avant de faire évoluer quoi que ce soit. Il pourrait sembler également que tous les petits programmes communautaires que cette idéologie a pu initier grâce à son appel à un engagement social plus large sont, dans une certaine mesure, peu de chose par rapport au diagnostic des causes des problèmes.

Approche centrée sur l'enfant

L'approche centrée sur l'enfant, la plus récente approches politique, a été placée sur le devant de la scène par l'adoption et la ratification quasi universelle de la Convention des Nations Unies sur le droit de l'enfant (CDE). Elle est *devenue la norme internationale pour les politiques concernant l'enfant,* ce qui n'est pas toujours apprécié aux Etats-Unis, seul pays (avec la Somalie) à ne pas avoir ratifié la CDE. Contrairement à ce qui se produit dans les autres cadres conceptuels, *les actions centrées sur l'enfant, dans le cas des enfants au travail, considèrent ceux-ci comme leur principal centre d'intérêt, mettant leurs intérêts et leur bien-être avant toute chose,* sans tenir compte des considérations des adultes. Sans grande surprise, cette perspective est plutôt retenue par les organisations de défense des enfants. Elle est largement représentée au niveau international par L'UNICEF et les organisations internationales sur les droits de l'enfant, et au niveau national par un nombre croissant d'organisations non gouvernementales et communautaires pour la promotion des droits des enfants et de leur bien-être. Elle est *déterminée par les conditions qui limitent le développement des enfants et violent leurs droits. Par conséquent, elle définit le travail des enfants comme un travail qui nuit à leur bien-être et à leur développement individuel et social, et elle juge qu'un travail est acceptable ou non en fonction de ses conséquences sur les enfants.* Dans la définition de la notion de travail figure bien plus que la simple participation à l'économie. Les filles qui travaillent dans leur famille sont par exemple inclues. L'objectif de cette action vis-à-vis du travail des enfants est de garantir leurs droits, leur bien-être et leur développement.

La CDE présente un ensemble de divers droits inscrits dans près de quarante articles. L'un d'eux (Article 32) traite du travail des enfants et sa principale clause garantit aux enfants le droit d'être protégés contre tout travail où ils sont exploités, ou bien qui nuit à leur santé ou à leur développement physique et psychosocial. La Convention est conçue pour mettre en avant une vision holistique des enfants, et c'est pourquoi les autres articles doivent également être pris en compte. L'une des dispositions les plus fondamentales de la CDE (Article 3) exige que « *dans toutes les actions concernant les enfants. . . les meilleurs intérêts de l'enfant soient la principale considération ».* Ce principe est au cœur même de la perspective centrée sur l'enfant. Une douzaine d'autres droits au moins, mentionnés dans la CDE, traitent du travail des enfants.[2] De plus, *la nouvelle convention de l'OIT* (n° *182) contre les pires formes de travail des enfants est*

[2] Parmi ces droits figurent : le droit à ne pas être victime de discrimination (Article 2) ; le droit des enfants à se faire entendre dans toutes les actions officielles les concernant (Article 12) ; le droit à la liberté d'association (Article 15) ; le droit à ne subir ni violence, ni abus (Article 19) ; le droit à un niveau de vie suffisant (Article 27) ; le droit à une scolarisation gratuite et pertinente qui puisse vraiment développer le potentiel de l'enfant (Articles 28 et 29) ; le droit au repos et au jeu (Article 31)...

écrite de manière à exprimer également le droit des enfants à être protégés des situations dangereuses liées au travail.

La perspective centrée sur les enfants passe des droits à l'action, en *se concentrant sur le développement de l'enfant plutôt que sur les objectifs visant à leur venir en aide*. Même une aide à court terme, dans ce contexte, se done pour objectif de concourir au bien-être et au développement de l'enfant à long terme. On distingue également, parmi tous les programmes qui s'inscrivent dans cette perspective, un *sens très marqué de la responsabilité morale vis-à-vis des enfants* concernés. Une action qui n'améliore pas la condition des enfants ne peut être considérée comme une réussite, même si elle atteint ses autres objectifs. On remarque que les programmes et les actions centrés sur les enfants ont tendance à être caractérisés par au moins trois éléments qui peuvent être considérés comme formant ses principaux points stratégiques:

- L'action repose sur une solide compréhension des enfants, y compris de leur développement et des caractéristiques propres à leur situation. Ceci implique généralement comme première étape une étude et une évaluation précises sur le terrain, et les actions doivent être ciblées et planifiées principalement sur la base de ces informations.

- L'objectif de toute démarche doit être focalisé sur les meilleurs intérêts des enfants visés et l'action planifiée et évaluée en fonction de ce critère.

- Les enfants au travail participent à la définition et à la recherche d'une solution, et ils peuvent même en prendre l'initiative.

La perspective centrée sur l'enfant est tout particulièrement influencée par les idées actuelles sur les droits de l'Homme et le développement humain. Elle admet le fait que l'enfant possède une certaine force de caractère tout en étant vulnérable, qu'il est capable tout en manquant d'expérience, qu'il sait certaines choses tout en en ignorant d'autres, qu'il existe différents types d'intelligence et que les besoins sont variés en matière d'éducation, et enfin que l'enfant peut être un acteur plutôt actif que passif dans son développement. Elle reconnaît que les enfants apprennent mieux lorsqu'ils s'engagent personnellement dans les activités de la vie quotidienne et que l'amour-propre, crucial, vient en partie du sentiment d'être utile dans le monde. Ce point de vue contraste avec les autres perspectives qui donnent une image plus passive des enfants, commes victimes actuelles ou potentielles, comme des pages blanches sur lesquelles les écoles et les institutions peuvent écrire, ou comme de simples produits et personnification de leur culture. Pour cette raison, *une approche centrée sur l'enfant insiste sur la participation des enfants dans les décisions concernant leur travail et les actions entreprises* pour se protéger, comme stipulé dans l'Article 12 de la CDE. La CDE permet aux enfants d'être écoutés et d'avoir leur mot à dire dans les décisions les concernant, tout en leur refusant le droit à décider seuls. Le but de la CDE est de s'assurer que l'avis de l'enfant est pris en compte, et non pas de retirer aux corps constitués et aux parents leur autorité et leur responsabilité dans la prise de décision.

La contribution majeure de la perspective centrée sur l'enfant a été de refocaliser l'attention sur les enfants et leur bien-être. En fait, il a rendu *les enfants plus responsables de l'action sur le travail des enfants*. Il fallait faire cet ajustement pour corriger de nombreuses méthodes de lutte

contre ce problème. L'introduction autoritaire de cette perspective dans le débat international a déjà fait de la disposition de la CDE sur le « meilleur intérêt » de l'enfant un critère essentiel auquel toutes les parties impliquées dans la discussion doivent répondre. De plus en plus de pays évoluent vers cette perspective dans leur lutte contre le travail des enfants. Aux Philippines, par exemple, la mobilisation communautaire autour de la CDE a joué un rôle clé pour identifier, surveiller et aider les enfants exposés à des risques. Des organisations et des initiatives proposées par des enfants ont été encouragées dans des pays aussi différents que l'Inde, le Sénégal et le Pérou. Plus frappant encore, les enfants au travail ont commencé à participer aux débats nationaux et internationaux sur des politiques concernant le travail des enfants. Dans certains pays, ils ont même leur mot à dire sur l'organisation de leur éducation.

Tout comme dans le cas des trois autres perspectives, cependant, celle-ci présente son lot d'avantages et d'inconvénients. Certains sont notamment en désaccord avec un principe de base de la CDE, l'Article 3 selon lequel les meilleurs intérêts des enfants doivent être la « considération principale » de « toutes les actions les concernant ». Ils estiment que les politiques concernant le travail des enfants devraient avant tout protéger l'emploi et le revenu des adultes, de qui dépendent les enfants pour leur entretien. L'une des autres pommes de discorde concernant cette perspective porte sur le fait de savoir si les enfants sont capables ou non, dans tous les cas, de déterminer avec précision quels sont leurs meilleurs intérêts à long terme. Même si certains enfants jouissent d'un niveau de maturité suffisant pour le faire, il peut y avoir d'autres facteurs pouvant influencer les enfants dans leurs décisions, qui ne respecteraient pas leur santé, leur sécurité ou leur moralité à long terme. Certains critiques estiment que les enfants ne devraient pas avoir le choix de déterminer l'équilibre entre le travail et l'école car ils ne disposent pas de la maturité nécessaire leur permettant d'effectuer des choix judicieux dans leur propre intérêt pour l'avenir. Qui plus est, bien que son influence intellectuelle et structurelle semble croître rapidement dans les milieux universitaires et des ONG, la perspective centrée sur l'enfant demeure relativement marginale dans les politiques nationales officielles et dans les programmes d'action sur le travail des enfants. Ceci est dû en partie au manque de moyens pour la mise en pratique de cette nouvelle perspective. De plus, l'application de la CDE au problème du travail des enfants présente certains problèmes de mise en œuvre épineux. Il n'est pas toujours aisé de traduire les paroles en actes ou de sélectionner la meilleure disposition de la CDE en fonction d'une situation particulière de travail des enfants. Les ministères sont organisés afin de prendre des décisions pour des secteurs déterminés, mais la mise en œuvre des stipulations de la CDE implique bien souvent un processus décisionnel multisectoriel, ce qui est lourd et difficile. De même, la défense des meilleurs intérêts peut parfois opposer enfants et adultes. Par conséquent, même si ceci peut représenter une bonne approche des problèmes, en pratique les difficultés qu'elle provoque dans les relations politiques et communautaires pourraient se révéler insolubles. L'une des critiques les plus courantes à l'encontre de la CDE est qu'une mise en oeuvre simpliste risque de prêter tant d'attention aux services directs destinés aux enfants qu'elle en oublierait de s'occuper du contexte socio-économique général qui influence considérablement les enfants, même si c'est de manière indirecte. Pour cette raison, L'UNICEF et d'autres organismes ont souligné l'importance de rendre les politiques économiques et sociales plus « bienveillantes » envers les enfants.

III. RELATION ENTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET L'ÉDUCATION

Les études menées sur la relation existant entre le travail des enfants et la scolarité ont pendant longtemps trouvé des rapports généralement négatifs entre le travail des enfants et leur inscription à l'école, l'assistance aux cours, l'assiduité, les progrès scolaires et/ou les performances. Plus les enfants travaillent, moins ils ont de chances d'aller à l'école, de passer dans la classe supérieure ou d'obtenir de bons résultats en classe ou lors des examens. Il existe cependant tellement d'exceptions à cette tendance générale (environ un tiers des cas) qu'elle ne peut être appliquée à vue de nez. La relation ne semble pas évidente. Plusieurs études indiquent que les enfants qui travaillent durant une très courte durée ont des performances et une assiduité scolaire supérieures à ceux qui travaillent davantage ou à ceux qui ne travaillent pas du tout. De telles anomalies poussent à la prudence pour déterminer indépendamment la relation entre travail et éducation selon le pays et la situation. En outre, même là où un rapport est établi par des données, l'interprétation de ce que cela signifie en pratique peut se révéler difficile, et la question de déterminer quelle est la cause et quel est l'effet peut ne jamais trouver de réponse. Les non spécialistes ont tendance à penser qu'un rapport négatif entre scolarisation et travail signifie que le travail des enfants est responsable de mauvais résultats scolaires, ce qui reflète bien sûr des idées préconçues, qui ne sont pas toujours erronées. Cependant, les spécialistes sont conscients que d'autres explications peuvent être tout aussi valables. Il existe des indications (fournies par différentes études) que, par exemple, les enfants ayant de mauvais résultats à l'école sont plus susceptibles d'assumer ou de se voir confier des responsabilités professionnelles plus importantes.

De même, le travail ainsi qu'une faible assiduité ou de mauvais résultats scolaires peuvent résulter d'une cause sous-jacente comme la pauvreté. Par exemple, les enfants issus de familles pauvres ont presque partout tendance à moins fréquenter l'école et à obtenir de moins bons résultats que les enfants de foyers plus aisés. La situation socio-économique est un puissant indicateur d'assiduité et de performance scolaire. Etant donné que les enfants au travail dans les pays en voie de développement sont principalement issus de familles pauvres, la pauvreté à elle seule ne peut être considérée comme la cause des différences en terme d'assiduité et de réussite scolaire entre les enfants qui travaillent et ceux qui ne le font pas. Afin de déterminer la relation entre le travail d'une part, le suivi des cours et la réussite d'autre part, il convient d'éliminer l'explication de la pauvreté en comparant l'assiduité et la réussite entre des enfants du même milieu socioculturel qui travaillent et d'autres qui ne le font pas. Mais cela n'est pas simple à réaliser car parmi les données à disposition pour analyse, il y en a peu qui fournissent des indicateurs convaincants pouvant être utilisés pour contrôler le niveau de pauvreté.

La mesure de la pauvreté présente en effet ses propres problèmes méthodologiques. Il peut être tout aussi difficile d'exclure l'influence d'autres facteurs potentiellement significatifs, comme une subtile discrimination ou des différences individuelles en ce qui concerne les capacités et les aspirations. Aussi, dire que le travail est statistiquement lié à une faible participation scolaire et de mauvais résultats n'est pas vraiment utile pour la mise en oeuvre d'une politique ou de programmes. A cet effet, pour comprendre pourquoi cette relation existe, la complexité de sa dynamique, ainsi que pour déterminer la façon et le lieu où l'on peut intervenir efficacement, il vaut beaucoup mieux se fier aux études de terrain utilisant des méthodes ethnographiques et qualitatives.

En dépit de la complexité dans la relation entre l'école et le travail, les décideurs et les éducateurs pensent généralement que l'un et l'autre s'excluent mutuellement. Ils présument que le travail dépassant les simples tâches ménagères est potentiellement dangereux pour les enfants, ou qu'à tout le moins, cela les éloigne de l'école, et que celle-ci est bénéfique de la même manière pour tous. Ce modèle extrêmement simpliste sous-tend beaucoup, ou même la plupart des politiques appliquées. Notre précédente explication sur les raisons pour lesquelles les enfants travaillent devrait alerter sur les limites de cette vision. A l'autre extrémité, il y a ceux qui considèrent le travail comme faisant partie du développement, une expérience que tous les enfants devraient connaître, au moins à temps partiel, et l'école (telle qu'elle existe généralement) comme une activité marginalement utile qui étouffe l'initiative, l'imagination et l'intelligence des enfants. Ces deux positions comportent une part de vérité, mais également des erreurs et sont une source de polémique pas très utile dans la réalité. De même, des spécialistes des sciences sociales, des éducateurs et des défenseurs des enfants rejettent de plus en plus tout modèle opposant formellement éducation et travail et plaident plutôt en faveur d'un modèle qui place à la fois le travail et l'école sur un barème qui classerait les effets sur l'enfant en fonction d'une échelle allant de « bénéfique » à « néfaste ». La plupart des écoles et des situations de travail actuelles pourraient être classées entre ces deux extrêmes, soit parce que leur effet est neutre, soit, plus généralement, parce que leurs effets sur les enfants comportent aussi bien des points positifs que des points négatifs. Et dans ce cas, il convient de déterminer lequel prédomine.

Comparaison des effets positifs et négatifs de l'école et du travail sur les enfants

ECOLE		
Positif	**Mitigé**	**Nuisible**
↑	↑	↑
Comparaison contestable	**Comparaison plus appropriée**	**Comparaison contestable**
↓	↓	↓
Nuisible	**Mitigé**	**Bénéfique**
TRAVAIL		

Dans les discours extrêmes, les avantages de l'école sont opposés aux aspects négatifs du travail, ou inversement. Ce sont des comparaisons contestables. En réalité, l'école, tout comme le travail, présente des avantages et des inconvénients pour les enfants, et doivent être évalués en conséquence. Les actions entreprises doivent en augmenter les avantages et en réduire les inconvénients.

Ce modèle plus complexe, ou ses variantes, correspond bien mieux aux résultats des études récentes que le vieux concept dualiste. Il est particulièrement utile pour les professionnels car il leur permet de prendre en compte à la fois le travail et l'école dans une perspective nuancée. Il favorise des politiques et des programmes réalistes qui reconnaissent que le travail et l'éducation ont en général des avantages et des inconvénients pour les enfants et décourage les discours

rhétoriques purs et durs, comparant le meilleur de l'école avec le pire du travail ou inversement. Il est bien plus productif d'analyser quelle expérience de développement (positive ou négative) reçoivent les enfants, tant de leur travail que de leur école, et d'ensuite les combiner de manière à optimiser l'avantage général qu'en retirent les enfants, tout en réduisant au maximum les effets négatifs. Dans certains cas, cette approche amène à retirer les enfants du travail pour leur faire suivre l'école à plein temps. Dans d'autres cas, cela conduit à établir des compromis, parfois très innovateurs, permettant, ou même parfois encourageant, la combinaison entre travail non dangereux et école. Les programmes permettant aux enfants et adolescents de combiner travail et scolarité sont très variés et on les trouve tant dans les pays en voie de développement que dans les pays industrialisés.

Pourquoi les enfants travaillent-ils ? Principales motivations

Pour que les efforts visant à éduquer les enfants au travail portent leurs fruits, il convient de connaître les raisons qui les poussent à travailler. Si ce n'est pas le cas, les services concernés n'arrivent pas à les atteindre ou n'ont pas l'influence désirée. Parmi les nombreuses raisons pour lesquelles les enfants travaillent, quatre (que l'éducation a tendance à négliger à l'heure actuelle) revêtent une importance particulière et ne doivent pas être négligées par les éducateurs. Les enfants travaillent :

- *Pour lutter contre les pires conséquences de la pauvreté.* Dans les pays en voie de développement, la plupart des enfants au travail sont issus de familles et de milieux pauvres. Dans les pays riches, on constate la tendance inverse, avec davantage d'enfants issus des classes plus favorisées qui travaillent, mais ces jeunes relativement aisés ne représentent qu'une faible partie des enfants au travail dans le monde. Pour de nombreux enfants dans le monde, le travail pendant une bonne partie du temps est tellement essentiel à la survie de la famille qu'il ne peut être abandonné en faveur de l'éducation. Ce fait essentiel laisse entendre que l'éducation doit reconnaître et traiter le facteur pauvreté, permettant aux enfants de continuer à travailler tout en étudiant.

- *Pour rembourser les dépenses entraînées par la fréquentation scolaire.* Dans ce cas-là, les systèmes scolaires sont en fait partiellement subventionnés par les revenus des enfants. Il faudrait alléger la charge économique de la scolarité, du moins pour les familles les plus pauvres.

- *Parce qu'aucune école n'est disponible ou que celle proposée est peu attirante ou stérile.* Si l'on veut impliquer ces enfants, il convient de rendre l'éducation accessible et agréable.

- *Pour acquérir une formation pratique leur permettant de survivre et de réussir dans la vie.* Cela signifie que la scolarité n'est pas la seule activité d'éducation utile aux enfants. Les éducateurs devraient prévoir des actions éducatives en prenant en compte les besoins des enfants en formations diverses et les sources qui peuvent les leur fournir.

Ces quatre raisons, responsables du travail de nombreux enfants, montrent un rapport entre l'éducation et le travail bien plus complexe que de nombreux éducateurs et décideurs ne le

pensent. Elles obligent donc les systèmes éducatifs à répondre de façon non conventionnelle. C'est pour cela que nous les explorerons une à une, en les examinant et en discutant de leurs implications pour mettre en place une politique éducative et des programmes destinés à réduire le travail des enfants et offrir aux enfants au travail une éducation correcte.

1ère raison : les enfants travaillent pour atténuer les effets de la pauvreté.

Très souvent, les enfants contribuent pour un cinquième à un tiers aux revenus des foyers pauvres, en argent ou en nature, et dans certains cas, nettement plus. Des recherches économiques et autres indiquent que leur travail, surtout dans les pays pauvres, aide les ménages à maintenir un niveau minimum de consommation, ainsi qu'à amortir la perte éventuelle de revenus provenant d'autres sources ou à éviter que des adultes (surtout les femmes) n'entrent sur le marché de l'emploi. Les enquêtes menées dans les pays en voie de développement indiquent avec persistance que la majorité des enfants qui travaillent participent à la vie économique de façon volontaire, même s'il s'agit d'une question de nécessité, et qu'ils sont souvent fiers de pouvoir aider leur famille.

Bien souvent, le travail des enfants n'est qu'épisodique ou temporaire, saisonnier en suivant les rythmes naturels et de l'agriculture, ou en réponse à des problèmes et des urgences familiaux comme le décès, le handicap ou la perte d'emploi d'un parent. Même lorsque le travail de l'enfant n'est pas considéré comme étant essentiel à la survie de la famille, il sert souvent à alléger le lourd fardeau de la pauvreté, ce qui n'est pas à considérer à la légère. Il est très peu probable que cette dépendance au travail des enfants, largement répandue, se modifie prochainement, étant donné ce que la Banque Mondiale a appelé « une pause du progrès » dans la croissance économique de la majorité des pays en voie de développement. Dans une centaine de pays, les pauvres ne sont pas mieux lotis économiquement aujourd'hui qu'il y a trente ans, et dans nombre de ces pays, ils se sont même encore appauvris. Bien que certaines mesures soient maintenant prises afin de répondre à cette régression (comme l'effacement d'une partie de la dette des pays pauvres), dans la majorité des pays du monde il faudra de nombreuses années, même dans les cas les plus favorables, avant de ramener la pauvreté à un niveau acceptable. En outre, même si les économies actuellement à la traîne s'améliorent finalement, l'expérience démontre que les pauvres seront parmi les derniers à en profiter. *Dans un avenir prévisible, le travail des enfants restera un élément essentiel de la stratégie de survie des pauvres.* Les éducateurs doivent prendre en compte cette réalité lorsqu'ils calculent quand les enfants auront la possibilité d'aller à l'école. De nombreux enfants concernés ne pourront tout simplement pas faire de l'école leur seule, ou du moins leur principale occupation, à moins que le poids de l'insuffisance des revenus familiaux ne puisse être allégé.

Pour les familles pauvres, le manque à gagner des enfants sans travail, de même que les frais scolaires directs, peuvent atteindre un tel niveau qu'ils découragent l'investissement dans une éducation scolaire. Comme le soulignent les économistes, il n'est pas économiquement rationnel pour les enfants d'abandonner le travail pour étudier, sauf si les bénéfices attendus de la scolarité ne dépassent les dépenses engendrées par la fréquentation de l'école et le manque à gagner provoqué par l'arrêt du travail. Dans le cas d'écoles où aucun enseignement de valeur n'est dispensé, ou encore là où le marché de l'emploi est trop saturé pour récompenser une scolarité par des emplois ou des revenus motivants, les avantages économiques qu'elle présente peuvent

ne pas contrebalancer son coût aux yeux des enfants et de leur famille. Les éducateurs ou les personnes engagées dans la lutte contre le travail des enfants oublient trop souvent ce point crucial. Il est également possible de justifier le sacrifice économique d'un emploi au profit de la scolarité sur des bases non économiques, comme une amélioration du statut social, le plaisir de la lecture ou un meilleur accès à l'information. Lorsque l'on discute avec des enfants, on se rend compte que l'envie de recevoir une éducation n'est pas uniquement basée sur des raisons économiques. Néanmoins, les personnes vivant dans la pauvreté ont tendance à juger des bénéfices de la scolarité en termes de possibilité de meilleur emploi et de revenus supérieurs. Le sacrifice qu'ils sont prêts à consentir pour une éducation qui ne déboucherait pas sur un profit économique a des limites.

Les décideurs et gestionnaires en matière de politique éducative qui désirent attirer les enfants pauvres dans le système éducatif doivent donc examiner ce que les enfants et leurs parents peuvent considérer comme retour raisonnable des coûts directs et indirects liés à la fréquentation scolaire. Ils doivent mieux comprendre comment les enfants et les parents prennent leur décision lorsqu'ils doivent choisir entre travail et école, et ils doivent tenter de satisfaire leurs besoins. Par exemple, lorsqu'il est possible pour les enfants de travailler et d'étudier en même temps, les familles ne sont pas obligées de décider si l'école offre plus d'avantages économiques que le travail, un test que de nombreuses écoles en zones rurales et au service des pauvres ne sont pas certaines de réussir. Il est largement admis que, dans la plupart des endroits, l'éducation serait nettement plus efficace si elle offrait aux enfants pauvres une chance d'améliorer leur statut social et économique. Cependant, de nombreux éducateurs n'acceptent pas la notion qu'ils devraient être au moins partiellement responsables de l'impact économique et social de l'éducation qu'ils dispensent. *En fait, beaucoup de progrès dans l'amélioration de la productivité de l'éducation des enfants issus de famille pauvres dépendent d'un changement dans les attitudes des éducateurs sur les objectifs sociaux de l'éducation et sur leur responsabilité dans la réalisation de ces derniers.*

2ème raison : les enfants travaillent afin de pouvoir aller à l'école.

De nombreux enfants travaillent afin de payer les dépenses liées à la fréquentation scolaire. Leurs revenus peuvent contribuer soit à leur propre scolarité, soit à celle de leurs frères et sœurs. De nombreux enfants assument la responsabilité de gagner tout ou partie de leurs propres frais éducatifs. Lorsque les revenus de la famille ne suffisent pas à payer les dépenses engendrées par l'éducation de tous les enfants, certain d'entre eux doivent parfois abandonner l'école pour aller travailler afin que leurs frères et sœurs puissent étudier. Cette obligation de faire un choix entre qui étudiera et qui ne pourra le faire est souvent cause de discriminations. Dans de nombreux pays, en cas de besoin, ce sont les filles qui sont supposées abandonner l'école pour travailler afin de subvenir à l'éducation de leurs frères. Les aînés sacrifient généralement leur propre éducation afin de financer celle des cadets. *Les éducateurs et les décideurs doivent se rendre compte jusqu'à quel point le travail rend l'éducation possible pour certains enfants.* Dans la majorité des zones en voie de développement, les enquêtes menées sur les enfants au travail montrent que les dépenses scolaires représentent l'un des motifs importants les poussant à travailler. Ceci implique que les systèmes éducatifs nationaux sont indirectement financés par la contribution économique des enfants. Mais rien, ou si peu, a été fait pour calculer dans quelle mesure la fréquentation scolaire des enfants pauvres dépend de leur travail.

L'Article 28 de la CDE exige des gouvernements qui la ratifient un enseignement de base obligatoire et gratuit pour tous les enfants. Peu de pays en voie de développement répondent à cette obligation, y compris ceux disposant de politiques d'enseignement public gratuit. Aujourd'hui, dans les pays pauvres, l'enseignement primaire et secondaire dit « gratuit » l'est rarement, si ce n'est de nom. En général, le gouvernement fournit gratuitement aux pauvres l'inscription et les bâtiments (s'il y en a), à charge aux élèves ou à leur famille de payer les autres frais. Afin d'être admis à l'école, les élèves doivent acheter tous les livres nécessaires, les fournitures (cahiers, crayons…) et les uniformes scolaires. Les transports entre l'école et la maison peuvent constituer des frais supplémentaires. Souvent, les élèves doivent également payer pour passer les examens ou pour participer à d'autres activités inhérentes au processus d'éducation.

Les agences internationales concernées par la santé financière des pays en voie de développement (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International…) ont longtemps découragé l'enseignement véritablement gratuit qui prendrait en charge toutes les dépenses des élèves. Elles prônaient plutôt l'idée que les frais pour l'éducation devaient être partagés entre le gouvernement et les familles « utilisatrices ». Cette position est fondée sur l'idée que l'éducation est source de bénéfice économique privé pour les élèves et leurs familles et qu'il est donc juste que les bénéficiaires participent au paiement des frais. Nombreux sont ceux qui ont dénoncé cette attitude comme contrevenant aux obligations nationales inscrites dans l'Article 28 de la CDE. Au cours de ces dernières années, les conséquences négatives d'une telle politique régressive sur les pauvres (y compris une nette augmentation du nombre d'enfants au travail) sont devenues de plus en plus évidentes et certaines organisations internationales et des ministères nationaux des Finances et de la Planification ont à présent engagé une marche arrière. Des expériences d'allocations de subsides aux pauvres en fonction de leurs moyens sont à présent testées dans des pays aussi différents que le Brésil et le Bangladesh. Mais il n'est pas encore certain qu'une telle politique d'assistance sélective soit viable à long terme, ni qu'elle intéresse tous les pays.

En de nombreux endroits, l'idée d'une éducation entièrement gratuite et démocratisée telle que nous la connaissons n'est pas encore acceptée par les décideurs nationaux. Il y a une dizaine d'années, par exemple, en Chine, le gouvernement central a arrêté d'être la principale source de financement pour l'éducation primaire, confiant cette responsabilité au niveau local. Depuis lors, les frais scolaires ont augmenté à tel point que l'éducation constitue de plus en plus un luxe dans les villages les plus pauvres de Chine, luxe que seules peuvent se payer les familles dont les finances le permettent, et bien plus souvent pour les garçons que pour les filles. Du fait de ce système, les inscriptions dans les écoles ont augmenté dans les régions urbanisées du pays, plus riches, alors que dans de nombreuses zones rurales pauvres, seule une minorité des enfants en âge d'aller à l'école est scolarisée. Dans de nombreux pays, les élites au pouvoir sont opposées à l'idée d'éduquer les enfants des pauvres « au-dessus de leur condition », notamment dans les zones rurales, et elles refusent le principe de l'égalité des chances concernant l'éducation. Dans certains cas, ce préjugé reflète des traditions sociales telles que le système des castes, et dans d'autres les décideurs sont préoccupés des conséquences négatives de faire miroiter des espoirs de promotion sociale par l'éducation, auxquels les systèmes économique et social ne peuvent répondre. Ils craignent l'impact social du nombre croissant de jeunes « sur-éduqués » auxquels le pays ne peut pas proposer suffisamment d'emplois adéquats. Bien que cela soit une

préoccupation légitime, les conséquences en matière d'accès à l'éducation finissent toujours par pénaliser les pauvres.

La corruption constitue également un important facteur de dépenses qui complique l'accès à l'éducation des enfants qui travaillent, et oblige nombre d'entre eux à travailler afin de pouvoir rester à l'école. Ce problème n'a jamais fait l'objet de beaucoup de publicité, pas plus qu'il n'a été étudié de façon correcte. Pourtant, il a longtemps constitué un obstacle courant pour les enfants et leurs familles, qui doivent en supporter le coût, ainsi que pour les directeurs d'écoles et enseignants consciencieux dont les efforts pour améliorer l'éducation sont contrariés et sapés. Bien que cela ne soit évidemment pas le cas partout, la malhonnêteté dans les systèmes scolaires nationaux est bien plus fréquente et incontrôlable que ce que les responsables veulent bien admettre. Et il s'agit d'un facteur plus important qu'ils ne pensent pour engendrer le travail des enfants et maintenir l'école hors de portée des pauvres. Comme de nombreux conseillers en matière de programmes d'enseignement pour les pays en développement le disent (sans oser l'affirmer publiquement), la corruption, le vol et le détournement de fonds publics sont fréquents dans de nombreux ministères de l'Education, leur bureaucratie. Et les écoles qui en dépendent sont aussi souvent remplies de personnes non qualifiées, mais jouissant d'un appui politique et dont on n'attend même pas qu'elles se présentent au travail. Dans quantité de pays, le problème revêt une telle ampleur que le système scolaire est considéré par tous comme l'une des institutions gouvernementales les plus touchées par la petite corruption.

Les enquêtes menées auprès des enfants au travail ont montré depuis longtemps que leur décision de travailler ou de quitter l'école avait été motivée par une forme ou une autre de corruption. Dans de nombreux endroits, les enfants ou leurs familles doivent payer d'importants pots-de-vin ou d'autres frais non légaux pour suivre ne serait-ce que l'enseignement primaire. Dans certains pays, par exemple, il est connu que les maîtres d'école n'enseignent pas en classe des matières essentielles pour passer les examens de fin d'année. Pour obtenir ces cours et les moyens de les comprendre, les enfants doivent payer des « leçons particulières » que proposent les enseignants en dehors des heures scolaires. Les enfants qui ne peuvent s'offrir ces cours complémentaires ont beaucoup moins de chance de réussir leurs examens et de passer en classe supérieure. Ailleurs, les enfants peuvent passer les examens gratuitement, mais leurs notes dépendent du bon vouloir du professeur, en fonction d'un pourboire. Les enfants font régulièrement mention de telles « dépenses supplémentaires » auxquelles ils doivent faire face en gagnant de l'argent, et certains se plaignent que les professeurs demandent un prix supérieur aux enfants qu'ils veulent dissuader d'assister aux cours, notamment aux enfants qui travaillent. Les dépenses discriminatoires supplémentaires induites par la corruption du système éducatif peuvent parfois contribuer à expliquer pourquoi les enfants pauvres en général, et les enfants qui travaillent en particulier, ont en général de moins bons résultats scolaires que ceux de groupes plus aisés.

Les détournements d'argent, de temps et de biens peuvent représenter un problème particulier pour les administrations décentralisées, incapables de superviser efficacement leurs bureaux les plus isolés, et les systèmes éducatifs sont parmi les plus décentralisés. De nombreux enfants, ou leurs familles, doivent assurer des frais scolaires supplémentaires ou se satisfaire d'infrastructures de mauvaise qualité parce que les fonds ou le matériel envoyés par le gouvernement ont inexplicablement « disparu » quelque part entre le ministère et l'école locale, ce qui rend évidemment l'école moins accessible et moins attirante pour les enfants pauvres.

Tout aussi important que les malversations financières, le « vol de temps » perpétré par les enseignants qui ne viennent pas enseigner semble constituer un préjudice plus répandu pour les enfants qui travaillent. Dans toutes les régions en voie de développement, les enfants au travail des zones rurales et des quartiers urbains pauvres désignent régulièrement l'absentéisme chronique des professeurs comme étant l'un des facteurs de découragement les poussant à abandonner l'école.

Il apparaît que le problème est bien pire que ce que l'on peut imaginer. Par exemple, une étude récente réalisée avec l'aide d'une université sur l'efficacité du système éducatif dans un pays d'Amérique Latine a montré que, quel que soit le jour de classe, la moitié des instituteurs dans les écoles primaires étaient absents de leur poste. Cet absentéisme, largement concentré dans les zones rurales et dans les bidonvilles urbains, laisse penser que dans de nombreuses écoles destinées aux enfants qui travaillent, les professeurs sont plus souvent absents que présents. Assez ironiquement, dans le pays en question, les instituteurs ne pouvaient même pas rejeter le problème sur de mauvais salaires, l'excuse la plus répandue parmi les enseignants qui négligent leur tâche, car ils perçoivent un salaire supérieur à la moyenne dans leur zone et pour leur niveau d'éducation. Même lorsqu'il existe des feuilles de présence pour les enseignants, elles sont aisément falsifiables et les absences sont largement minimisées. Les absences non autorisées des enseignants et la petite corruption dans le système éducatif sont tellement enracinées dans de nombreux endroits qu'elles sont devenue une habitude et sont acceptées comme telle, rendant leur élimination plus difficile.

Cette situation laisse penser que de nombreux enfants travaillent pour payer les frais d'un financement chroniquement insuffisant du système éducatif, ainsi que les négligences et la corruption de certains. Une mauvaise gestion fiscale et du personnel des services éducatifs est un facteur qui favorise le travail des enfants et rend l'éducation de ces enfants au travail plus difficile. Il s'agit d'une situation pénible qui mérite d'être prise au sérieux par les décideurs, les éducateurs et les défenseurs des enfants. Il est évident que les gouvernements doivent consentir les investissements nécessaires afin d'honorer les obligations en matière d'éducation auxquelles ils sont tenus dans le cadre de la CDE et contrôler ces investissements pour garantir qu'ils sont utilisés avec une honnêteté et une efficacité raisonnables. Les enfants ne devraient pas être obligés de travailler pour compenser les malversations des gouvernements.

3ème raison : les enfants considèrent le travail comme une alternative productive lorsque les écoles ne sont pas disponibles ou ne répondent pas à leurs besoins.

Une autre raison importante pour laquelle les enfants travaillent plutôt qu'ils n'étudient, c'est l'absence d'une alternative décente en matière d'éducation. Ce fait important va à l'encontre de la théorie classique qui veut que si le travail leur était interdit, les enfants iraient à l'école. Ainsi, par exemple, parmi les milliers d'enfants travaillant dans l'industrie textile au Bangladesh et qui ont brusquement perdu leur emploi en 1993 suite aux pressions des marchés étrangers, très peu sont retournés à l'école. La majorité a simplement continué à travailler dans des conditions de travail pires et pour des salaires inférieurs à ceux des usines textiles. Le simple fait d'éliminer leurs emplois n'a pas supprimé les obstacles qui les avaient tenus à l'origine éloignés de l'école. Souvent, soit les enfants n'ont pas accès à une école, surtout après les premières classes, soit ils ont arrêté de suivre les cours, découragés par la mauvaise qualité de l'enseignement proposé. Ces

deux problèmes sont si habituels qu'*en de nombreux endroits, il y a plus d'enfants qui travaillent parce qu'ils ne vont pas à l'école que d'enfants qui quittent l'école pour aller travailler*.

Dans de nombreuses zones rurales, pour autant qu'il y ait une école, seules les premières classes sont disponibles au niveau local, et même les enfants désirant recevoir une éducation plus poussée n'ont d'autre choix que d'aller travailler, à moins qu'ils ne puissent déménager dans un autre endroit où ils pourront étudier. Les problèmes de qualité des écoles sont des causes très importantes d'abandon de la scolarité. Voici ce qu'en dit une étude: « Les résultats d'une recherche menée dans les sept principales villes de Colombie, qui s'appuie sur les déclarations mêmes des enfants au travail, montrent que la dramatique carence en possibilités de scolarisation représente la cause principale d'abandon ; seuls deux pour cent des enfants ont mentionné le travail comme étant la raison pour laquelle ils avaient quitté l'école. » (Salazar 1998). De la même façon, une étude menée par l'American University du Caire a montré que l'abandon de la scolarité en Égypte était principalement dû au mécontentement vis-à-vis de la qualité des écoles plutôt qu'à la pauvreté ou au besoin de travailler (extrait d'un rapport de 1998 non publié, fourni par le bureau de L'UNICEF du Caire).

Presque partout, les écoles destinées aux pauvres sont plus mauvaises que celles des plus nantis. Il s'agit là de l'un des effets les plus importants de la pauvreté sur l'éducation, et cela s'avère vrai tant dans la plus grande partie de l'hémisphère Nord que dans le Sud. Bien que le délabrement des infrastructures et les méthodes éducatives dépassées puissent représenter un problème dans l'ensemble du système, les écoles des régions pauvres sont bien souvent si mauvaises que les enfants qui s'y rendent n'apprennent presque rien d'utile. En de nombreux endroits (et peut-être bien dans la majorité des pays en voie de développement), beaucoup, sinon la majorité, des enfants qui entrent à l'école ne sauront vraiment lire et écrire, même s'ils terminent le cycle d'enseignement primaire. En Amérique Latine, qui est la région en voie de développement la plus riche, on a estimé que seuls environ cinquante pour cent des enfants terminant le cycle d'enseignement primaire sont en fait assez alphabétisés pour pouvoir se servir de leurs connaissances, et de nombreux enfant abandonnent avant la fin de ce même cycle. Pire encore, dans la moitié la plus pauvre de la population, la proportion d'illettrés peut atteindre les trois quarts des enfants, soit la majorité des enfants qui travaillent.

Les problèmes d'accès aux écoles diminuent petit à petit, avec le développement des espaces scolaires, mais dans de nombreuses zones rurales ou les banlieues urbaines, cela représente encore le principal obstacle à la scolarisation de l'ensemble de la population. Certains des pays les plus pauvres luttent pour juste arriver à faire face à la croissance démographique et n'ont pas fait beaucoup de progrès dans la résolution des problèmes d'espaces scolaires. Il faut y établir une infrastructure, et dans de nombreux endroits non desservis, les moyens du gouvernement sont tellement inférieurs aux besoins que les communautés locales ou les organisations non gouvernementales ont dû établir elles-mêmes des infrastructures scolaires de base. Cependant, de façon générale, les problèmes de qualité scolaire représentent de plus en plus la question principale. Il existe deux problèmes principaux quant à la « qualité de l'éducation », tous deux faisant obstacle à la formation des enfants et poussant ces derniers à abandonner l'école pour aller travailler: l'instruction de qualité inférieure et la violence. Analysons-les séparément.

L'instruction de qualité inférieure. Le cycle primaire, qui dure normalement au moins quatre ans, est considéré comme la période nécessaire aux enfants pour apprendre à lire et à écrire. Le fait que si peu d'enfants des communautés pauvres atteignent ce but, pourtant pas très ambitieux, en dit long sur la qualité inférieure de l'enseignement qui leur est prodigué. Les éducateurs prétendent souvent que les écoles trouvent plus compliqué d'enseigner aux enfants des familles pauvres et moins éduquées, ce qui est reconnu. Mais il est tout aussi vrai que les systèmes scolaires sont souvent lents à modifier les cours et les méthodes pour les adapter aux besoins éducatifs et aux caractéristiques de ces élèves, même lorsqu'ils sont majoritaires. S'il est bien évident que vivre dans un environnement familial illettré et pauvre a tendance à ralentir les progrès de l'éducation, l'expérience montre également que les écoles peuvent faire beaucoup pour surmonter ce handicap. Il est par exemple prouvé que l'éducation dès la petite enfance est un outil de compensation tellement puissant que L'UNICEF lui accorde aujourd'hui la priorité absolue dans ses programmes d'aide à l'éducation. Le problème est que de nombreuses écoles n'adaptent pas leurs activités aux besoins spécifiques des pauvres, mais reprochent aux enfants qui travaillent (et à leurs parents relativement peu éduqués) de ne pas s'adapter aux règles scolaires, qui ne correspondent ni aux horaires ni au style de vie induits par la pauvreté. De nombreux réformateurs se demandent pourquoi les éducateurs voudraient que tous les enfants s'adaptent aux valeurs scolaires et aux modèles de la classe moyenne alors qu'il serait plus logique d'attendre de l'école qu'elle s'adapte au contexte social où elle fonctionne. Dans le monde entier, le problème principal n'est pas tant que les enfants ne puissent étudier. Il s'agit plutôt du fait que les écoles ne fournissent pas un enseignement ou ne procurent même pas un environnement adapté à l'étude. *Le message à adresser aux éducateurs est qu'ils pourraient réduire de façon substantielle le nombre d'enfants non scolarisés qui travaillent en s'assurant simplement que les pauvres ont accès à une scolarité d'une qualité satisfaisante.*

Violence physique et psychologique. Les enquêtes portant sur les enfants non scolarisés qui travaillent montrent depuis longtemps qu'un nombre important d'enfants ayant abandonné leurs études l'ont fait parce qu'ils en avaient assez d'être battus, humiliés ou de subir d'autres formes de violence de la part de leurs professeurs ou de leurs congénères. Il est assez ironique de constater qu'en certains endroits, la violence physique et mentale à l'encontre des élèves est considérée comme une méthode didactique appropriée. Dans de nombreux pays, le fait de battre les enfants (souvent avec un bâton ou un autre instrument) est accepté et fait partie du processus éducatif normal, pas seulement pour les manquements à la discipline, mais également lorsqu'ils se trompent en donnant une réponse à un professeur ou répondent en hésitant. Nombreux sont les parents ayant été élevés dans un tel système punitif à considérer que leurs enfants ne seraient pas bien éduqués s'ils n'étaient pas battus régulièrement. Les abus sont particulièrement commis dans les écoles fonctionnant en milieu rural et dans les bidonvilles, justement là où il existe la plus grande concentration d'enfants qui travaillent.

Il existe des preuves que les enfants qui travaillent sont les victimes privilégiées de discriminations, d'humiliations constantes et parfois même de violences physiques de la part des professeurs et des autres élèves. Cette violence est sélectivement dirigée vers certains enfants considérés comme indésirables, dans l'espoir que cela les poussera à quitter l'école. Là où il existe une discrimination de caste, de classe ou de profession dans la société adulte, le problème de la discrimination à l'encontre de certains enfants qui travaillent semble particulièrement répandu. Il est courant que les enfants ayant une activité particulièrement salissante ou qui laisse

leurs vêtements en lambeaux (dans les décharges d'ordures par exemple) soient victimes d'ostracisme de la part des professeurs comme des autres élèves, jusqu'à ce qu'ils abandonnent et quittent l'école. De nombreux enfants qui travaillent, surtout ceux qui le font de manière autonome dans des commerces de rue, sont plus indépendants et directs dans leurs propos que leurs camarades. Aussi ont-ils plus de risques d'être renvoyés pour problèmes de discipline ou en tant que mauvais exemples pour les autres enfants s'ils font pas attention à se comporter comme il faut. Presque partout, les enfants se livrant à la prostitution sont découragés d'assister aux cours, en partie à cause de la discrimination dont ils sont victimes de la part de leurs professeurs et de leurs congénères et en partie à cause de la pression exercée par les parents des autres enfants qui considèrent les travailleurs du sexe comme une menace morale ou comme une sous-classe ne méritant pas de recevoir un enseignement.

Bien que de nombreuses tentatives aient été faites pour réduire les violences physiques et mentales en classe, avec une formation des enseignants aux préceptes éducatifs modernes, le problème reste désespérément d'actualité dans de nombreuses régions. Même les programmes établis tout spécialement pour l'accueil des enfants qui travaillent ont éprouvé des difficultés à supprimer les violences commises sur les élèves, bien que les professeurs soient formés à ne pas recourir à des mesures punitives. Cela laisse entendre que des mesures beaucoup plus énergiques qu'une simple formation peuvent s'avérer nécessaire pour rendre les changements efficaces en classe quand la violence à l'encontre des enfants fait partie intégrante des méthodes d'enseignement traditionnelles.

Le fait que le système scolaire est peu accessible aux enfants pauvres et que l'enseignement qui y est dispensé est de mauvaise qualité ne peut pas changer de manière substantielle dans un proche avenir. Cependant, ce triste avenir n'est pas inéluctable. Nous savons comment améliorer les écoles afin qu'elles puissent attirer, retenir et éduquer efficacement presque tous les enfants de milieux défavorisés. Une fois déterminées les priorités nationales, et avec une volonté politique, nous pouvons apprendre et construire sur la base d'expériences existantes réussies. On peut s'attendre à constater un accroissement du nombre d'enfants au travail allant à l'école avec l'amélioration significative de l'infrastructure scolaire, des méthodes et du contenu éducationnel. Même avec l'amélioration des infrastructures éducatives pour les pauvres, toutefois, les éducateurs devront toujours répondre à la discrimination existant au moins contre certains groupes d'enfants qui travaillent. Le défi ne consiste pas seulement à éviter les discriminations, mais également à faciliter aux enfants qui travaillent une ouverture à l'éducation en se mettant à leur portée.

4ème raison : les enfants travaillent pour apprendre.

Le travail comme forme d'apprentissage est bien plus courant que ce que de nombreux éducateurs et décideurs ne semblent penser. Son énorme valeur sociale et économique est souvent oubliée dans les débats actuels sur l'éducation et le travail des enfants. Ces dernières années, les inquiétudes légitimes concernant les abus touchant les enfants au travail ainsi que l'ambition de vouloir mettre l'éducation à la portée de tous a mis tellement l'accent sur les aspects négatifs du travail des enfants que l'on a largement oublié son rôle capital d'intégration à la société et de formation. La plupart des sociétés ont des systèmes d'échanges professionnels, d'apprentissage ou d'emploi au travers desquels les enfants apprennent à se débrouiller dans la

vie et des comportements fondamentaux en travaillant au côté d'adultes. Depuis près d'un siècle, les anthropologues et les sociologues considèrent ces activités comme aussi importantes que l'école dans la préparation des enfants à une vie adulte réussie. Dans les pays en voie de développement, notamment, le travail rivalise avec l'école comme source de formation pour les enfants et comme un moyen éducatif indispensable pour la société. Ceci n'a pas été souvent pris en compte dans la mise en place de politiques éducatives. Dans la majorité des pays, le travail reste à ce jour le principal moyen permettant aux jeunes d'acquérir la majorité des compétences nécessaires pour gagner leur vie et élever une famille. Dans la plupart des sociétés, les enfants apprennent généralement un métier soit en travaillant avec leur famille, soit au travers d'un emploi ou des accords d'apprentissage impliquant un travail en échange d'une formation. Les enfants et leurs parents fournissent ou recherchent une telle formation sur le terrain, soit en complément d'une éducation formelle, soit en remplacement de celle-ci, notamment lorsque une école n'est pas disponible ou d'un niveau insatisfaisant.

Les personnes en charge de la planification de l'éducation pensent parfois que l'acquisition des compétences permettant de subvenir à ses besoins par le biais de la famille et de l'apprentissage informel disparaîtra dans les sociétés traditionnelles, pour être vraisemblablement remplacée par des systèmes de formation plus formels. Cependant, les tendances actuelles laissent penser le contraire. En fait, les économistes ont réalisé depuis longtemps qu'en s'urbanisant et en s'industrialisant, les pays en voie de développement créent une variété et un nombre croissant de petites entreprises. Celles-ci forment leurs propres ressources humaines sur le terrain, ce qui est la façon la plus efficace d'obtenir la main-d'œuvre formée dont elles ont besoin. Ces emplois ne sont absolument pas si mal rémunérés et sans avenir qu'on le prétendait jadis. Il est assez habituel de voir des travailleurs formés ou semi formés dans le secteur non formel trouver un emploi plus facilement et être mieux rémunérés que beaucoup de leurs collègues disposant d'un niveau d'éducation supérieur mais ne disposant pas d'expérience. La Banque Mondiale, l'OIT, les banques régionales de développement et bien d'autres programmes de développement nationaux et internationaux admettent depuis longtemps que, dans de nombreux pays, la majorité des nouveaux emplois sont générés par de petites entreprises du secteur non formel ou semi-formel qui représentent souvent la partie la plus dynamique de l'économie. Néanmoins, dans la majorité des pays, il existe peu de relations entre le secteur économique non formel et le système éducatif formel, qui a tendance à l'ignorer et même à le mépriser.

Il est bien entendu que le progrès économique dans les pays en voie de développement d'aujourd'hui dépend de plus en plus de compétences qui requièrent une bonne éducation. Il ne fait aucun doute quant au besoin urgent de fournir une éducation à tous les enfants. Cependant, on oublie qu'ils dépendent de plus en plus de certains types de compétences (y compris les compétences du monde industriel moderne) que les jeunes apprennent en général en travaillant. Les compétences nécessaires à la production des produits ou des services les plus usuels, ainsi qu'aux moyens de subsistance de la majorité de la population mondiale sont acquises dans la plupart des pays en voie de développement non pas à travers un système d'éducation formel, mais sur le terrain, par le travail, lequel débute souvent dès la prime adolescence. Plus de personnes vivent du travail de la ferme que de tout autre type d'activité économique. Presque toutes acquièrent leur savoir-faire agricole et leurs compétences par le biais du travail, en commençant dès le plus jeune âge. Les moissons qu'ils récoltent nourrissent la population locale et permettent des exportations qui sont à la base de l'économie de nombreux pays. Pour l'instant,

il n'existe pas d'autre structure suffisamment développée pour garder et transmettre à tant de jeunes l'ensemble complexe de connaissances très variées et spécifiques concernant l'agriculture, qui nourrit aujourd'hui une grande partie du monde. Les systèmes officiels d'éducation ne sont absolument pas préparés ni équipés pour assurer un rôle de formation aussi massif et important. Ceux qui ne sont pas agriculteurs sous-estiment très fortement les compétences nécessaires pour assurer sa subsistance dans les petites fermes, souvent marginales, où travaillent les pauvres des milieux ruraux. Il s'agit d'un savoir que même les réseaux sophistiqués d'écoles professionnelles, de services d'éducation permanente agricoles ou les centres de formation d'agriculteurs n'ont pu fournir aux nombreux petits agriculteurs qui en ont besoin.

Dans les villes des pays en voie de développement, les travailleurs de l'économie informelle et ceux qui permettent à la structure urbaine de fonctionner apprennent souvent leur savoir-faire dès l'enfance ou l'adolescence en travaillant avec leur famille ou avec d'autres adultes expérimentés. Ce sont eux qui réparent les véhicules, construisent les bâtiments, cuisinent dans les restaurants et fabriquent la multitude de petits objets qui permettent aux villes de plus en plus industrialisées de fonctionner. Comme le savent déjà de nombreux responsables de la planification de l'éducation, les tentatives sporadiques de remplacer l'apprentissage informel dans les villes par une formation professionnelle financée par l'Etat se sont souvent révélées comme de coûteux échecs et les diplômés des écoles professionnelles sont souvent moins qualifiés que les enfants qui ont appris les mêmes métiers en travaillant sur le terrain. L'enseignement professionnel formel semble avoir mieux fonctionné dans l'Europe du Nord.

Même si les écoles et les programmes de formation professionnelle fournisse une contribution modeste à la préparation des jeunes aux travaux de la ferme, de l'usine ou au métier de mère, ils ne sont pas en position d'assumer l'importante responsabilité sociale de toutes ces vastes tâches d'apprentissage. Dans un avenir prévisible, les enfants et les jeunes continueront à acquérir principalement par le travail ces compétences tellement essentielles à leur propre survie et à celle de leur pays. Les éducateurs des pays en voie de développement ne doivent donc pas tenter de remplacer l'apprentissage sur le terrain par des formations professionnelles ou d'autres formes de formations formelles, ce qui n'est pas réalisable, mais doivent adopter des stratégies qui complètent, renforcent et améliorent la formation sur le terrain. Ceci peut être réalisé, par exemple, en améliorant l'apprentissage traditionnel de manière à le rendre sûr et utile pour les enfants, tout en fournissant aux jeunes apprentis un support scolaire à temps partiel. Il s'agit là d'une stratégie qui a été longuement débattue au sein de l'OIT et qui a été testée par l'IPEC. Ces deux organismes soutiennent divers projets de ce type en Afrique de l'Ouest, dont un impliquant les commerçants et leurs apprentis au Bénin.

Si la formation reçue sur le terrain par les enfants peut être considérée comme bénéfique, elle peut toutefois l'être au risque de conditions inacceptables ou abusives. Très souvent, les enfants qui apprennent en travaillant le font dans des conditions oppressives, dangereuses, humiliantes ou qui ne leur sont pas adaptées. Ceux qui maltraitent les enfants au travail peuvent être des membres de la famille et ceux qui détiennent l'autorité gouvernementale, ainsi que des employeurs étrangers à la famille. Dans certaines sociétés, traiter durement les enfants est même parfois considéré comme une partie essentielle de leur formation. Par exemple, dans de nombreux systèmes d'apprentissage formel, le patron est supposé agir comme un parent et punir

sévèrement l'apprenti. C'était également le cas dans de nombreuses régions d'Europe et d'Amérique du Nord jusqu'au vingtième siècle. Dans certains endroits, même les filles apprenant les tâches domestiques sont intentionnellement traitées sévèrement afin de les préparer et de les endurcir en vue des difficultés prévues du mariage. Mais dans d'autres cas, les enfants tentant d'apprendre un métier sur le terrain sont tout simplement exploités par des employeurs sans scrupules qui les pressent au maximum tout en ne leur donnant que peu de formation utile, si même ils lui en offrent une. Les dangers inacceptables et l'exploitation motivant les campagnes contre le travail des enfants sont bien réels et doivent être pris au sérieux. Le fait que les enfants apprennent sur le terrain ne peut justifier une inaction face aux abus auxquels ils pourraient être soumis sur le lieu de travail.

Il existe de nombreuses recherches démontrant que certains enfants au travail peuvent même acquérir certaines connaissances dites « académiques » avec plus de succès via leur travail que s'ils allaient en classe. Par exemple, les petits vendeurs des rues du Brésil ont démontré une habileté à résoudre mentalement des problèmes arithmétiques complexes qu'ils ne peuvent résoudre en classe avec un stylo et du papier. Il est évident qu'ils apprennent des méthodes de calcul dans leur travail dépassant ce qu'ils apprennent à l'école, du moins dans le primaire, et sont plus aptes à en faire un usage pratique. L'interprétation de cette découverte est toujours sujette à discussion, mais on peut raisonnablement supposer que de s'insérer et de participer à la vie sociale dans un contexte professionnel peut se révéler plus bénéfique que d'acquérir certaines connaissances dans une salle de classe plus isolée et hors de tout contexte.

Études récentes sur la relation entre école et travail

La documentation scientifique sur le rapport entre école et travail est touujours plus fournie, provenant de plus en plus d'économistes et d'importantes institutions telles des universités et la Banque Mondiale. Comme toujours, un grand nombre de dossiers disponibles sont basés sur des études ethnographiques et des rapports de projet. Cependant certaines des recherches récentes les plus intéressantes reprennent des analyses quantitatives sur le recensement, des enquêtes sur les ménages, des tests comparatifs internationaux et d'autres données recueillies sur une grande échelle et réalisées à des fins autres que l'étude de la relation entre l'éducation des enfants et leur travail. Parmi les résultats des analyses faites à partir de ces données, un grand nombre sont intéressantes et les études « d'analyses politiques » de ce type sont maintenant considérées par beaucoup comme étant à la pointe des travaux de recherche sur le travail des enfants. Avec des développements méthodologiques ultérieurs, cette approche pourrait se transformer en un outil important pour la mise au point de politiques. Cependant, pour l'instant, de telles études restent d'une utilité pratique limitée pour la planification de politiques sur l'enseignement ou le travail des enfants. Bien qu'elles puissent révéler des liens inattendus entre certaines variables, d'où leur valeur, elles ne permettent pas vraiment de se faire une idée sur les facteurs et les dynamiques d'une importance essentielle pour décider ou non d'intervenir dans une situation, pourquoi le faire, où et comment.

IV. ACTIONS AU TRAVERS DE L'ÉDUCATION

En dépit de la diversité des perspectives sur le travail des enfants, un large consensus s'est fait sur ce que peut et devrait faire l'éducation pour lutter contre le travail abusif des enfants. Même si sur le terrain les programmes concrets peuvent refléter dans leurs détails les cadres politiques particuliers sur lesquels ils reposent, il existe relativement peu de différences d'opinion fondamentales concernant les points les plus importants. Sont examinés ci-après les points généraux sur lesquels les experts s'accordent quant aux actions d'éducation préventives, de protection et de développement. Les désaccords qui peuvent exister portent généralement sur des questions techniques - tels que les mérites relatifs et les rôles de l'éducation non formelle par rapport à l'enseignement formel - qui n'ont pas de rapport avec les différentes perspectives politiques.

Actions de prévention: garder les enfants à l'école et à l'abri du travail abusif

Sur la base d'expériences, nombreux sont ceux à soutenir qu'il est plus efficace de recourir aux actions d'éducation pour empêcher les enfants d'être confrontés à des situations de travail abusif plutôt que de les en sortir une fois qu'ils s'y trouvent. C'est peut-être là qu'il faudrait investir le plus. Dans la plupart des cas, les mesures préventives ne viseraient pas spécifiquement les enfants au travail, mais *tous* les enfants pauvres en améliorant l'accessibilité et la qualité de l'éducation, ce qui est une préoccupation générale. Il est cependant nécessaire de faire un effort particulier pour atteindre les groupes d'enfants au travail difficilement joignables qui ont plus de risques de se trouver confrontés à des situations de travail abusif. Il existe un large consensus sur le fait que les politiques et les programmes devraient:

1. Revoir l'enseignement pour qu'il ne fasse pas partie du problème.

Etudes et expériences montrent de manière écrasante que les échecs du système scolaire sont l'une des principales causes du travail des enfants. De nombreux enfants quittant l'école finissent dans des situations de formes abusives de travail. Dans certains pays, il y a des raisons de croire qu'une majorité d'enfants d'âge scolaire qui travaillent à plein temps sont des enfants qui n'ont pas pu entrer à l'école ou qui l'ont quittée parce qu'ils ont été déçus.

- La priorité absolue devrait être de mettre un terme aux abus physiques et mentaux infligés par les enseignants et de créer un environnement scolaire accueillant pour tous les enfants. Dans certains pays et systèmes scolaires, ces abus semblent être largement répandus, et ces cas exigent une attention particulière. Lorsque le problème est constaté, il convient de réduire les abus à un niveau moindre que dans certaines situations de travail. Un grand nombre d'expériences ont déjà été menées pour rendre l'école plus accueillante. Par exemple, le mouvement « apprentissage dans la bonne humeur », en Inde, utilise des chansons, des jeux et d'autres activités populaires auprès des enfants comme véhicules d'apprentissage.

- Les écoles doivent également être rendues entièrement fonctionnelles, avec des installations de base, des supports de lecture et d'écriture et des enseignants qui se présentent tous les jours à l'école et qui enseignent.

- De la même manière, il faut trouver des moyens pour contrôler la corruption qui sévit au sein du système éducatif là où elle est chronique, dans la mesure où ce sont les pauvres qui en subissent en général les conséquences, et en particulier les enfants au travail.

Il convient également de s'occuper du problème des enfants qui ne peuvent se permettre d'aller à l'école en raison de son coût. Ils ne devraient pas être obligés de travailler pour payer les frais scolaires. Il faut soit réduire ces frais à un niveau supportable pour les pauvres, soit fournir des subventions en espèces ou en nature pour couvrir au moins une partie de ces coûts. Il existe des expériences visant à réduire les coûts pour les pauvres. Cela se fait principalement en fournissant des aides en espèces ou en nature. Le Brésil, par exemple, a effectué des expériences en fournissant des « bourses d'étude » aux familles pauvres, en échange de l'assiduité des enfants aux cours. L'assiduité aux cours et le taux de réussite a augmenté de façon significative avec la mise en place de ces projets expérimentaux et, sur la base de ce succès, le gouvernement met à présent sur pied un programme national. Si rendre l'école financièrement accessible à tous les enfants peut améliorer de façon significative le taux d'inscription et l'assiduité, il n'est pas évident qu'un tel système de subventions soit viable, sans aide extérieure, dans les pays les plus pauvres où ils sont les plus utiles. Il faut davantage d'études et d'expériences sur la viabilité de subventions pour réduire le besoin des enfants de travailler et leur faciliter l'accès à l'école.

2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'école.

Il est largement prouvé que les enfants sont plus susceptibles d'assister aux cours et de réussir dans des écoles de qualité élevée que dans celles qui sont ennuyeuses et de mauvaise qualité. Il existe de nombreux exemples indiquant que l'amélioration de la qualité et de l'intérêt de l'école attire et retient les élèves qui, autrement, auraient tendance à la quitter. Un exemple bien connu est celui du programme Escuela Nueva en Colombie, lancé afin de toucher et de retenir les enfants qui quittaient l'école pour travailler dans l'agriculture. Il s'agit d'un programme inédit reposant sur la flexibilité pour adapter le calendrier scolaire aux saisons agricoles, mais comportant également un important effort d'amélioration de la qualité de l'enseignement et préconisant la participation de la communauté aux décisions concernant la scolarité et le cursus scolaire. Les inscriptions, l'assiduité, la réussite et les performances ont toutes augmenté de façon substantielle. Des expériences menées dans différentes parties du monde fournissent des résultats similaires.

3. Atteindre les enfants au travail ayant des besoins spécifiques.

Certains enfants qui travaillent ne peuvent ou ne veulent pas se rendre à l'école ou dans endroits où sont dispensés des programmes d'éducation non formelle. Dans ce cas-là, il s'avère souvent nécessaire de leur amener l'enseignement. Cela signifie qu'il faut accepter et prendre en compte leur statut de travailleur, du moins pour l'instant. Il existe de nombreux exemples « d'écoles ambulantes », de classes non formelles dans des ateliers ou autres lieux de travail, de salles de classe établies dans des endroits où les enfants qui travaillent se réunissent, de classes

d'alphabétisation pour le personnel de maison et de nombreux autres programmes d'assistance. La profession d'éducateur de rue a évolué dans certains pays où toucher les enfants des rues est devenu une tâche très importante. Au Brésil, par exemple, le célèbre programme AXE à Salvador recherche les enfants des rues, prend contact et entame un processus éducatif avec eux là où ils se trouvent. Les éducateurs de rue discutent ensuite peu à peu avec eux des avantages liés à l'intégration au sein d'une activité éducative plus structurée, après quoi ils peuvent intégrer un programme éducatif non formel spécialement conçu pour retenir leur intérêt, percevoir un revenu grâce à un travail non dangereux, et se préparer ainsi intellectuellement à entrer dans le système scolaire formel. Ce processus peut durer plusieurs mois, voire même plusieurs années, selon l'enfant. Si la majorité de tels programmes d'aide sociale sont gérés par des organisations non gouvernementales, il n'y a aucune raison que les systèmes scolaires formels ne puissent en faire autant s'ils sont motivés et désireux d'innover. Cependant, des aides spéciales et des financements extérieurs peuvent se révéler nécessaires pour convaincre ces écoles de se lancer dans de tels programmes sociaux innovants.

Actions de protection: protéger les enfants au travail contre tout abus

L'éducation peut jouer un rôle important pour fournir aux enfants au travail les informations et l'assistance dont ils ont besoin pour les aider à se protéger contre les situations de travail abusif. C'est un point sur lequel les programmes d'éducation non formelle travaillent plus, et avec apparemment de meilleurs résultats, que les systèmes scolaires formels. Cependant, l'étendue des ramifications des systèmes scolaires formels dans la société fournit un tel avantage qu'il peut s'avérer utile d'explorer quelles voies emprunter pour responsabiliser davantage tous ces systèmes à la protection et aux besoins des enfants au travail. Les programmes éducatifs doivent:

1. Surveiller l'état de santé des enfants au travail.

Les programmes d'éducation non formelle ont longtemps servi de structure pour contrôler régulièrement la santé et la situation des enfants au travail. Nombre d'entre eux disposent de systèmes de consultation permettant aux enfants nécessitant des soins d'être orientés vers les services médicaux adéquats, ou bien aux enfants victimes d'abus de trouver un abri et de recevoir des soins. Dans d'autres cas, le personnel en charge du programme, et parfois d'autres enfants, vont rencontrer les employeurs considérés comme injustes ou abusifs afin de corriger la situation. Il semble qu'il s'agisse là d'une mission que peu d'écoles formelles sont prêtes à prendre en charge – du moins on en a peu d'exemples -, bien qu'il n'existe aucune raison pour qu'elles ne puissent le faire de façon compétente. Il s'agit là d'une possibilité à explorer.

Certains programmes d'éducation informelle ont obtenu des résultats remarquables avec de telles expériences. En Inde, l'organisation Concern for Working Children (CWC), en partenariat avec Bhima Changa, une association d'enfants au travail du Karnataka, organise et forme les enfants des villages à surveiller et à recenser le travail et les conditions dans lesquelles il est exécuté pour chaque enfant du village. Ceci fait partie de son programme de développement de l'éducation. Cette démarche étudie les moyens d'éviter que les enfants ne fassent un travail dangereux et de trouver une solution pour ceux qui y sont confrontés. Les propositions sont ensuite débattues avec le gouvernement local et des actions sont entreprises, visant surtout à scolariser tous les enfants. MVF, à Andhra Pradesh, utilise également la surveillance au niveau

communautaire, surtout grâce aux comités de parents, pour s'assurer, dans ce cas, qu'aucun enfant ne quitte l'école pour aller travailler. Cela fait partie intégrante de sa campagne visant à retirer les enfants du travail pour les envoyer à l'école.

2. Permettre aux enfants de mieux se protéger.

De nombreux programmes éducatifs informels, ainsi que certaines écoles formelles, informent les enfants sur les dangers des lieux de travail et sur la façon de les identifier, de les éviter et de leur faire face. En Asie, par exemple, Child Workers a conçu du matériel pédagogique pour les élèves et les professeurs des écoles publiques. Ce matériel devrait être intégré dans les cours sur les notions de base concernant la vie dans la société. Les enfants devraient apprendre des rudiments sur la législation du travail et comment l'utiliser. Ils devraient également être mis au courant des programmes et autres moyens leur permettant de recevoir de l'aide en cas de besoin, et ils devraient être mis en contact avec eux. Certains programmes fournissent un enseignement sur les syndicats, offrant même certaines compétences en matière d'organisation et de négociation. D'autres programmes d'éducation informelle vont jusqu'à regrouper par type d'emploi les enfants qui travaillent pour les faire réfléchir sur leur vie et leur expérience professionnelle, et en tirer des enseignements. D'autres programmes d'éducation informelle pour les enfants au travail, par ailleurs, fournissent du conseil. Les informations de ce type peuvent être intégrées dans les cours, qu'ils soient formels ou non. L'OIT et l'IPEC ont conçu un kit d'enseignement destiné aux enfants qui travaillent, principalement destiné aux enseignants et élèves des écoles des pays industrialisés.

3. Aider les enfants grâce à la formation des familles, des employeurs et des communautés.

Les programmes d'éducation informelle à l'usage des enfants au travail ont depuis longtemps admis que leur protection contre les abus professionnels impliquait d'informer et de former parents, employeurs, responsables des communautés, etc. Ceci permet de leur faire prendre conscience des menaces auxquelles sont confrontés les enfants sur les lieux de travail et à les encourager soit à éliminer ces menaces, soit à retirer les enfants de ces travaux dangereux. Il existe désormais de nombreuses expériences de telles formations à destination des adultes. Si le succès n'est pas garanti, il semble qu'il y a eu assez de succès pour que ces actions deviennent la règle. Une fois encore, ces méthodes sont surtout le fait de programmes d'éducation informelle, mais les écoles formelles devraient s'y impliquer davantage.

Actions de progrès: offrir des opportunités aux enfants

Les systèmes d'éducation formelle s'occupent peu de ce qui se passe en dehors des cours, notamment au travail, pour les enfants qu'ils suivent. Beaucoup de programmes informels ont de leur côté fait leur possible pour créer des opportunités d'emplois pour les adultes, de sorte que les enfants n'aient pas à travailler, ou ont mis en place des alternatives de travail sans danger pour les enfants ayant besoin d'un revenu. Certaines de ces initiatives connaissent un important succès, et les projets de micro-crédit pour les mères du Bangladesh ou les ateliers protégés pour les enfants du Brésil sont bien connus. Il est néanmoins vraisemblable que de nombreux autres ont échoué, car la gestion et le suivi de tels projets sont très exigeants. Bien que ces actions soient généralement limitées en taille et réalisées sur un plan local, d'autres expériences en ce

sens, plus vastes, ont également été menées. Par exemple, un modèle de « brigade » d'éducation où l'école fournit une expérience professionnelle, une instruction académique et une formation pratique a été tenté plusieurs années durant au Botswana et au Zimbabwe. Cependant, son autonomie financière s'est révélée précaire et il a été assez compliqué de l'intégrer dans les systèmes d'éducation classique. Les valeurs, objectifs et méthodes de tels programmes d'éducation basés sur le travail sont tellement différents de ceux des écoles plus formelles qu'il peut être impossible de fusionner les deux. Les éducateurs doivent trouver de meilleurs moyens permettant de créer des liens entre éducation et gagner sa vie.

Certains programmes d'éducation informelle ont accordé une grande importance à la mobilisation sociale en matière d'assistance à la protection des enfants au travail et d'élimination du travail abusif des enfants, mettant la pression sur les décideurs, les responsables gouvernementaux, les employeurs, etc., afin qu'ils respectent les droits des enfants et leur bien-être. Au Brésil, des campagnes de ce type ont réussi à induire des changements dans la constitution du pays et à la mise en place de conseils locaux de protection des enfants qui surveillent leur situation - notamment celle des enfants au travail - et interviennent là où c'est nécessaire. L'éducation peut jouer presque partout un rôle plus actif dans une prise de conscience publique du travail abusif des enfants et de la nécessité d'éduquer tous les enfants. Ceci est également une mission que devraient assumer les organisations de parents et d'enseignants, ainsi que les fédération internationales des syndicats d'enseignants.

V. PHASES ESSENTIELLES POUR UNE PLANIFICATION

La réussite de toute initiative pour combattre le travail abusif des enfants dépend, du moins en partie, du respect et de l'exécution de trois étapes importantes: effectuer une analyse de la situation, s'assurer de la participation des personnes impliquées et évaluer l'impact du programme. Ces trois étapes sont décrites ci-après.

Analyse de la situation

Reconnaître que les problèmes du travail des enfants varient énormément selon le contexte et qu'ils ne peuvent être efficacement combattus que par des interventions adaptées à celui-ci, c'est admettre que les politiques et les programmes pour s'attaquer à ces problèmes doivent d'abord très bien appréhender le contexte en question. Ceci doit en général être réalisé grâce à une analyse de la situation ou par une évaluation rapide. L'importance d'une telle analyse est souvent négligée, mais il est difficile d'y échapper. Pratiquement tous les auteurs et les organisations qui proposent des recommandations sur la façon de s'attaquer au problème du travail des enfants soulignent la nécessité d'une bonne analyse de la situation pour mener à bien toute action.

Certains donateurs se sont montrés réticents à financer ce qu'ils considèrent comme une « étude » car ils préfèrent passer directement à l'action. Toutefois, plus on en sait, plus on se rend compte qu'il n'existe pas de raccourci. Sans une analyse empirique rigoureuse, on ne connaît jamais vraiment la nature du problème et l'on a tendance à rester vague, ou simplement à se tromper, sur ce qui doit être fait ou comment cela doit être fait. L'analyse de la situation est donc la première étape indispensable.

Informations essentielles

Les méthodes d'analyse de la situation en matière de travail des enfants varient, mais on peut affirmer qu'en général les éléments suivants devront être bien compris:

- Caractéristiques démographiques des enfants au travail, de leurs familles et de leurs communautés.

- L'objectif, l'organisation, les conditions, le suivi et le contexte social du travail des enfants, ou du moins les principaux types de travaux, y compris tous les types ou conditions de travail nuisibles aux enfants.

- Le rapport existant entre le travail des enfants et leur famille, ainsi qu'avec les autres liens sociaux. Les études d'anthropologie montrent que le travail n'est pas seulement une activité économique. Il est souvent un instrument clé de la solidarité familiale et communautaire, et des actions naïves peuvent priver les enfants de leur prétention à aider la famille et à y être acceptés, ou encore retarder leur développement au sein de la structure familiale.

- Les effets positifs et négatifs du travail sur les enfants et leurs familles. La plupart des travaux effectués par les enfants comportent des aspects positifs comme négatifs. La grande question est de savoir « lesquels prédominent ». Les experts soulignent à présent l'importance d'identifier non seulement ce qui est dangereux ou inapproprié pour l'enfant dans un travail déterminé, mais aussi ce qui est bénéfique en termes de revenus, d'amour-propre et de reconnaissance par la famille, d'acquisition de compétences, etc.

- Les actions sur le travail des enfants et leurs effets positifs ou négatifs sur ceux-ci. Bien souvent les actions inappropriées contre le travail des enfants (comme la violence policière contre les petits vendeurs de rue) constituent un grand danger du travail. Il est important d'inclure les actions contre le travail des enfants dans l'analyse de l'environnement de ce travail.

- Disponibilité et qualité de l'éducation pour les enfants désavantagés et au travail. Une analyse très rigoureuse peut se révéler nécessaire dans ce cas, dans la mesure où les systèmes éducatifs de nombreux pays ont considérablement exagéré leurs réussites à mettre en place des écoles de qualité raisonnable pour les enfants vivant dans les zones rurales et à la périphérie des zones urbaines. Les ministères de l'Education et les systèmes scolaires doivent faire preuve de plus d'autocritique et évaluer honnêtement le bilan de l'enseignement au niveau académique comme social. Il est également nécessaire ici de vérifier si les enfants soumis aux pires formes du travail - prostitution, divers types de travaux sales et mal considérés comme la collecte des ordures – ne sont pas victimes de discrimination ou d'exclusion. Dans de nombreux endroits, les professeurs et les camarades de classe peuvent systématiquement les rejeter de l'école.

- L'assiduité et la réussite des enfants au travail dans l'éducation formelle et informelle , par rapport à celles des enfants qui ne travaillent pas et vivent dans le même contexte. Les test de niveau doivent entre autres mesurer la capacité à lire, à écrire, à calculer plutôt que de s'attacher aux passages en classe supérieure et autres indicateurs institutionnels.

- Comment l'éducation dispensée sur place est perçue et appréciée par l'enfant et sa famille.

- Comparaison des avantages économiques tirés d'une scolarité, du travail ou d'un programme de travail-étude pour les enfants du groupe et de la zone précisément concernés. Ceci requiert une analyse économique basée sur un travail sur le terrain.

Compréhension de la relation entre l'éducation et le travail des enfants

Une étude récente sur certaines politiques s'est focalisée sur la question de savoir comment le travail des enfants affecte leur assiduité et leurs résultats scolaires. Comme nous l'avons indiqué auparavant, cette étude tend à indiquer que le travail a un effet négatif sur l'assiduité à l'école et les résultats. Toutefois, pour planifier un enseignement destiné aux enfants au travail, il est extrêmement important d'examiner « de l'intérieur » de telles généralisations afin de comprendre la dynamique impliquée. Il semble de plus en plus probable qu'une étude très générale de cette

relation travail-scolarité cache un tas de relations plus complexes et plus contradictoires qui doivent être prises en considération afin de cibler l'éducation de manière efficace. Certaines études ont par exemple montré que les enfants qui ne travaillent que quelques heures (moins de 20 heures par semaine) obtiennent de meilleurs résultats scolaires et sont plus assidus aux cours que ceux qui ne travaillent pas. On pourrait donc en conclure que la relation négative entre le travail et l'éducation est principalement le fait des enfants qui travaillent beaucoup. Il est également difficile de déterminer ce qui est la cause ou l'effet. Si beaucoup estiment que le travail est cause d'un manque d'assiduité et de mauvais résultats à l'école, il est par ailleurs suffisamment prouvé que les enfants en décrochage scolaire se tournent vers le travail et l'apprécient comme activité de compensation. Il existe également des preuves indiquant que d'autres variables – comme la pauvreté - peuvent contribuer de leur côté à de mauvais résultats scolaires et à une attirance pour travail. De telles conclusions poussent à adopter un point de vue plus nuancé sur les relations entre l'école et le travail. Les planificateurs en matière d'éducation doivent prendre conscience que les relations extrêmement importantes entre l'école et le travail sont probablement obscurcies par des corrélations grossières, et qu'ils doivent bien examiner les données pour dégager leurs rapports.

Ceci montre également le besoin d'une évaluation rigoureuse des politiques et des approches éducatives en terme de leur impact réel sur les enfants au travail et ceux qui ne travaillent pas, tout spécialement dans les communautés pauvres des zones rurales et des zones périphériques urbaines. Les économistes spécialisés en ressources humaines se plaisent à répéter que les parents et les enfants sous-estiment la valeur réelle de l'éducation. Cette affirmation doit être vérifiée. Même si cela peut être vrai dans certains cas d'un point de vue macroéconomique, les spécialistes en microéconomie ont davantage tendance à mettre en doute l'hypothèse que les parents commettent cette erreur en observant les autres membres de leur communauté ou ce qui se passe en général.

Une autre hypothèse, peut-être plus en accord avec les principes économiques, est que les familles et les enfants font leur choix en fonction de la scolarité ou du travail qui leur sont effectivement proposés. Si les écoles qui leur sont accessibles leur donnent vraiment un enseignement et que celui-ci peut leur apporter des avantages potentiels – notamment un salaire plus élevé ou des opportunités d'emplois - même les familles les plus pauvres semblent consentir dans la plupart des endroits des efforts extraordinaires pour éduquer leur progéniture. S'ils ne le font pas, cela peut vouloir dire que, soit les écoles ne réussissent pas à enseigner aux enfants correctement, soit les avantages procurés par les études sont mineurs pour cette population. Les retours économiques de l'éducation peuvent être limités en fonction de l'appartenance à une caste, un sexe, une ethnie, une race, une classe, une religion, un parti politique ou tout autre type de discrimination sur le marché du travail qui empêche le progrès des groupes désavantagés, quelle que soit leur éducation.

De toute façon, il est important de comprendre précisément comment les enfants et leurs familles perçoivent l'éducation et le travail qui leur sont offerts, et pourquoi ils font tel ou tel choix. Si l'on ne comprend pas cela, il sera difficile de planifier des actions adéquates, que ce soit sur le travail ou sur l'éducation qui sont proposés aux enfants.

Mise en place d'une analyse de situation réussie

L'expérience a montré que réaliser une analyse de situation avec une équipe constituée de représentants de tous les groupes clés impliqués et s'appuyant sur de précédents travaux peut être très avantageux. Une analyse de situation réalisée en groupe peut être la meilleure garantie d'efforts menés en coopération par la suite. Même quand ces conditions sont réalisées, il faut peut-être de trois à six mois pour produire une analyse de situation crédible dans le cas de nouvelles actions. Dans de nombreux pays, et tout spécialement dans ceux où l'OIT, l'IPEC et L'UNICEF ont mené des programmes sur le travail des enfants, une ou plusieurs analyses de situation ont déjà pu être conduites, parfois au prix d'efforts et de moyens considérables.

L'UNICEF et l'OIT ont travaillé de concert pendant plusieurs années pour mettre sur pied une méthodologie d'évaluation rapide pour l'analyse de situations de travail des enfants. Elle permet d'obtenir des informations relativement précises et représentatives en un laps de temps assez court et à moindre frais. Ce n'est pas un outil quantitatif adéquat – pour déterminer par exemple le nombre d'enfants travaillant dans des activités agricoles dangereuses - car pour ce faire il faudrait avoir recours à des instruments d'enquête bien plus élaborés et coûteux. Elle peut cependant identifier rapidement les principaux types de problèmes pouvant exister, ce qui permet bien souvent d'entamer les premières étapes de développement et de planification des programmes.

L'OIT dispose d'un programme d'enquête sur le travail des enfants bien plus ambitieux qui a permis de réaliser des études statistiques reposant sur un échantillon représentatif et dès lors capables d'estimer des quantités relatives. Elle utilise également une nouvelle définition du « travail » afin de tenir compte des tâches ménagères, exclues des précédentes définitions. Cette nouvelle définition est particulièrement importante pour les filles dans la mesure où les tâches ménagères prennent beaucoup de temps et peuvent empêcher les enfants d'aller à l'école. Ces méthodes et études font l'objet d'un débat, même au sein de l'OIT, et doivent être examinées avec prudence avant d'être utilisées comme sources fiables. Mais lorsqu'elles sont jugées satisfaisantes après vérification, elles peuvent se révéler une source utile.

La Banque Mondiale fournit des données statistiques sur le recensement et le niveau de vie pour un certain nombre de pays. Ces informations peuvent être particulièrement utiles pour déterminer les rapports entre le travail des enfants, l'éducation et (parfois) la pauvreté. Elle a déjà réalisé plusieurs analyses de ce type pour différents pays et en envisage d'autres. Ces données sont parmi les informations statistiques les plus pertinentes sur les pays en voie développement, et, pour les sujets couverts, probablement les sources de données les plus fiables au niveau quantitatif.

De nombreuses analyses ont également été effectuées par les ONG et des universitaires. Dans les grands pays comme l'Inde et le Brésil, un grand nombre de données existantes peuvent appuyer les analyses bibliographiques pour autant qu'elles soient peut-être complétées par un travail occasionnel sur le terrain dans certaines zones ou au sein de certains groupes qui revêtent un intérêt particulier.

Il convient de souligner que dans de nombreux pays en voie de développement, les données sur l'éducation récoltées par le biais de rapports scolaires sont considérées à tel point peu fiables qu'elles sont complètement inutiles, ou pire. Elles donnent souvent l'impression que les écoles fonctionnent alors que ce n'est pas le cas, qu'il y a des enseignants alors qu'il n'y en a pas, que les étudiants inscrits vont en cours même si ce n'est pas vrai et que les enfants apprennent quelque chose en classe alors que c'est faux. Dans de nombreux endroits, les informations précises sur le fonctionnement des écoles et leurs résultats ne peuvent être recueillies que par des visites sur le terrain.

Implication des intéressés

L'OIT, L'UNICEF, la Banque Mondiale, les ONG et autres experts sur le travail des enfants mettent en avant les limites de l'action de l'Etat et le besoin d'impliquer une large palette d'acteurs sociaux si l'on souhaite mettre un terme aux situations de travail abusif ou en réduire le nombre. Ces dernières années, on parle de plus en plus de « dépositaires » des enjeux: ceux qui ont quelque chose à perdre ou à gagner de la situation actuelle ou d'un changement de situation. Il inclut évidemment les enfants eux-mêmes, leurs familles, les employeurs, les ONG, les syndicats locaux et autres organisations de travailleurs ainsi que les institutions communautaires comme les écoles et les municipalités.

En réalité, il s'agit précisément des groupes exclus de la plupart des processus décisionnels actuels sur le travail des enfants, qui sont généralement arrêtés au niveau national et impliquent seulement les personnes qui ont une compréhension très limitée des situations en jeu. Ces « dépositaires » des enjeux interprètent et réagissent souvent différemment à une information donnée, et il est important que ces différentes opinions soient connues. Encore plus important, lorsque les gens découvrent ensemble une certaine situation et définissent ensemble le(s) problème(s), comme c'est le cas lors d'une analyse de situation conjointe, ils trouvent plus facile de se mettre d'accord sur une action, d'y travailler ensemble par la suite.

D'aucuns font ironiquement remarquer que le travail des enfants fournit un exemple par excellence d'une prise de décisions aberrante pour une politique sociale. A savoir que les élites qui comprennent à peine la situation, voire pas du tout, pour prendre des décisions en faveur des exclus, servent plus les intérêts de la structure au pouvoir qui décide que ceux des enfants et des pauvres qu'elles sont censées protéger. Ceci explique pourquoi tant d'actions sur le travail des enfants, si populaires auprès des élites politiques et économiques, ont été intentionnellement sabotées par les enfants au travail et les parties concernées locales, ou ont apparemment causé plus de tort que de bien aux enfants.

L'une des manières les plus importantes d'améliorer l'efficacité des politiques et de faire participer les intéressés est de décentraliser la prise de décision à des niveaux qui prennent en considération les conditions et les accords locaux. On peut y arriver de plusieurs façons. L'une d'elles est de placer le pouvoir décisionnel dans les mains des municipalités plutôt que des gouvernements nationaux. Dans de nombreux pays les pouvoirs locaux jouent un rôle clé dans la mise en oeuvre des politiques sociales, même s'ils n'en sont pas à l'origine. Une autre stratégie consiste à rassembler les diverses parties concernées dans des conseils communautaires, existants ou créés pour l'occasion, pour s'attaquer au problème du travail des enfants. En fait, certaines

villes comptent déjà des conseils chargés de s'occuper en particulier des enfants au travail et de ceux de la rue. Le Brésil tente de combiner ces deux approches par un système de conseils municipaux pour la protection des enfants, mandatés au niveau fédéral, où les autorités locales et les représentants élus des collectivités locales et des organisations non gouvernementales ont la même représentation et le même pouvoir. L'UNICEF évalue actuellement cette expérience pour voir ce que l'on peut en retenir.

Au niveau des politiques nationales et internationales, de plus en plus de voix s'élèvent pour critiquer la définition selon laquelle le travail des enfants se résume simplement au travail. En effet, la responsabilité en incombe donc principalement aux ministères du Travail, ce qui permet à quelques « dépositaires » des enjeux de contrôler la politique et de faire avancer leur propre calendrier aux dépens d'autres parties concernées plus importantes et des intérêts de ces dernières. Ce reproche vient d'abord du fait que les valeurs des droits de l'enfant entrent de plus en plus souvent dans le débat, ce qui s'explique par l'arrivée de nouveaux acteurs comme les banques de développement et les organisations luttant pour le droit des enfants. Mais il tire également son origine de l'évolution des idées sur les procédures démocratiques et la participation des « bénéficiaires » des programmes et des politiques d'assistance dans la définition des paramètres de celle-ci. La question de savoir comment élargir les perspectives officielles sur le travail des enfants est étroitement liée à celle de savoir comment impliquer davantage d'intéressés dans le processus de décision politique, problème qui n'a pas encore été résolu de manière adéquate.

Au niveau national, le programme de l'OIT-IPEC a mis en place dans chaque pays où il existe un comité de direction inter-institutionnel avec de multiples perspectives. L'importance et l'indépendance de ces comités varie considérablement, mais il est généralement admis qu'ils représentent un réel pas dans la bonne direction, même s'il n'est toujours pas satisfaisant. L'un de leurs problèmes majeurs est qu'ils doivent toujours travailler au sein des paramètres politiques du programme de l'IPEC qui, en tant qu'agence de l'OIT, aborde pratiquement toujours le problème du travail des enfants sous l'angle du travail et de la structure institutionnelle contrôlée uniquement par les trois partenaires composant l'OIT.

Dans certains pays (comme au Bangladesh), L'UNICEF a eu recours à des procédures sophistiquées et innovantes afin de faire participer un large éventail de « dépositaires » des enjeux à la planification de ses actions contre le travail des enfants au niveau national. Mais même ces actions doivent répondre à certaines directives et priorités structurelles. La Banque Mondiale compte un comité de conseil, constitué des « dépositaires » pour son programme sur le travail des enfants, lequel est également limité par le mandat, les objectifs et les doctrines propres à l'institution en matière de développement économique. De telles limitations institutionnelles démontrent le besoin d'un dialogue en dehors de tout point de vue institutionnel. Une tentative de mise en place de ce type de forum et de cadre de coopération existe en Asie du Sud-Est. Les organisations internationales, nationales et non gouvernementales traitant du travail des enfants ont financé et établi un conseil régional disposant de son propre bureau, de son directeur et de son programme d'action commune.

Pour l'heure, l'un des sujets les plus brûlants dans le domaine du travail des enfants concerne leur participation à la prise de décision tant au niveau national qu'international. La majorité des

experts internationaux s'accordent sur le fait que, pour des raisons purement pragmatiques, les enfants doivent être impliqués dans la planification, et ce pour leur propre protection. Ils auront tendance à accorder moins de crédibilité aux programmes planifiés sans leur participation et ceux-ci ont moins de chances de fonctionner. De plus, les enfants au travail ont le droit, selon l'Article 12 de la CDE, de faire entendre leur voix, tant au niveau des organisations qu'au niveau individuel. Il ne s'agit plus d'une question de préférence ou de convenance, mais de droits réclamés et déjà accordés en vertu des accords internationaux et de la jurisprudence. D'un autre côté, personne ne pourrait affirmer qu'une méthode efficace a déjà été trouvée et soit prête à être généralisée. Tout projet ayant pour objectif de profiter aux enfants au travail doit déterminer la manière d'intégrer leur opinion. (Il faut noter ici qu'une question théorique demeure concernant le fait de savoir si un droit concédé au niveau national s'applique également au niveau international. Cette question est cependant considérée comme discutable dans la mesure où les deux niveaux peuvent être pris en considération pour la revendication des droits.)

Il existe deux méthodes. La première consiste en une recherche structurée de telle façon que les enfants puissent se faire entendre. Un travail considérable est en cours avec les groupes qui s'intéressent aux enfants, et les experts en sciences sociales européens travaillent sur la méthodologie et la formation pratique de professionnels. Ainsi, le grand projet éducatif du Bangladesh pour les enfants au travail (voir Chapitre VI) a eu énormément recours aux groupes s'intéressant aux enfants, tant pour l'évaluation que pour la planification. Grâce à eux, des informations très précieuses ont été mises au jour, ce qui n'aurait pas été possible sans leur contribution. De plus amples informations sur ce programme seront reprises dans le deuxième document de cette série. Le second moyen de participation est le partenariat direct entre les adultes et les enfants dans la prise de certaines décisions. Dans des pays comme le Pérou et l'Inde, ce modèle est étudié et donne des résultats intéressants et très prometteurs. Dans le contexte des États-Unis, un travail de ce type pourrait sembler étrange et « farfelu », pratiquement hors de propos. Il est cependant pris beaucoup plus au sérieux ailleurs et il est très apprécié, même par la Banque Mondiale qui a publié une étude favorable sur le sujet. Pour son programme d'utilisation de l'éducation pour lutter contre le travail abusif des enfants, l'USAID devrait envisager, peut-être au niveau national, une participation bien déterminée des enfants au travail.

Estimation de l'impact : quel résultat est acceptable en matière de lutte contre le travail des enfants ?

« Qu'entend-on par résultat acceptable ? » et « En quoi consiste un succès? ». Pendant des années, l'objectif politique conventionnel le plus simple a été de retirer les enfants du marché du travail et la réussite était définie principalement comme la réduction du nombre d'enfants économiquement actifs n'ayant pas l'âge minimum requis pour travailler. L'OIT, par exemple, pense toujours en ces termes, comme la plupart des ministères nationaux du Travail. Dans quelques cas, le succès était également accessoirement défini comme la réduction du nombre d'enfants travaillant dans des conditions dangereuses. L'OIT considère également ce critère comme un indicateur de réussite. On a plus ou moins considéré que la société et les enfants se porteraient mieux si ces objectifs étaient atteints. Cependant, certaines études de suivi ont montré que l'on peut en effet réduire le travail des enfants et empirer leurs conditions de vie si de mauvaises méthodes sont utilisées. L'inclusion des droits de l'enfant comme critère politique a

introduit un nouvel élément dans l'évaluation de la réussite, à savoir les meilleurs intérêts de l'enfant.

On reconnaît de plus en plus qu'aucun programme ne peut être considéré comme une « réussite » s'il laisse les enfants dans une situation pire que celles qu'ils connaissaient avant. Ce courant de pensée tend de plus en plus à inclure également les familles des enfants au travail. Ainsi, le fait de retirer les enfants de conditions de travail à risque peut-il être considéré comme un véritable succès s'il entraîne des problèmes nutritionnels et de santé, ou diminue la participation scolaire des jeunes frères et soeurs qui souffrent en raison de la perte du revenu familial ? Ce qui d'une perspective du marché du travail peut être considéré comme une criante victoire peut, d'un point de vue social, être décrié comme une pure perte de ressources qui n'a fait que déplacer le problème d'un groupe d'enfants pauvres vers un autre encore plus vulnérable. Étant donné que les situations varient fortement, les concepteurs de programmes doivent commencer avec des objectifs clairs ainsi que des groupes cibles clairement définis. (Voir page 2 pour la discussion sur la définition d'un groupe cible potentiel). L'étape suivante consiste à définir des objectifs et des indicateurs réalistes de l'impact.

La discussion technique abonde clairement dans le sens de l'utilisation de critères plus larges concernant l'enfant en tant que personne, et en tant qu'élément de la famille. Les recherches montrent de plus en plus que le simple fait de retirer l'enfant du travail (même un travail dangereux) pour le mettre à l'école ne devrait pas être considéré comme un critère de réussite. Ceci peut cacher des résultats contre-productifs pour les enfants, la famille et la société au sens large, qui doivent être pris en considération avant que l'on puisse porter un jugement de manière responsable sur la valeur sociale d'une politique ou d'un programme. L'école n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'apprendre et d'acquérir une mobilité sociale. Sa réussite ne se mesure pas uniquement en termes de présence des enfants, mais en fonction de ce qu'ils y apprennent réellement et de la manière dont ce savoir les aide dans leur vie actuelle et à venir. L'éducation des enfants au travail doit être évaluée en fonction de ses résultats et pas en fonction de son contenu.

VI. LE RÔLE DE L'ÉDUCATION DANS LA RÉDUCTION DU TRAVAIL ABUSIF DES ENFANTS: L'EXEMPLE DU BANGLADESH

Il n'existe pas encore de nombreux exemples d'utilisation de l'éducation comme outil spécifique d'élimination ou de réduction des pires formes de travail des enfants, même si un certain nombre de projets ayant cet objectif ont été lancés sous le parrainage de L'UNICEF et de l'OIT. L'effort le plus important dans ce domaine est certainement le Projet d'éducation de base pour les enfants « difficilement accessibles » au Bangladesh, qui s'est concentré sur les formes « dangereuses » de travail des enfants. Ce projet, parrainé par le ministère de l'Éducation avec l'aide de L'UNICEF, vient en aide à quelque 350 000 des enfants les plus pauvres et les moins favorisés des zones urbaines. Il devait être un projet pilote pour déterminer comment fournir une éducation de masse aux enfants au travail des familles les plus pauvres.

Dans le cadre de ce projet, des « centres d'apprentissage » d'éducation non formelle ont été implantés dans les zones où vivent et/ou travaillent des enfants pauvres impliqués dans une variété de travaux dangereux. Ces centres sont sous la tutelle des ONG locales chargées de les mettre en place et de les gérer. Les enseignants viennent de la même communauté et sont spécialement formés pour le projet par une équipe de supervision travaillant pour le ministère de l'Éducation, département de l'Éducation non formelle. Les enseignants, qui ne disposent pas des diplômes leur permettant de travailler dans des établissements d'éducation formels, doivent à la fois recruter les enfants et enseigner à un groupe ciblé un programme de cours spécifique conçu par le département de l'Éducation non formelle.

L'un des aspects les plus intéressants de ce projet est que L'UNICEF et le ministère ont eu systématiquement et largement recours aux groupes s'intéressant aux enfants comme instrument de recherche afin de pouvoir répondre aux attentes et d'obtenir une remontée de l'information sur les progrès de l'expérience dans les écoles. Contrairement au Protocole d'accord (MOU) qui vise à faire quitter leur travail aux enfants employés dans l'industrie du vêtement pour les scolariser à plein temps, ce projet n'intervient pas directement dans le marché du travail et ne fournit pas d'aide financière pour motiver les enfants à aller à l'école. Les écoles du programme MOU ont été mises en place en 1995, suite à l'accord entre l'Association des fabricants et exportateurs de vêtements du Bangladesh (BGMEA pour l'acronyme anglais), L'UNICEF et l'OIT, prévoyant que l'industrie du vêtement s'engageait à faire entrer dans des établissements de formation appropriés, dans un délai de quatre mois, tous les enfants de moins de 14 ans travaillant pour elle. L'objectif du Projet d'éducation de base pour les enfants « difficilement accessibles » est de maintenir les coûts à un niveau qui peut être supportable sur l'ensemble du pays par le gouvernement, ce que le protocole d'accord, avec ses subventions financières coûteuses et ses écoles mieux équipées, ne permet pas.

Leçons

Après quelques années, le Projet d'éducation de base pour les enfants « difficilement accessibles » a rencontré et solutionné des problèmes que ce type d'initiative est amené à connaître. Les enseignements de ce programme sont nombreux:

- *Insertion.* Il s'est révélé extrêmement difficile de se rendre dans les zones dépourvues d'éducation pour essayer d'en proposer une uniquement à certains enfants au travail, ceux travaillant dans des conditions dangereuses. En fait, les parents soucieux de placer leurs enfants dans une école décente et les enfants intéressés se débrouilleront pour y accéder. Les parents pousseront même leurs enfants à travailler dans des conditions dangereuses, tout comme ils les poussaient auparavant à aller travailler dans l'industrie du vêtement pour qu'ils se fassent licencier à cause de leur âge et puissent bénéficier des bourses leur permettant d'aller dans les écoles du programme MOU. Malgré toute la formation et la pression administrative appliquée lors du processus de recrutement, il n'est toujours pas possible de garantir que plus de la moitié des places disponibles soient occupées pas des étudiants ayant travaillé dans des conditions dangereuses. De même, il s'est révélé difficile de maintenir le taux d'abandons de l'école à un niveau bien inférieur à celui des écoles publiques, du moins au début. Étant donné l'extrême volatilité du marché du travail, les enfants n'occupent un emploi que pendant de très courtes périodes. Et s'ils arrêtent de travailler parce qu'ils vont à l'école, ils ne sont plus dans une situation de travail dangereux. Ces éléments, avec d'autres, ont suscité de sérieux doutes quant à la faisabilité (voire la justification théorique) de s'intéresser à ce groupe particulier d'enfants dans des zones particulièrement mal desservies. Dans le cas du Bangladesh, il se peut qu'il s'agisse d'une priorité politique sans réelle justification technique. De sérieuses questions doivent être soulevées quant aux chances de réussite d'une politique consistant à cibler comme cela ce type de services éducatifs. Une approche plus viable aurait pu être de garantir une chance d'éducation à tous les enfants des bas quartiers, d'où viennent la plupart de ceux qui travaillent dans des conditions dangereuses.

- *Discipline scolaire.* Les enfants qui travaillent peuvent être durs et remettre en cause la bonne marche de l'école. En partie à cause de cela, il se peut que des enfants effectuant les « pires formes » de travaux ou un travail dangereux souffrent de discrimination de la part des professeurs et de leurs camarades de classe. Malgré une formation intensive pour apprendre aux enseignants à recourir aux méthodes d'enseignement douces et modernes avec les enfants dans le cadre de ce projet, les entretiens d'évaluation avec les enfants ont révélé des cas d'élèves battus et d'autres punitions violentes, à peu près dans la même proportion que dans les écoles publiques où l'on s'attend à de telles punitions, qui sont acceptées. Les enfants humiliés quittent l'école.

- *Instruction.* Les enfants au travail ne disposant que de quelques heures par jour pour étudier, les cours d'alphabétisation occupent le plus clair de ce temps. Cela laisse très peu de place pour enseigner des matières utiles à la vie quotidienne ou réaliser d'autres objectifs éducatifs potentiellement utiles aux enfants. Pour ce qui est de l'objectif de faire quitter aux enfants un travail dangereux, il y a très peu d'indications permettant de conclure que l'éducation, par elle-même, peut y arriver. Si les enfants travaillent à temps

partiel, avant ou après l'école, ils peuvent toujours avoir des emplois à risques. Le seul fait d'assister aux cours à très peu de chances de changer les dangers du lieu de travail, à moins que l'école ne cible sérieusement cet objectif par des mesures innovantes et énergiques qui tiennent compte des circonstances et du contexte. Cette situation est peu probable dans la plupart des systèmes éducatifs publics, formels ou non, surtout en l'absence d'initiatives importantes de réforme institutionnelle venant des responsables du ministère de l'Éducation.

- *Organisation.* Il est essentiel de recueillir l'avis des enfants et des enseignants pour faire en permanence des améliorations afin d'adapter les écoles aux conditions et aux besoins locaux. Les intérêts bureaucratiques, un problème majeur au sein des ministères de l'Education, peuvent être surmontés uniquement grâce à la pression et aux informations remontant de la base.

Le Projet d'éducation de base pour les enfants « difficilement accessibles » se fonde sur pratiquement tout ce que l'on sait déjà par expérience ou sur tous les travaux théoriques pour déterminer comment faire de l'éducation un outil utile pour atteindre les enfants qui travaillent et réduire les abus commis contre eux. La leçon que l'on peut retenir d'un projet correctement financé et disposant d'un personnel satisfaisant, après trois ans d'expérience difficiles dans ce domaine, est que nous n'en savons toujours pas grand-chose et qu'il n'existe pas de règle de conduite fiable. Il se pourrait même que concentrer l'éducation spécifiquement et exclusivement sur les pires formes de travail des enfants soit une mauvaise idée. L'avenir nous le dira. Il ne fait aucun doute, cependant, que des enfants au travail comme ceux-là n'auraient pas pu être touchés sans un type de programme organisé et conçu pour répondre à leur situation. Toute action visant à utiliser l'éducation pour l'élimination du travail abusif des enfants ne peut être qu'expérimentale à ce stade et doit être planifiée et évaluée en tant que tel.

(Le deuxième document de cette série de trois publications de l'ECACL examinera en profondeur les leçons apprises grâce à l'éducation de base formelle et informelle pour combatte le travail abusif des enfants. Le troisième document de la série abordera quant à lui les incitations, les bourses et les autres approches, ainsi que leur rôle dans la lutte contre le travail abusif des enfants.)

L'AUTEUR

William E. Myers, chercheur invité à l'Université de Californie-Davis, Département du développement humain et communautaire, est consultant international spécialisé dans les droits de l'enfant et son bien-être dans les pays en développement, avec un intérêt particulier pour le travail des enfants et les questions d'éducation. Il a obtenu son Doctorat en Éducation de l'Université de Harvard où il s'est spécialisé dans la planification de l'éducation non formelle. Il est également titulaire d'une Maîtrise en administration publique de la Harvard's John F. Kennedy School, où il s'est notamment intéressé à l'administration du développement.

Le Dr. Myers dispose d'une grande expérience dans les questions relatives au travail des enfants. Il est un fervent défenseur de l'abolition du travail abusif des enfants et travaille à cette fin depuis plus de vingt ans. Au début de sa carrière, il a travaillé comme volontaire pour le Peace Corps américain au Panama et a ensuite occupé le poste de Associate Peace Corps Representative dans ce pays et au Brésil. De retour aux Etats-Unis, il a participé à la gestion d'un programme de formation à l'emploi pour les jeunes et les jeunes adultes défavorisés de l'Etat du Tennessee. Il a ensuite dirigé des programmes de formation et d'emploi rural pour le ministère du développement de l'Emploi de l'État de Californie. À ce titre il a participé à la création et au soutien de programmes spéciaux de formation et d'emploi pour les ouvriers agricoles migrants et saisonniers. Durant cette période, grâce à un prêt des départements américains de l'Agriculture et du Travail, il a mis en place et présidé un groupe de travail spécial consacré au travail agricole.

Il a par la suite rejoint l'Unicef, où il a tout d'abord occupé la fonction de Conseiller au bien-être social auprès du gouvernement du Brésil, où son principal effort a consisté à participer au développement et à la gestion d'un programme conjoint gouvernement-Unicef visant à s'attaquer au problème des enfants des rues, programme qui a plus tard été étendu aux enfants au travail de manière générale. Il a ensuite assisté L'UNICEF dans l'élaboration d'une nouvelle politique pour gérer son travail avec « les enfants dans des circonstances particulièrement difficiles ». Après un intérim comme consultant sur le travail des enfants et questions apparentées pour L'UNICEF, l'OIT et d'autres agences, il est revenu à L'UNICEF pour mettre au point un programme pour la région de l'Amazonie au Brésil, où le défi principal consistait à créer un programme de développement durable au profit des pauvres et de leurs enfants. Par la suite, il est passé au Bureau International du Travail à Genève, où il a tout d'abord travaillé comme coordinateur du programme inter-départements sur le travail des enfants, puis comme assistant spécial du directeur du département des Conditions de Travail et de l'Environnement, où sa principale responsabilité était la politique et la recherche sur le travail des enfants. Il a pris sa retraite des Nations Unies en 1996.

En plus de son travail pratique sur le terrain, le Dr. Myers est l'un des auteurs internationaux les plus prolifiques sur les questions relatives au travail des enfants. Il a co-écrit deux documents. Le premier, « First Things First in Child Labor » (ndt: Le travail des enfants: chaque chose en son temps), une publication conjointe OIT-Unicef de 1995, appelait à la prise en compte officielle des pires formes de travail des enfants et a permis de poser les jalons de la Convention de l'OIT n° 182 . Le second, « What Works for Working Children » (ndt: Ce qui fonctionne pour les enfants au travail) est une publication de 1998 parrainée et publiée conjointement par L'UNICEF et l'organisation suédoise Save the Children. Il est l'éditeur de « Protecting Working

Children » (ndt: Protéger les enfants au travail), publié en 1991 par L'UNICEF. Il est également auteur et co-auteur de nombreux documents et articles sur les questions du travail et des droits des enfants, et a parlé du travail des enfants et des problèmes spécifiques à ces derniers à l'occasion de conférences, d'ateliers et de séminaires à travers le monde.

SOURCES DE RÉFÉRENCE SUGGÉRÉES

Anker, R., et H. Melkas. 1996. *Economic Incentives for Children and Families to Eliminate or Reduce Child Labour.* Genève : OIT.

Bequele, A., et J. Boyden, eds. 1988. *Combating Child Labour*. Genève : OIT.

Bequele, A., et W. Myers. 1995. *First Things First in Child Labour: Eliminating Work Detrimental to Children*. Genève : OIT.

Boyden, J. 1994. *The Relationship Between Education and Child Work.* Florence : Centre international pour le développement de l'enfant, UNICEF.

Boyden, J., B. Ling, et W. Myers. 1998. *What Works for Working Children*. Stockholm : Radda Barnen et le Centre international pour le développement de l'enfant, UNICEF.

Ennew, J. ed. 1995. *Learning or Labouring? A Compilation of Key Texts on Child Work and Basic Education.* Florence : Centre international pour le développement de l'enfant, UNICEF.

Fallon, P., et Z. Tzannatos. 1998. *Child Labor: Issues and Directions for the World Bank.* Washington, D.C. : Banque Mondiale.

Fuller, B., et R. Rubinson, eds. 1992. *The Political Construction of Education*. New York : Praeger.

Grootaert, C., et R. Kanbur. 1995. *Child Labour: A Review.* Policy Research Working Paper 1454. Washington, D.C. : Banque Mondiale.

Grootaert, C., et H. Patrinos. 1999. *The Policy Analysis of Child Labor.* New York: St. Martin's Press.

Haspels, N., et M. Jankanish, eds. 1999. *Action Against Child Labour.* Genève : OIT.

Haspels, N., F. de los Angeles-Bautista, P. Boonpala, et C. Bose. 1999. *Action Against Child Labour: Strategies in Education*. Genève : OIT.

Himes, J., V. Colbert, et E. Garcia Mendez. 1994. *Child Labour and Basic Education in Latin America and the Caribbean: A Proposed Initiative.* Florence : Centre international pour le développement de l'enfant, UNICEF.

Groupe de travail international sur le travail des enfants. 1998. *Working Children: Reconsidering the Debates*. Amsterdam: Defence for Children International and the International Society for the Prevention of Child Abuse and Neglect.

Johnson, V., J. Hill, et E. Ivan-Smith. 1995. *Listening to Smaller Voices: Children in an Environment of Change*. Londres : ACTIONAID.

Marcus, R., et C. Harper. 1996. *Small Hands: Children in the Working World*. Londres: Save the Children.

Miljeteig, P. 2000. *Creating Partnerships with Working Children and Youth.* Washington, D.C. : Banque Mondiale.

Reimers, F. (editor). 2000. *Unequal Schools, Unequal Chances*. Cambridge: Harvard University Press.

Salazar, M.C. 1998. "Child Work and Education in Latin America." in M.C. Salazar et W.A. Glasinovich, editors, *Child Work and Education: Five Case Studies from Latin America*. Florence : Centre international pour le développement de l'enfant, UNICEF.

Salazar, M.C., et W. Alarcon Glasinovich. 1996. *Better Schools: Less Child Work: Child Work and Education in Brazil, Colombia, Ecuador, Guatemala and* Peru. Florence: Centre international pour le développement de l'enfant, UNICEF.

Schiefelbein, E. 1997. *School-related Economic Incentives in Latin America: Reducing Drop-Out and Repetition and Combating Child Labour*. Florence: Centre international pour le développement de l'enfant, UNICEF.

UNICEF. 1999. *State of the World's Children, 1999*. New York: UNICEF.

_____. 1998. *Implementation Handbook for the Convention on the Rights of the Child*. New York : UNICEF.

_____. 1997. *State of the World's Children, 1997.* New York: UNICEF.

Ministère du Travail des États-Unis. 2000. *By the Sweat and Toil of Children: Volume VI: An Economic Consideration of Child Labor.* Washington, D.C. : Ministère du Travail des États-Unis.

_____. 1998. *By the Sweat and Toil of Children: Volume V: Efforts to Eliminate Child Labor.* Washington, D.C. : Ministère du Travail des États-Unis.

Woodhead, M. 1999. *Is There a Place for Work in Child Development?* Stockholm : Radda Barnen.

_____. 1998. *Children's Perspectives on Their Working Lives.* Stockholm : Radda Barnen.